



INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (septembre 2005)

Site DaDp-3

RECONSTRUCTION DE LA ROUTE 132
POINTE-À-LA-CROIX

BAS-SAINT-LAURENT - GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-
MADELEINE

Direction générale de Québec et de l'Est

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (septembre 2005)

SITE DaDp-3

RECONSTRUCTION DE LA ROUTE 132
POINTE-À-LA-CROIX

PROJET MTQ 20-3174-8406

Direction Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
Direction générale de Québec et de l'Est

(Permis de recherche archéologique au Québec : 05-ETHN-02)

(N° de contrat, ministère des Transports du Québec : 3100-05-AD01)

Rapport préparé par :

Ethnoscop inc.

88, rue de Vaudreuil, local 3
Boucherville (Québec) J4B 5G4

Téléphone : (450) 449-1250
Sans frais : 1-877-449-1253

Télécopieur : (450) 449-0253

Adresse de courriel : ethnoscop@qc.aira.com

Février 2007

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	ii
LISTE DES FIGURES.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES PLANS.....	vii
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	viii
ÉQUIPE DE RÉALISATION.....	x

INTRODUCTION	1
--------------------	---

1.0 MANDAT	4
------------------	---

2.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE.....	5
2.1 Recherches documentaires.....	5
2.2 Repérage des sites	5
2.3 Évaluation des sites archéologiques	6

3.0 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE	7
3.1 État des connaissances en archéologie	7
3.2 Mise en contexte.....	7
3.2.1 Cadre géographique	8
3.2.2 Rappel historique	10
• XVIII ^e siècle	10
• XIX ^e siècle	12
• XX ^e siècle	13
3.3 Inventaire archéologique	15
3.3.1 Zone 1	16
3.3.2 Zone 2	27
3.3.3 Zone 3	36
3.3.4 Site archéologique DaDp-3.....	40
• Sous-opération DaDp-3-1A, puits	40
• Sous-opérations DaDp-3-1B et 1C, habitation	44
• Sous-opérations DaDp-3-1D et 1E, dépendance	49
• Sous-opération DaDp-3-1F, zone de déchets	51
3.3.5 Zone 4	53
3.3.6 Zone 5	53

4.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE.....	60
4.1 Oak Bay	60
4.2 Ferme des Sœurs Hospitalières.....	61
4.3 Site archéologique DaDp-3	61
4.3.1 Organisation spatiale.....	61
4.3.2 Puits à brimbale.....	61
4.3.3 Maison de colon	62
4.3.4 Caveau à légumes.....	68
4.3.5 Activités agricoles	68

TABLE DES MATIÈRES

CONCLUSION..... 75

OUVRAGES CONSULTÉS 77

ANNEXES : Annexe A : Catalogue des photographies
 Annexe B : Inventaire des artefacts
 Annexe C : Résultat d'analyse

LISTE DES FIGURES

Figure	1	Localisation générale du projet 20-3174-8406, route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix	2
Figure	2	Localisation sur photographie aérienne du projet 20-3174-8406, route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix	3
Figure	3	Carte des fiefs et des seigneuries de la Gaspésie et de la baie des Chaleurs, de 1660 à 1759, dressée par l'historien Mario Mimeault (<i>Revue Gaspésie</i>), dans Goudreau 2005 : 6	10
Figure	4	Photographie de Pointe-à-la-Batterie (Goudreau, M. 1989) et carte de 1844 (Archives de W. B. Busteed) illustrant les noms des propriétaires des lots dans le secteur d'Oak Bay, dans Goudreau 2005 : 138	11
Figure	5	Peinture de Lewis Parker illustrant la construction d'un aboiteau, dans Goudreau 2005 : 48	12
Figure	6	Au centre, le moulin Sowerby à Oak Bay (Baie-au-Chêne) vers 1900 et à gauche, maisons et magasin, dans Goudreau 2005 : 201	13
Figure	7	Carte illustrant les différentes colonies desservies par les Capucins de Ristigouche (Tirée de <i>Ristigouche, Centenaire des Capucins, 1894-1994</i>), dans Goudreau 2005 : 105	14
Figure	8	Petite chapelle de l'église unie située à Oak Bay (image tirée d'un livre de madame Eleonor Campbell), dans Goudreau 2005 : 108	17
Figure	9	Localisation des secteurs inventoriés de la zone 1 du projet 20-3174-8406, route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix (1/3)	21
		Localisation des secteurs inventoriés de la zone 1 du projet 20-3174-8406, route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix (2/3)	22
		Localisation des secteurs inventoriés de la zone 1 du projet 20-3174-8406, route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix (3/3)	23
Figure	10	Localisation des secteurs inventoriés de la zone 2 du projet 20-3174-8406, route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix (1/3)	28

LISTE DES FIGURES

		Localisation des secteurs inventoriés de la zone 2 du projet 20-3174-8406, route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix (2/3)	29
		Localisation des secteurs inventoriés de la zone 2 du projet 20-3174-8406, route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix (3/3)	30
Figure	11	Le poulailler et la porcherie de la ferme Saint-Joseph, administrée par les Sœurs Hospitalières et qui fournissait des produits agricoles à l'hôpital Hôtel-Dieu Saint-Joseph de Campbellton (Collection de la famille Jean), dans Goudreau 2005 : 211	31
Figure	12	Maison de la ferme Thomas Young construite en 1896 et rachetée par les Sœurs Hospitalières vers 1940 (Goudreau 2005 : 208)	31
Figure	13	Localisation des secteurs inventoriés des zones 3 et 4 du projet 20-3174-8406, route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix	38
Figure	14	Coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération DaDp-3-1C	46
Figure	15	Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération DaDp-3-1E	52
Figure	16	Localisation des secteurs inventoriés de la zone 5 du projet 20-3174-8406, route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix (1/3)	57
		Localisation des secteurs inventoriés de la zone 5 du projet 20-3174-8406, route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix (2/3)	58
		Localisation des secteurs inventoriés de la zone 5 du projet 20-3174-8406, route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix (3/3)	59
Figure	17	Puits et brimbale (Martin 1999 : 224)	63
Figure	18	Exemple de puits à brimbale vers 1920, dessin de E. J. Massicotte, coll. Archives du diocèse de Rimouski (Martin 1999 : 206)	64

LISTE DES FIGURES

Figure	19	Exemple de maison de colonisation au tournant des XIX ^e et XX ^e siècles (Laframboise 2001 : 310)	65
Figure	20	Modèle de maison proposé par le ministère de la Colonisation en 1937. Il était courant de recouvrir de terre les assises (pierres ou bois) de la maison afin de les protéger du gel.	67

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	1	Sites archéologiques connus localisés à proximité du projet 20-3174-8406, route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix	9
Tableau	2	Événements marquants du développement économique et social de Pointe-à-la-Croix	15
Tableau	3	Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix, zone 1, projet 20-3174-8406	19
Tableau	4	Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix, zone 2, projet 20-3174-8406	32
Tableau	5	Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix, zone 3, projet 20-3174-8406	37
Tableau	6	Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix, zone 4, projet 20-3174-8406	55
Tableau	7	Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix, zone 5, projet 20-3174-8406	56

LISTE DES PLANS

Plan	1	Localisation générale du site DaDp-3	41
Plan	2	Sous-opération DaDp-3-1A	42
Plan	3	Sous-opérations DaDp-3-1B et 1C	45
Plan	4	Sous-opérations DaDp-3-1D et 1E	50

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Page couverture		Creux du centre de la maison et tranchées (DaDp-3-05-D2-9)	
Photo	1	Mur de fondation en blocs de béton de l'ancienne chapelle (20-3174-8406-D4-10)	24
Photo	2	Ancien tracé de la route n° 4 (route 132) encore visible dans le paysage actuel, du côté nord de la route (20-3174-8406-D5-4)	24
Photo	3	Paroi ouest de l'une des tranchées mécaniques du secteur 1 de la zone 1 illustrant la séquence stratigraphique (20-3174-8406-D4-15)	25
Photo	4	Amoncellement de pierres provenant de l'épierrement du secteur (20-3174-8406-D4-3)	25
Photo	5	Séquence stratigraphique du secteur 4 de la zone 1 (20-3174-8406-D4-8)	26
Photo	6	Vue générale des secteurs 8, 9 et 10 de la zone 1 (20-3174-8406-D3-9)	26
Photo	7	Vue générale de l'intersection entre le chemin de fer et la route 132 qui délimite la zone 2 à l'ouest (20-3174-8406-D6-3)	34
Photo	8	Traces laissées par le passage d'une débroussailleuse et de véhicules lourds dans le secteur 5 de la zone 2 (20-3174-8406-D6-9)	34
Photo	9	Vue d'ensemble de la partie décapée du secteur 6 de la zone 2 (20-3174-8406-D6-4)	35
Photo	10	Vue générale des murs de fondation en béton du poulailler et de la porcherie de la ferme Saint-Joseph dans le secteur 7 de la zone 2 (20-3174-8406-D2-16)	35
Photo	11	Vue générale de la route 132 dans le glacis de la zone 3 (20-3174-8406-D3-20)	39
Photo	12	Pièces de bois recueillies à l'emplacement du puits dans la sous-opération DaDp-3-1A (DaDp-3-05-D1-5)	43
Photo	13	Vue d'ensemble de la sous-opération DaDp-3-1B en cours d'excavation (DaDp-3-05-D2-11)	47

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo	14	Mur ouest de la structure dont il ne subsiste que deux à trois assises visibles en paroi sud de la sous-opération DaDp-3-1B (DaDp-3-05-D2-13)	47
Photo	15	Pièces de bois rond superposées et niveau de bois brûlé dans la sous-opération DaDp-3-1B (DaDp-3-05-D2-15)	48
Photo	16	Mur sud des fondations conservé sur environ deux mètres de hauteur et apparaissant dans la paroi est de la sous-opération DaDp-3-1C (DaDp-3-05-D2-18)	48
Photo	17	Vue générale de la sous-opération DaDp-3-1E (DaDp-3-05-D1-6)	49
Photo	18	Sommet de la corniche de la ligne d'élévation de 45,00 m (NMM) dans les derniers 600 m à l'est du secteur 1 de la zone 5 (20-3174-8406-D6-14)	54
Photo	19	Artefacts liés à la consommation d'énergie (DaDp-3-06-D1-1)	71
Photo	20	Différents objets recueillis en cours d'excavation sans identification de leur contexte archéologique (DaDp-3-06-D1-2)	71
Photo	21	Machine à coudre (DaDp-3-06-D1-3)	72
Photo	22	Objets métalliques associés à un mode d'exploitation agricole utilisant la force de traction animale (DaDp-3-06-D1-4)	73
Photo	23	Objets associés à un mode d'exploitation agricole utilisant la force de traction animale (DaDp-3-06-D1-5)	73
Photo	24	Deux types de moyeux de roue retrouvés sur le site (DaDp-3-06-D1-6)	74
Photo	25	Divers outils, dont certains fabriqués de pièces recyclées, servant à l'entretien de différents types d'attelages (DaDp-3-06-D1-7)	74

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ministère des Transports du Québec

Service de la Planification et de la Programmation
Direction de la Coordination, de la Planification et des Ressources
Direction générale de Québec et de l'Est

Denis Roy
Archéologue

Désirée-Emmanuelle Duchaine
Archéologue

Ethnoscop inc.

Gilles Brochu
Coordonnateur archéologue

Yanik Blouin
Archéologue, chargé de projet

Érik Phaneuf
Archéologue assistant

Roland Tremblay
Technicien archéologue

Alex Lamontagne
Technicien archéologue

Isabelle Hade
Technicienne de laboratoire et édition

Monique Laliberté
Spécialiste en culture matérielle

Liliane Carle
Géographe-cartographe

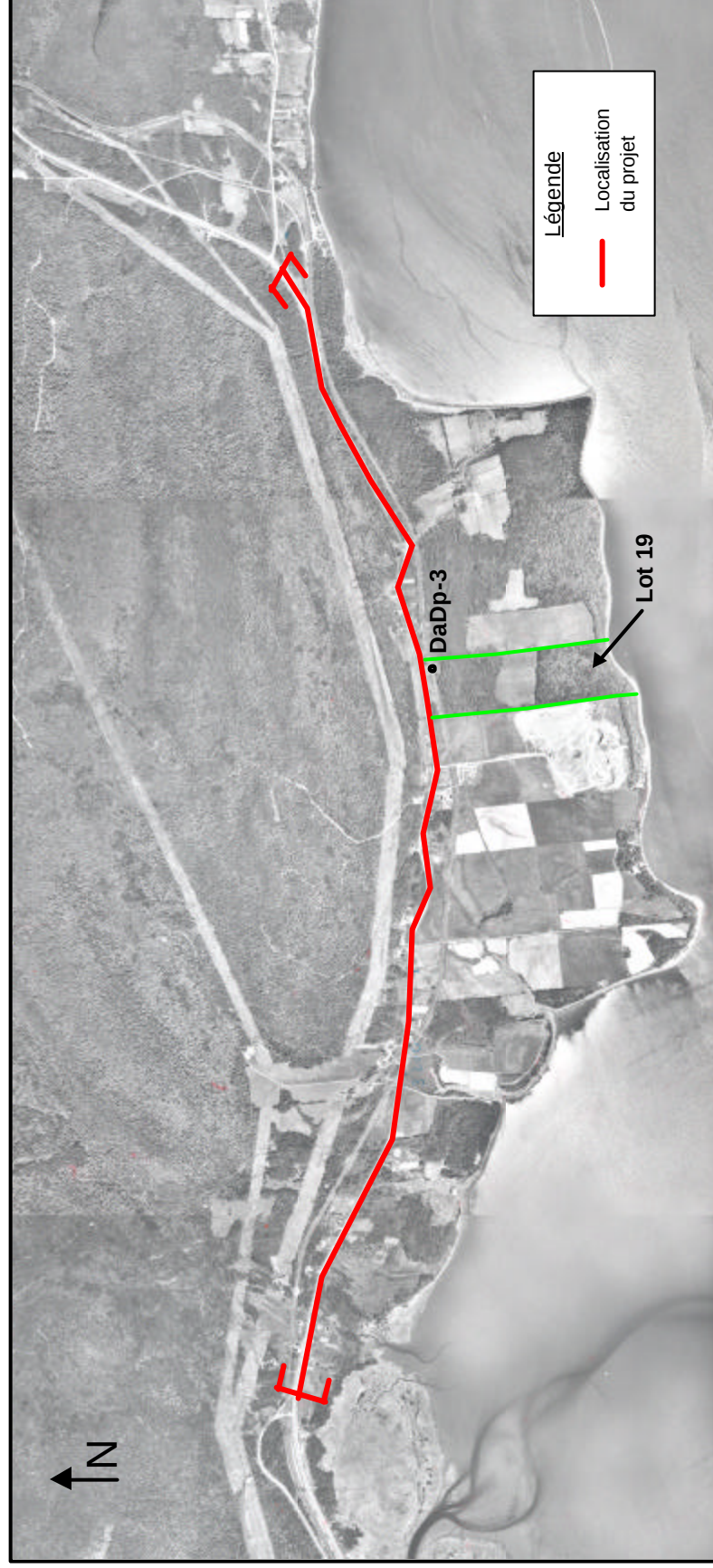
Armelle Ménard
Adjointe administrative et chargée d'édition

Martin Royer
Révision

INTRODUCTION

Ce document présente les résultats de la deuxième étape d'un inventaire archéologique réalisé du 15 au 23 septembre 2005 dans l'emprise des travaux de reconstruction de la route 132, dans les limites de la municipalité de Pointe-à-la-Croix en Gaspésie (figures 1 et 2). L'inventaire, effectué par un chargé de projet, un archéologue assistant et deux techniciens archéologues, avait pour objectifs de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques dans l'emprise du projet de construction et, le cas échéant, de rechercher, d'identifier, de localiser, de délimiter et d'évaluer les sites archéologiques dont l'intégrité pouvait être menacée par d'éventuels travaux d'aménagements effectués sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec. La première étape, dont les résultats sont présentés dans un rapport distinct (Ethnoscop 2006), a été réalisée entre le 28 août et le 1^{er} septembre 2005.

La première partie du rapport décrit le mandat confié au consultant ainsi que les méthodes et techniques utilisées pour atteindre les objectifs. Après avoir présenté l'état des connaissances en archéologie dans une zone de 10 kilomètres ayant pour centre le projet routier, la section suivante traite des résultats de l'inventaire. Les découvertes sur le site archéologique DaDp-3 ont fait l'objet d'une interprétation archéologique et historique sommaire. Enfin, un constat global de l'inventaire par secteur est proposé en conclusion ainsi que des recommandations générales relatives au projet du Ministère.



Source : Q80823-97, 99 et 101, échelle 1 : 15 000, ministère de l'Énergie et des ressources, Service de la cartographie, Québec, 1984.

Figure 2 : Localisation sur photographie aérienne du projet 20-3174-8406, route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix

1.0 MANDAT

Selon les termes de référence du devis, le mandat confié à Ethnoscop est défini comme suit :

- effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus à proximité et dans l'emprise du projet de construction;
- réaliser, préalablement à la mise en oeuvre de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à l'occupation humaine;
- effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la période historique, tant euroquébécoise qu'amérindienne, à des fins de compréhension d'éventuelles découvertes de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel devant être inclus dans le rapport d'intervention;
- réaliser un inventaire archéologique sur les sites préhistoriques, historiques et de contact incluant une inspection visuelle systématique et l'excavation de sondages à l'intérieur des limites de l'emprise déterminée par le ministère des Transports du Québec ainsi que, le cas échéant, dans les emplacements des sources d'approvisionnement de matériaux susceptibles d'être utilisées par le Ministère;
- localiser, délimiter de façon relative et évaluer les sites archéologiques éventuellement découverts dans le cadre de l'inventaire ou déjà connus;
- dans l'éventualité où des sites archéologiques sont identifiés dans les limites de l'emprise du projet, des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur du patrimoine archéologique doivent être proposées en tenant compte des caractéristiques de ces sites et de la menace anticipée par d'éventuels travaux de construction réalisés par le ministère des Transports du Québec ou pour le compte de celui-ci;
- produire un rapport d'intervention.

2.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

Les méthodes et techniques utilisées lors de l'inventaire archéologique sont conformes aux directives méthodologiques prescrites dans les termes de référence du devis. Les techniques d'intervention au terrain peuvent cependant varier selon l'état des lieux, la topographie et la nature des dépôts en place.

2.1 Recherches documentaires

Les recherches documentaires relatives à la présence de sites archéologiques dans la région à l'étude, au patrimoine historique euro-qubécois et autochtone et à la compréhension du paléo-environnement ont été effectuées. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Les informations relatives aux études de potentiel archéologique déjà réalisées ont été colligées en interrogeant la base de données du Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQÉPA) de l'Association des archéologues du Québec. Enfin, l'album commémoratif du 150^e anniversaire de Pointe-à-la-Croix a été consulté (Goudreau 2005).

2.2 Repérage des sites

L'inventaire archéologique débute par une inspection visuelle systématique de l'ensemble du projet d'aménagement. Cette inspection permet d'identifier les secteurs présentant une surface relativement horizontale et où l'état des lieux se prête à la réalisation de sondages archéologiques exploratoires. L'inspection visuelle permet également d'identifier des vestiges qui reposent en surface du sol. Les parties de l'emprise ayant été réaménagées récemment ou celles situées dans des zones marécageuses et sur des affleurements rocheux peuvent être exclues.

Les sondages mesurent au minimum 900 cm² (soit généralement plus de 30 cm de côté) et sont effectués à la pelle et à la truelle. Les horizons organiques de surface sont d'abord enlevés à la pelle puis on procède au décapage systématique des horizons minéraux et/ou organiques enfouis à l'aide d'une truelle. La profondeur de chaque sondage est déterminée par l'identification d'un niveau stérile ne présentant aucune trace d'activité humaine. La densité des sondages découle d'une grille d'échantillonnage établie au terrain selon la nature du potentiel archéologique. Normalement, l'échantillonnage est de un sondage par 225 m², disposé en alternance sur plusieurs lignes lorsque la largeur de l'emprise le permet. Dans certains cas, l'échantillonnage peut être resserré aux 100 m². Les sondages positifs font l'objet de sondages supplémentaires distants les uns des autres de cinq mètres et ceux-ci couvrent une superficie de 2500 m².

Les observations faites en cours d'inventaire sont enregistrées sur des fiches descriptives qui tiennent compte des caractéristiques archéologiques et environnementales. La systématisation de l'enregistrement à l'aide de fiches de terrain permet ainsi de consigner les formes anthropiques du paysage, le modelé du terrain,

l'organisation hydrographique, l'évolution pédologique et la nature du substrat géologique. Le croisement de ces différentes données et leur synthèse sont présentées dans ce rapport.

2.3 Évaluation des sites archéologiques

Lorsqu'un site archéologique est mis au jour au moyen de sondages ou par inspection visuelle, une procédure d'évaluation est entreprise afin de mieux comprendre la valeur des données qu'il peut contenir. L'évaluation du site doit inclure les étapes suivantes :

- délimiter sa superficie en effectuant de nouveaux sondages plus rapprochés;
- procéder aux relevés stratigraphiques dans les sondages les plus représentatifs;
- prélever des artefacts et, le cas échéant, des échantillons de sols et d'autres matériaux utiles à la compréhension du site;
- recueillir des informations sur les caractéristiques géographiques et géomorphologiques;
- documenter le type d'occupation;
- proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur.

3.0 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

3.1 État des connaissances en archéologie

Une seule étude de potentiel archéologique a déjà été réalisée à proximité du projet (Chrétien 2002). De plus, 10 inventaires archéologiques ont déjà été effectués dans une zone de 10 km ayant pour centre le projet routier (Duval 1971, Provost 1972, Benmouyal 1978, Bilodeau 1993, Pintal 1996, Patrimoine experts 2000, Chrétien 2002, Pintal 2003 et Ethnoscop 2004 et 2006). Enfin, l'examen du registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture et des Communications du Québec indique la présence de 8 sites archéologiques dans cette zone (tableau 1).

Des indices de l'occupation humaine pendant la période préhistorique dans la baie des Chaleurs ont été mis au jour depuis au moins la fin du XIX^e siècle et plusieurs sites archéologiques sont connus à proximité de l'aire d'étude. Cependant, l'analyse de l'ensemble des données n'a pas encore été effectuée. Une recension des données archéologiques préhistoriques (Martijn, C. : 1997) permet néanmoins de constater que l'occupation humaine préhistorique, dans la partie occidentale de la baie des Chaleurs et sur les rives de la rivière Ristigouche, près de son embouchure, est relativement importante.

Dans un rayon de 10 km autour de l'aire d'étude, 6 sites préhistoriques sont répertoriés dans le registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) (tableau 1) et quelques découvertes fortuites ont également été rapportées. Parmi ces découvertes mentionnons une petite hache en chert blanc, retrouvée par un amateur sur la rive ouest de la baie du Chêne, près de la pointe aux Bouleaux (Burke, A. : 2007, communication personnelle). D'autres objets préhistoriques ont également été trouvés de l'autre côté de la rivière Ristigouche, au Nouveau-Brunswick, mais aucune description n'est disponible (Burke, A, 2007). Les données géographiques qui sont relatives à ces sites indiquent qu'ils sont souvent à seulement quelques dizaines de mètres de la rive de la baie des Chaleurs, à des altitudes variant du niveau d'eau actuel de la baie jusqu'à environ 50 m. Quant à la chronologie de l'occupation humaine de ces sites, celle-ci est en général imprécise. Certains indices permettent de croire qu'elle se situerait entre la période Archaïque et la période historique, soit entre 6000 ans avant aujourd'hui et le XVI^e siècle de notre ère.

3.2 Mise en contexte

Cet inventaire archéologique a été réalisé dans le cadre du projet de reconstruction d'un tronçon de 5,40 km de la route 132, entre les km 1+800 et 7+200, dans la municipalité de Pointe-à-la-Croix (figures 1 et 2). Une première visite effectuée les 30 et 31 août 2005 n'a toutefois mené qu'à une expertise couvrant 120 m d'emprise du ministère des Transports du Québec (Ethnoscop 2006). L'inspection visuelle des lieux a permis de constater que la partie ouest de l'aire d'intervention des travaux routiers traversait un cadre bâti ancien faisant partie du vieux noyau villageois d'Oak Bay. De plus, les derniers 280 m à l'est ont été soustraits de l'inventaire car ils sont constitués d'un

affleurement rocheux. L'inventaire archéologique a donc été réalisé sur une distance de 5,12 km, entre les km 1+800 et 6+920.

3.2.1 Cadre géographique

Le projet routier est localisé à l'est du village de Pointe-à-la-Croix. De façon générale, la route 132 longe le pied d'un ensemble montagneux composé d'éléments métamorphisés (gneiss et schistes) et de dépôts grossiers consolidés (conglomérats). La route marque la limite nord d'une frange de terres généralement planes, formant un talus s'étendant vers le sud dans la baie des Chaleurs et ponctué par trois pointes surélevées. Depuis le village de Pointe-à-la-Croix, le territoire présente vers l'est une zone marécageuse à la sortie de la petite rivière du Loup, connue comme ayant été un barachois exploité par les populations amérindiennes et euro-qubécoises. Puis se succèdent le ruisseau Busteed, qui se jette dans la baie du Chêne, la pointe au Chêne, la pointe à la Batterie et, plus loin, la pointe à la Garde (figure 1). Le projet routier comprend l'ancien centre d'Oak Bay jusqu'à la limite est de la baie séparant la pointe à la Batterie de la pointe à la Garde.

Tableau 1: Sites archéologiques connus localisés à proximité du projet 20-3174-8406, route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (en mètres)	Référence
DaDp-1	1 km	Amérindien préhistorique Archaïque	Indéterminée	À Oak Point à environ 3 km au nord de la rivière du Loup	Nouvelle	Inconnue	Duval 1971 et Martijn 1997
DaDq-7	7 km	Amérindien préhistorique Euro-qubécois	Indéterminée	Près du pont reliant le Québec et le Nouveau-Brunswick, 58, rue Riverside East	Matapédia	Inconnue	Chrétien 2002
DaDq-8	7 km	Amérindien préhistorique	Indéterminée	Près du pont reliant le Québec et le Nouveau-Brunswick, 56c, rue Riverside East	Matapédia	Inconnue	Chrétien 2002
DaDp-2	8 km	Amérindien préhistorique	Indéterminée	Au sud de la route 132 à 3,5 km à l'est de l'intersection de la route 132 et de la rue Saint-Antoine	Matapédia	50	Bilodeau 1993 et Martijn 1997
DaDq-2	8 km	Amérindien préhistorique	Indéterminée	Aux environs du Monastère sur la pointe de la Mission	Matapédia	Inconnue	Duval 1971, Desrosiers 1987, Martijn 1997 et Provost 1972
DaDq-3	8,5 km	Euro-qubécois (1608-1759 et 1760-1799)	Navale et portuaire : Épave « Le Machault »	Dans la rivière Restigouche face à Restigouche	Matapédia	Inconnue	Gaumont s.d., Pradeau-Moisson 1978, Sullivan 1986 et Zacharchuk et Wadell 1984
DaDq-6	9 km	Indéterminée	Indéterminée	Extrémité de la pointe de la Mission	Matapédia	Inconnue	Desrosiers 1986
DaDq-5	10 km	Euro-qubécois (1608-1759 et 1760-1799)	Navale et portuaire : Épave « Bienfaisant »	Dans la rivière Restigouche au sud-ouest de la pointe de la Mission	Matapédia	Inconnue	Zacharchuk et Wadell 1984

3.2.2 Rappel historique

Comme c'est le cas pour la plupart des secteurs de la Gaspésie, les nombreux aspects du développement social, économique et architectural ne sont qu'effleurés dans les ouvrages généraux. En 2005, à l'occasion du 150^e anniversaire du village de Pointe-à-la-Croix, une publication commémorative a été préparée (Goudreau 2005). L'ensemble des faits historiques cités dans le présent rapport, des événements relatés dans le tableau 2 ainsi que la plupart des figures proviennent de cette publication.

• XVIII^e siècle

À l'arrivée des premiers Européens, la région de Pointe-à-la-Croix était déjà occupée par les Kwedechs (Iroquois) alors que les Micmacs s'étaient établis du côté de Campbellton. Bien que les eaux de la baie des Chaleurs aient fait l'objet d'une pêche commerciale depuis les dernières décennies du XVII^e siècle, la première concession de terres à l'emplacement actuel du village de Pointe-à-la-Croix n'a lieu qu'en 1707. À ce moment, Charles Morin acquiert la seigneurie dite de Cloridan (figure 3). Celle-ci semble s'étendre depuis Pointe-à-la-Garde à son extrémité ouest et couvre deux lieues de front sur deux lieues de profondeur. Exemptés de l'obligation d'y tenir feu et lieu, Charles Morin et son frère auraient utilisés leur droits sur ces terres pour y établir un poste avancé de pêche. L'occupation y est instable et ne s'avance guère dans les terres.

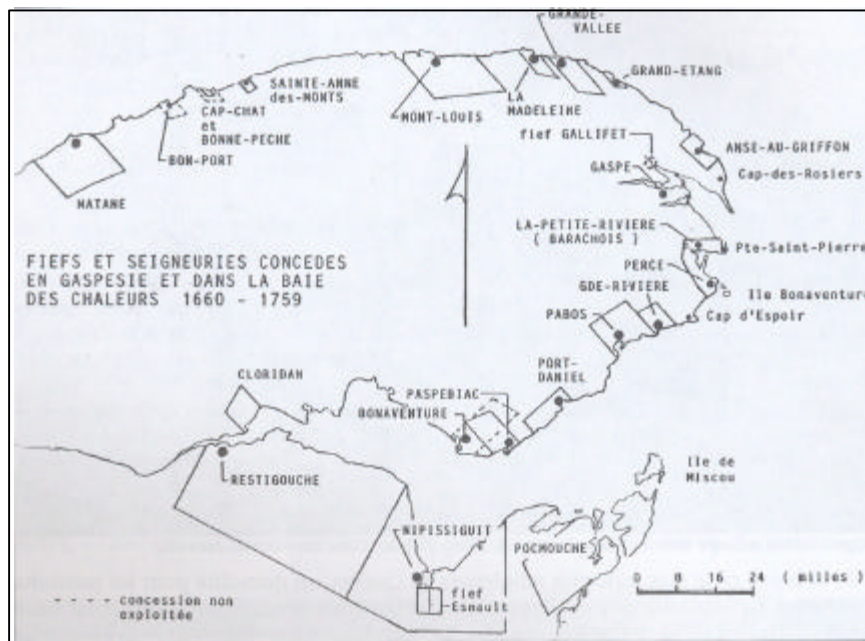


Figure 3 : Carte des fiefs et des seigneuries de la Gaspésie et de la baie des Chaleurs, de 1660 à 1759, dressée par l'historien Mario Mimeault (Revue Gaspésie), dans Goudreau 2005 : 6

Au milieu du XVIII^e siècle, la guerre de Sept ans déclarée entre la France et l'Angleterre crée d'importants mouvements de masse dans la partie atlantique de la Nouvelle-France. La déportation des Acadiens mène plusieurs d'entre eux à venir se réfugier dans la région de Pointe-à-la-Croix. Ils y formeront un premier noyau de population du nom de la Petite-Rochelle, établi derrière la Pointe-à-la-Batterie (figure 4). Ils

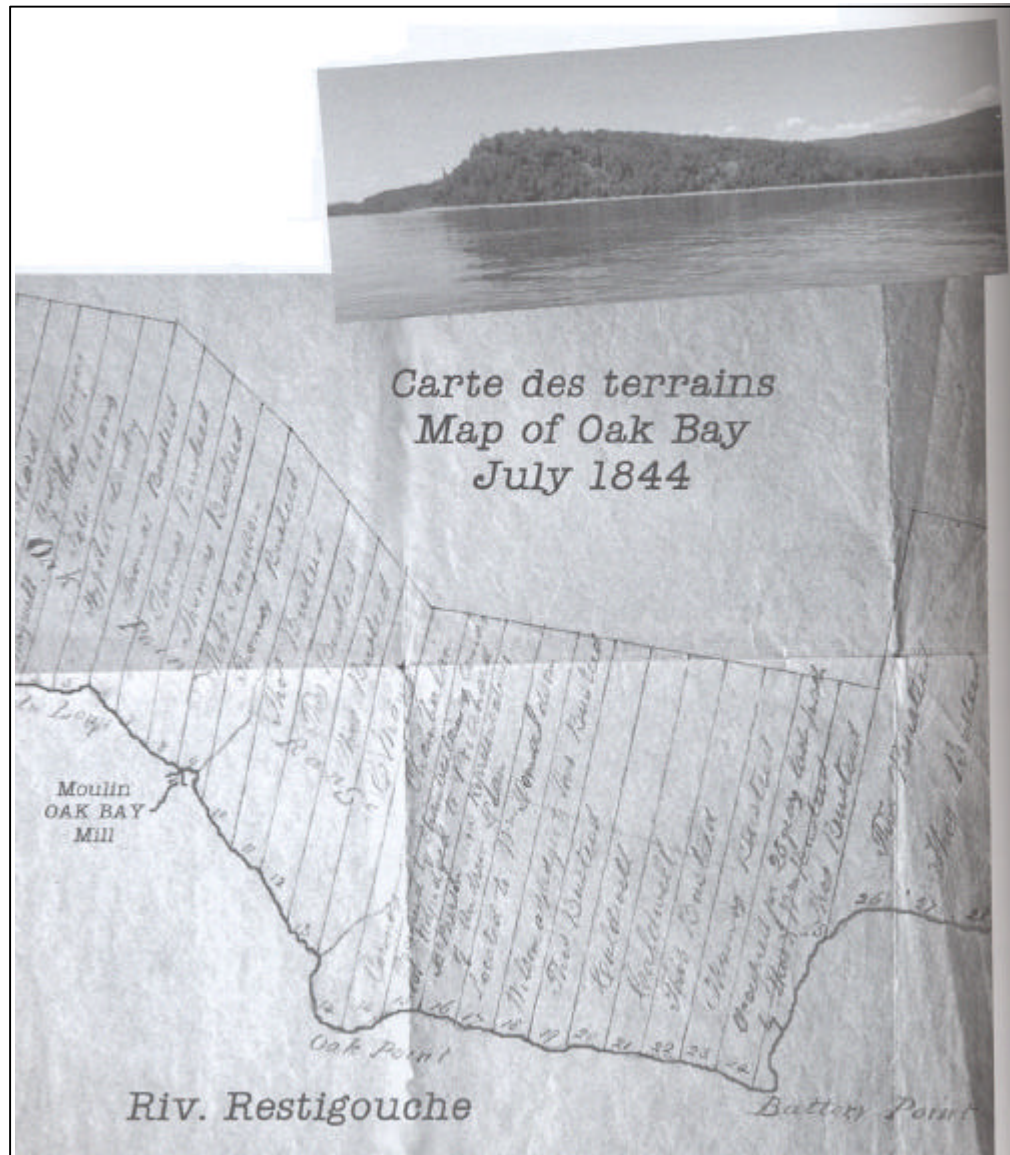


Figure 4 : Photographie de Pointe-à-la-Batterie (Goudreau, M. 1989) et carte de 1844 (Archives de W. B. Busteed) illustrant les noms des propriétaires des lots dans le secteur de Oak Bay, dans Goudreau 2005 : 138

participeront également à l'aménagement et à l'exploitation des différents barachois de cette région (figure 5). Lorsque la Baie-des-Chaleurs tombe aux mains des Anglais en 1760, les positions fortifiées de Pointe-à-Bourdon et de Pointe-à-la-Mission situées à

l'ouest de Pointe-à-la-Croix, de même que celles de Pointe-à-la-Batterie et de Pointe-à-la-Garde, sises du côté est, seront progressivement abandonnées. En fait, à peine quelques années après la Conquête, la région de Pointe-à-la-Croix est progressivement délaissée par les Euro-québécois.



Figure 5 : Peinture de Lewis Parker illustrant la construction d'un aboiteau, dans Goudreau 2005 : 48

C'est à nouveau la guerre qui agit comme le moteur du développement régional alors que les premiers Loyalistes viennent s'établir vers 1784 dans la partie située entre le village de Pointe-à-la-Croix et la Pointe-au-Chêne. Parmi ceux-ci, les familles Busteed et Mann ont très certainement influencé leur développement. Elles y ont possédé de nombreuses terres agricoles et ont occupé des postes prestigieux.

• *XIX^e siècle*

Au début du XIX^e siècle, la naissance d'une industrie navale à l'embouchure de la rivière Ristigouche conduit tour à tour à l'exploitation des sites forestiers et à la construction de nouveaux moulins. L'exploitation de la Pointe-au-Chêne débute vers 1825. À ce moment, un quai est installé sur la pointe et les billes sont sciées ailleurs. Puis, en 1841, un moulin et un nouveau quai sont construits à proximité, à l'embouchure du ruisseau Busteed. L'industrie du bois appuie le développement économique du secteur et le hameau d'Oak Bay prend forme autour de ce moulin (figure 6).

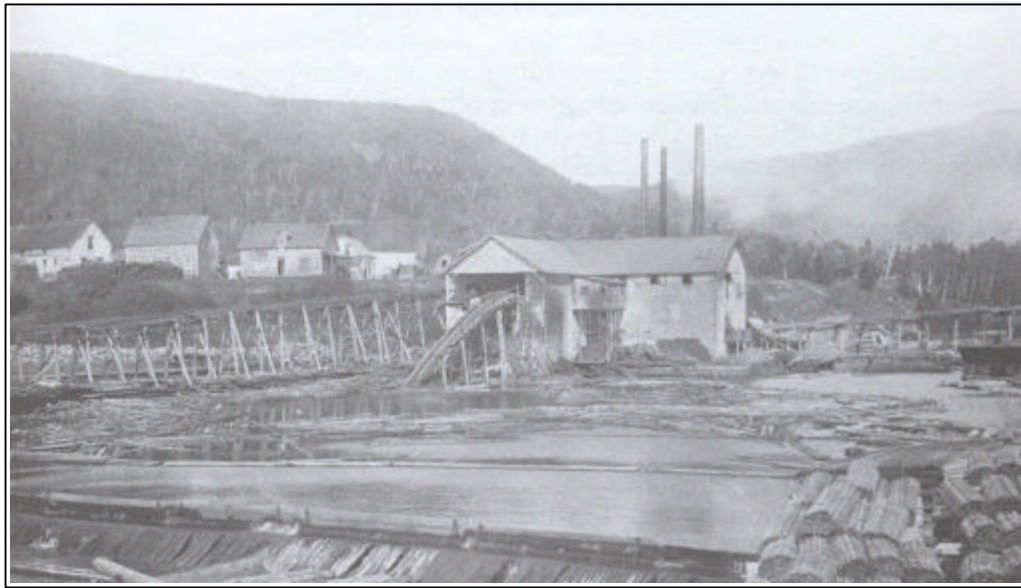


Figure 6 : Au centre, le moulin Sowerby à Oak Bay (Baie-au-Chêne) vers 1900 et, à gauche, maisons et magasin, dans Goudreau 2005 : 201

Vers 1850, une nouvelle vague d'immigration fait apparaître des familles d'Irlandais dans le paysage social de la baie des Chaleurs. Toutefois, le développement économique et démographique demeure lent. L'ancien Canton Mann forme une première constitution municipale en 1855 et prend alors le nom de Cross Point. Territoire amplement desservi par voie d'eau, le premier véritable effort d'aménagement d'un réseau routier viable ne débute réellement qu'en 1834. Le chemin de fer, lui, s'implante en 1890. Une ligne de traversier relie Pointe-à-la-Croix et Campbellton en 1875, alors qu'un bateau à vapeur assure une navette régulière entre Gaspé et Campbellton en 1878.

• **XX^e siècle**

Les apports du XX^e siècle n'empêchent pas la pérennité d'un mode de vie rustique dans la région. Alors que le télégraphe apparaît en 1865, le premier réseau téléphonique fait son entrée en 1912. À cette époque, le service est de mauvaise qualité et le réseau est souvent en panne. Les numéros de téléphone passent de trois à sept chiffres en 1964. Un premier réseau électrique ne dessert Pointe-à-la-Croix qu'en 1950, tandis que le village de Campbellton est branché en 1924. Le pont qui relie les deux rives de cette partie de la baie des Chaleurs est construit en 1961. Au début du XX^e siècle, le ministère responsable de la colonisation des régions éloignées fait la promotion de cette partie de la baie des Chaleurs. Le peuplement des principaux centres (Pointe-à-la-Croix et Oak Bay) s'intensifie et de nouveaux territoires sont ouverts plus au nord, soit Petite-Rivière-du-Loup, L'Alverne, Saint-Conrad et Saint-Fidèle (figure 7).

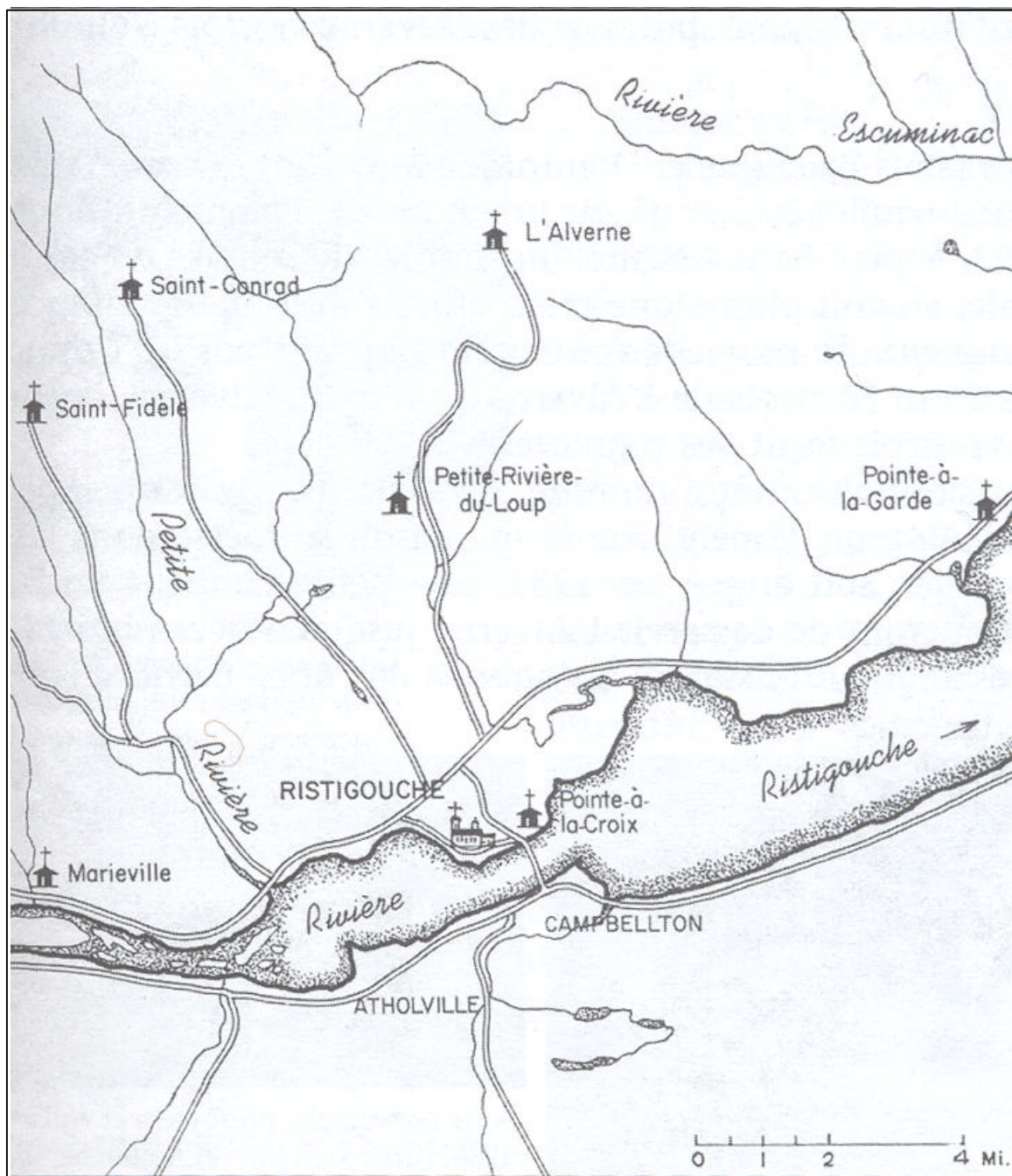


Figure 7 : Carte illustrant les différentes colonies desservies par les Capucins de Ristigouche (Tiré de *Ristigouche, Centenaire des Capucins, 1894-1994*) dans Goudreau 2005 : 105

Tableau 2 : Événements marquants du développement économique et social de Pointe-à-la-Croix

DATE	ÉVÉNEMENT
1707	Concession de la seigneurie de Cloridan à Charles Morin
1758	Arrivée des premiers réfugiés Acadiens
1760	Bataille de la Ristigouche
1761	Les Européens désertent la région
1784	Arrivée des loyalistes
1825	Début de l'exploitation forestière d'Oak Point
1834	Développement d'un réseau routier interrégional
1841	Moulin à scie et quai situés à l'embouchure du ruisseau Busteed
1850	Arrivée des Irlandais
1855	Constitution de la municipalité de Pointe-à-la-Croix
1865	Mise en service d'une ligne télégraphique
1875	Premier traversier entre Pointe-à-la-Croix et Campbellton
1878	Ligne de transport fluvial entre Gaspé et Campbellton assurée par des bateaux à vapeur
1890	Implantation du chemin de fer
1912	Développement du réseau téléphonique
1950	Premiers branchements électriques à Pointe-à-la-Croix
1961	Construction du pont entre Campbellton et Pointe-à-la-Croix

3.3 Inventaire archéologique

Afin de faciliter l'enregistrement des données et le repérage sur les différents feuillets du plan de construction fourni par le ministère des Transports du Québec, le territoire à l'étude a été divisé en cinq zones d'inégales superficies. Ces zones, qui correspondent à de grands ensembles géographiques, ont par la suite été subdivisées en secteurs dont la longueur égale celle des feuillets du plan de construction. De manière générale, les secteurs impairs sont localisés du côté nord de la route et les secteurs pairs sont situés du côté sud. Les seules exceptions concernent les cas où l'emprise des travaux ne correspond qu'à un côté de la route et où certaines propriétés ne sont pas accessibles en raison de litiges entre les propriétaires et le Ministère. En raison de sa grande homogénéité, la zone 5 constitue toutefois un cas d'exception. Seuls deux secteurs, l'un du côté nord et l'autre du côté sud, y ont en effet été circonscrits; ils couvrent l'ensemble des trois feuillets auxquels la zone correspond.

3.3.1 Zone 1

La zone 1 se distingue par la présence de la voie ferrée au nord de la route 132, depuis le km 1+800 jusqu'au km 3+300 (figure 9). En effet, pour toutes les autres zones, une différence de relief entre le côté nord et le côté sud imposera à la voie ferrée de passer au sud de la route. Ainsi, la zone 1 est-elle principalement caractérisée par une topographie généralement plane située de part et d'autre de la route. S'étendant sur 1500 m de longueur sur trois feuillets, la zone 1 a été subdivisée en 10 secteurs (tableau 3).

• **Secteurs 1 et 2**

Les secteurs 1 et 2 correspondent essentiellement aux limites de l'ancien hameau d'Oak Bay jusqu'au ruisseau Busteed à l'est (figure 1), entre les km 1+800 et 2+100 (figure 9, 1/3). On y retrouve plusieurs maisons de part et d'autre de la route qui, selon un résident du secteur, ont déjà été déplacées dans le cadre d'un précédent projet de correction du tracé de la route 132 (anciennement la route n° 4). Lors de notre visite, le Ministère n'avait pas encore conclu d'ententes avec les résidents du côté sud de la route; de plus, la partie est du secteur 2, à partir du km 2+020, forme un talus dont la pente est trop raide pour la réalisation de sondages. Le secteur 2 n'a donc fait l'objet d'aucun inventaire archéologique.

Les sondages réalisés dans le secteur 1 s'inscrivent en continuité avec la première étape du mandat effectuée à la fin du mois d'août 2005 (Ethnoscop 2006). À ce moment, neuf sondages avaient été pratiqués entre les km 1+800 et 1+920, du côté nord de la route (figure 9, 1/3). Cinq d'entre eux s'étant avérés positifs, cet espace a de nouveau fait l'objet d'une intervention archéologique le 21 septembre 2005. Quatre tranchées mécaniques variant de 3,00 m à 5,50 m de longueur ont ainsi été excavées à proximité des premiers sondages. Ces tranchées ont permis de confirmer la présence d'une séquence stratigraphique et de fondations à l'emplacement d'une ancienne chapelle (photo 1). Une partie des fondations de la façade en blocs de béton a été mise au jour à 18,00 m du centre de la route 132, soit à 0,78 m à l'intérieur de la limite de l'emprise du Ministère (figure 9, 1/3).

À cet endroit, l'emprise traverse la partie avant d'un terrain de stationnement, dont la surface est en gravier et où la végétation reprend progressivement ses droits. À la lumière de cette découverte et de l'observation de la surface du stationnement, d'autres blocs de béton affleurants ont pu être mis en relation avec ceux déjà découverts. Étant donné l'emplacement du bâtiment qui excède l'emprise du Ministère, la longueur de ce dernier n'a pu être déterminée; sa largeur atteint toutefois 7,30 m et sa profondeur dans l'emprise est d'environ 1,50 m.

L'état actuel de la recherche permet d'associer ces vestiges aux fondations d'une chapelle construite en 1903 (figure 8), en remplacement d'un bâtiment plus rudimentaire érigé en 1896. Cette chapelle était toujours visible sur une photographie aérienne de 1984 (figure 2). Les fondations elles-mêmes, par leur matériau, seraient plus récentes

(milieu du XX^e siècle?) que la chapelle; celle-ci a pu être déplacée afin de permettre l'aménagement des fondations puis ensuite remise en place.



Figure 8 :
Petite chapelle de l'église unie située à Oak Bay (image tirée d'un livre de madame Eleonor Campbell) dans Goudreau 2005 : 108

Le reste du secteur 1 a été inventorié manuellement sous la forme de sondages de 0,35 m x 0,35 m, dont cinq se sont avérés positifs sur un total de douze. Généralement, on y retrouve des fragments de terre cuite fine blanche, des tessons de verre et quelques capsules métalliques de bouteilles. Ces résultats sont à mettre en relation avec l'occupation actuelle ou récente du côté nord de la route 132. Comme la largeur de l'emprise est d'au plus une douzaine de mètres à cet endroit, aucun vestige architectural associé à la présence d'habitations n'y a été découvert. Il est en effet évident que l'alignement des façades des anciennes habitations, du côté nord de la route 132, se situe plutôt à une vingtaine de mètres du centre de la route. À l'extrémité est du secteur 1, le tracé de l'ancienne route est toujours visible dans le paysage, au sommet du talus du fossé (photo 2). De ce côté de la route, l'alignement des maisons suit donc cet ancien tracé, tandis que du côté sud, plusieurs bâtiments ont dû être déplacés afin d'effectuer la correction de ce nouveau tracé, comme l'ont confirmé plusieurs résidents du secteur. Dans l'ensemble, la séquence stratigraphique du secteur 1 se définit comme suit : un premier niveau d'environ 0,20 m à 0,60 m de sable et de gravier légèrement limoneux, brun à brun jaunâtre, très compact, suivi d'un horizon de sable grossier très graveleux et pierreux, très compact, beige orangé, qui repose sur un till glaciaire à plus de 0,50 m à 0,70 m de profondeur (photo 3).

• **Secteurs 3 et 4**

La majeure partie des secteurs 3 et 4 comprend le lit du ruisseau Busteed (figure 1). Celui-ci s'encaisse à plus de huit mètres de profondeur par rapport au niveau de la route 132. Du côté nord, dans le secteur 3, une terrasse s'est formée à environ deux mètres au-dessus du cours d'eau actuel. Deux sondages y ont été pratiqués, révélant un mince alluvionnement d'au plus une dizaine de centimètres au-dessus du till glaciaire. Tous les autres sondages (10 du côté nord et 11 du côté sud de la route) ont été

réalisés sur la partie la plus élevée des secteurs 3 et 4. Le côté sud de la route est couvert d'une forêt de conifères, mais la présence d'un amoncellement de pierres retrouvé en bordure du talus du ruisseau Busteed rappelle l'exploitation agricole ancienne du secteur (photo 4). À cet endroit, sous la couche d'humus, la séquence stratigraphique révèle la présence d'un limon argileux brun placé au-dessus d'un horizon éluvié, visible à un peu plus de 0,20 m sous la surface (photo 5).

- **Secteurs 5, 6 et 7**

Les secteurs 5, 6 et 7 sont en terrain plat et présentent parfois quelques légères dépressions en forme de cuvette, plus ou moins étendues et généralement humides. Au moment de l'inventaire, les ententes n'étaient pas encore réglées entre le Ministère et les propriétaires du secteur 7. Dans les secteurs 5 du côté nord et 6 du côté sud, ce sont respectivement 16 et 8 sondages qui ont été effectués. La séquence stratigraphique observée sous la surface gazonnée d'une dizaine de centimètres d'épaisseur se présente comme suit : un limon brun orangé, plutôt meuble, de 0,10 m à 0,30 m sous la surface, suivi d'un limon sableux brun pâle, un peu graveleux et un peu caillouteux, meuble, de 0,30 m à 0,60 m sous la surface, localisé au-dessus d'un sable grossier brun.

- **Secteurs 8, 9 et 10**

Trente-cinq sondages ont été réalisés dans les secteurs 8, 9 et 10 formés de champs cultivés (photo 6). Bien que des traces de bois brûlé et de podzols enfouis aient été retrouvées à l'extrémité ouest du secteur 9, généralement la séquence stratigraphique se compose d'un limon argileux, souvent organique, compact, couvrant une argile sableuse brun jaunâtre, graveleuse. Le till glaciaire se retrouve entre 0,25 m et 0,35 m sous la surface.

Tableau 3 : Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix, zone 1, Projet 20-3174-8406

SECT.	Localisation						Nombre de sondages		Technique d'inventaire	Topographie	Stratigraphie	Remarques
	Côté	Début (km)	Fin (km)	Long. max. (m)	Larg. max. (m)	Superficie (m ²) approx.	+	-				
1	Nord	1+800	2+100	300	29	8700	5	7	IV Sp Tm	Secteur plat, confiné entre le front des propriétés et la route	Limite inférieure sous la surface (cm) -10 Surface gazonnée; -60 Sable grossier et pierres, légèrement limoneux; -70 Sable grossier et pierres, légèrement limoneux avec partie argileuse (décomposition); ... Sol morainique rouge.	Les 100 premiers mètres ont déjà été caractérisés lors de l'intervention précédente (Ethnoscop 2006).
2	Sud	2+020	2+100	80	40	3200	-	-	---	Secteur plat, confiné entre le front des propriétés et la route	---	Les ententes n'avaient pas encore été finalisées lors de l'exécution des travaux archéologiques.
3	Nord	2+100	2+400	300	38	11 400	0	12	IV Sp	Dominé par un cours d'eau et une terrasse ancienne, découpant le plateau sur lequel passe la route.	-10 Surface gazonnée; -30 Sable fin à moyen et limon, avec beaucoup de gravier, galets, pierres et blocs; -50 Sable fin limoneux, avec quelques pierres et galets; -65 Sable grossier et limon, induré.	Deux sondages ont été faits sur la terrasse, du côté est du ruisseau.
4	Sud	2+100	2+400	300	40	12 000	0	11	IV Sa	Secteur jumeau du secteur 3	-5 Humus (forêt de conifère); -15 Limon argileux; -20 Limon avec horizon éluvié; -40 Limon argileux beige grisâtre.	A la limite de la pente, des amoncellements de pierres ont été retrouvés. Aujourd'hui, la forêt a repris ses droits.
5	Nord	2+400	2+700	300	20	6000	2	14	IV Sp	Secteur plat. Une grande partie est occupée par une zone humide.	-10 Surface gazonnée; -30 Limon avec pierres et cailloux; -60 Limon sableux très graveleux; -70 Sable grossier, graveleux.	Deux tessons de terre cuite fine blanche ont été retrouvés sous la surface gazonnée. Le secteur n'a pas été retenu pour une analyse plus approfondie.
6	Sud	2+400	2+700	300	25	7500	0	8	IV Sp	Secteur plat. Une grande partie est occupée par une zone humide.	Comparable au secteur 5	---

SECT.	Localisation					Technique d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarques
	Côté	Début (km)	Fin (km)	Long. max. (m)	Larg. max. (m)	Superficie approx. (m ²)	+	-			
7	Nord	2+700	3+000	300	20	6000	-	-	---	Limite inférieure sous la surface (cm)	Les ententes n'avaient pas encore été finalisées lors de l'exécution des travaux archéologiques.
8	Sud	2+700	3+000	300	27	8100	0	20	Secteur plat, cultivé, récemment fauché	-2 Mince couverture de foin; -20 Limon argileux avec un peu de sable et cailloux; -23 Horizon éluviié; -50 Argile limoneuse avec quelques galets.	---
9	Nord	3+000	3+300	300	25	7500	0	12	Secteur plat, partiellement occupé par une zone humide et un chemin de fer aux extrémités essentiellement en culture	-5 Surface gazonnée (en marge d'un champ cultivé); -25 Argile limoneuse, organique (partie cultivée); -35 Argile sableuse et graveleuse; Gravier et argile, compact.	Une partie de ce secteur n'a pas été acquis par le MTQ. Vers le début du secteur, un horizon de bois brûlé a parfois été retrouvé à 30 cm sous la surface.
10	Sud	3+000	3+300	300	28	8400	0	3	Equivalente au secteur 9	-30 Limon (champ cultivé); -50 Argile avec un peu de gravier	Une partie importante du secteur est recouverte d'un remblai très compact.
TOTAL				2780		78 800	7	87			

Légende : **Iv** (inspection visuelle); **Sa** (sondages alternés); **Sp** (sondages ponctuels); **Tm** (tranchées mécaniques).

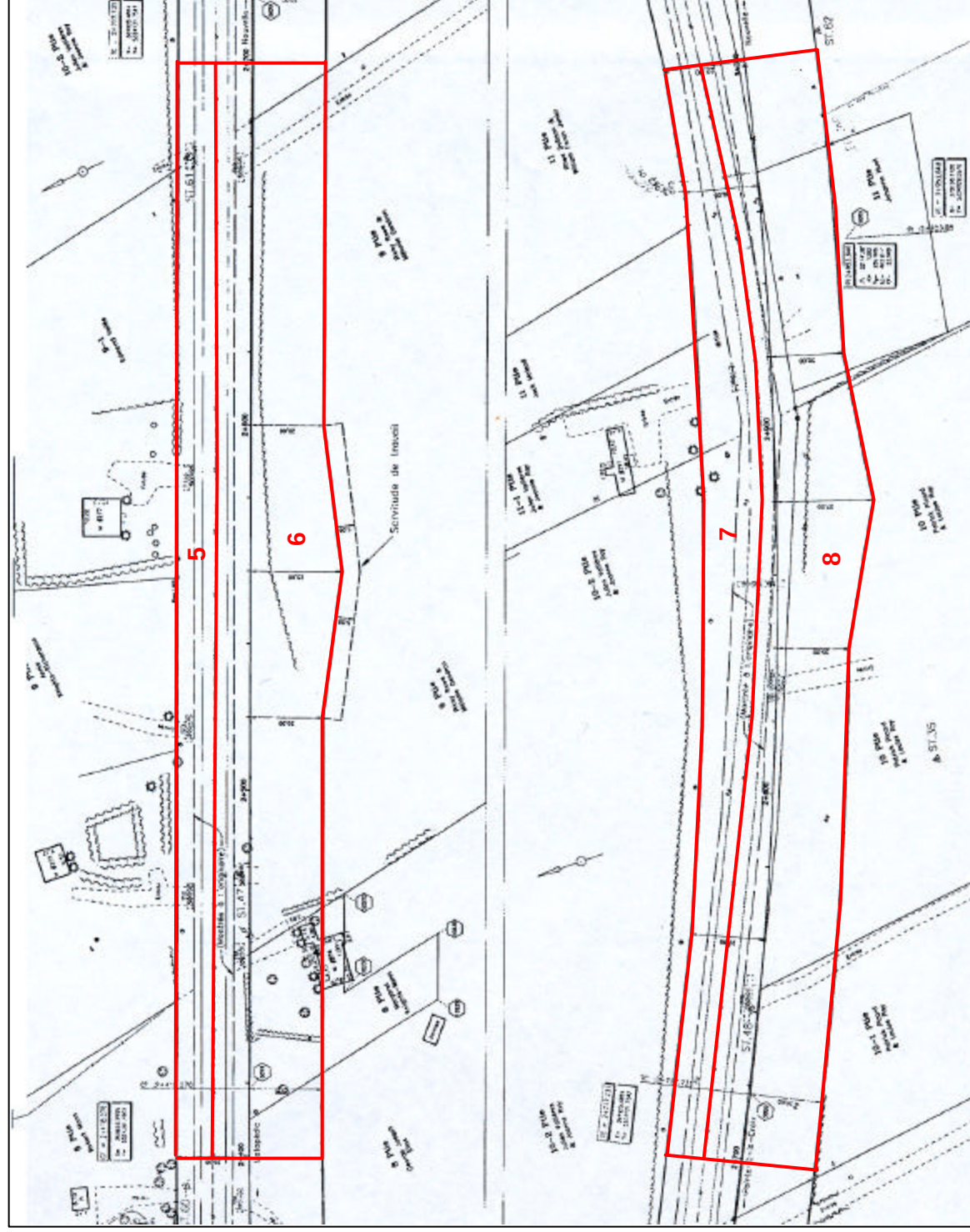


Figure 9 : Localisation des secteurs inventoriés de la zone 1 du projet 20-3174-8406, route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix (2/3)

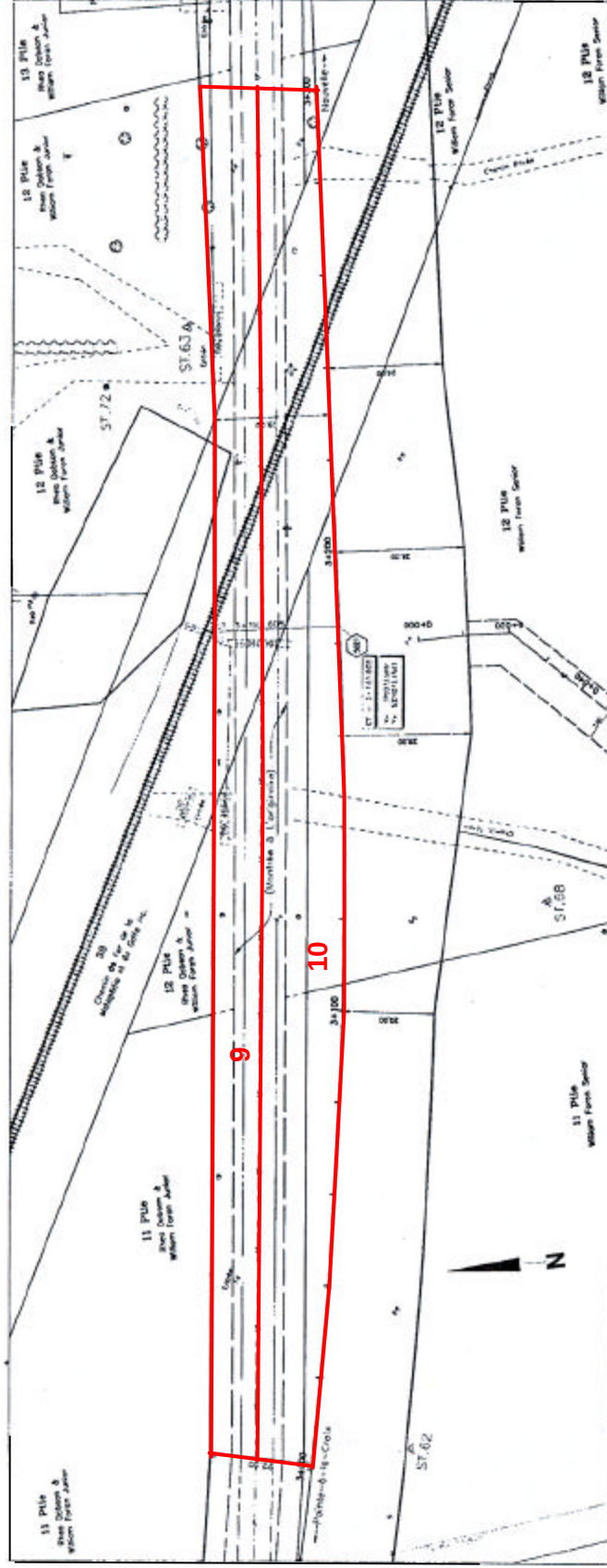


Figure 9 : Localisation des secteurs inventoriés de la zone 1 du projet 20-3174-8406, route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix (3/3)



Photo 1 : Mur de fondation en blocs de béton de l'ancienne chapelle (20-3174-8406-D4-10)



Photo 2 : Ancien tracé de la route n° 4 (route 132) encore visible dans le paysage actuel, du côté nord de la route (20-3174-8406-D5-4)



Photo 3 : Paroi ouest de l'une des tranchées mécaniques du secteur 1 de la zone 1 illustrant la séquence stratigraphique (20-3174-8406-D4-15)



Photo 4 : Amoncellement de pierres provenant de l'épierrement du secteur (20-3174-8406-D4-3)



Photo 5 : Séquence stratigraphique du secteur 4 de la zone 1 (20-3174-8406-D4-8)



Photo 6 : Vue générale des secteurs 8, 9 et 10 de la zone 1 (20-3174-8406-D3-9)

3.3.2 Zone 2

La zone 2 est subdivisée en huit secteurs entre les km 3+300 et 4+570. Elle est délimitée à l'ouest par le passage du chemin de fer au niveau de la route 132 (photo 7) et à l'est par la rupture topographique du versant et son intégration à la route 132 (tableau 4 et figure 10).

- **Secteurs 1 et 2**

L'extrémité ouest de la zone 2 est couverte par les secteurs 1 et 2 qui se présentent comme un ensemble plutôt plat et assez densément habité du côté sud (secteur 2). Dans le secteur 1, du côté nord, la végétation arbustive cache une zone moins bien drainée, où les sols organiques sont épais. En tout, 28 sondages ont été effectués de part et d'autre de la route. Du côté nord de la route, ils ont permis d'observer qu'un limon organique plutôt humide couvre le dépôt glaciaire, à plus de 0,35 m sous la surface. Du côté sud, la séquence stratigraphique révèle parfois un horizon éluvié, enfoui à plus ou moins une vingtaine de centimètres et qui couvre un limon argileux un peu organique.

- **Secteurs 3, 4, 5 et 6**

Les secteurs 3 et 4 sont localisés du côté sud de la route 132, à un endroit où doivent être réalisés des travaux de correction de courbe (figure 10, 2/3). Comme l'emprise du Ministère est complètement décentrée et que les sondages ont pour la plupart été effectués du côté sud de la route, les données recueillies dans ces deux secteurs ont été regroupées. Ils ont donc fait l'objet de 18 sondages, pratiqués sur deux lignes localisées dans un ancien champ cultivé maintenant en friche. La séquence stratigraphique révèle la présence d'un sol labouré sur environ une trentaine de centimètres en surface, constitué d'un limon argileux et de quelques pierres et qui recouvre une argile grise rougeâtre, très compacte.

La majeure partie du secteur 5 a été perturbée par le passage d'une débroussailleuse et de véhicules lourds (photo 8). Seuls cinq sondages y ont été effectués. Le secteur 6, quant à lui, comprend une portion décapée et une portion humide, très mal drainée. La partie décapée n'a fait l'objet que d'une inspection visuelle (photo 9), tandis que dans la partie humide, deux sondages ont été réalisés à proximité des restes de bâtiments agricoles effondrés, visibles en surface et situés à l'extérieur de l'emprise. Aucun vestige n'a toutefois été mis au jour à cet endroit.

- **Secteurs 7 et 8**

Traversant jusque là une partie plutôt plane du piedmont, la route 132 vient se buter contre un escarpement à l'emplacement des secteurs 7 et 8 de la zone 2. Ainsi, alors que le secteur 8 est généralement assez plat, le secteur 7 est accroché à un flanc rocheux fortement en pente. Toutefois, le tracé d'une ancienne voie de circulation située sur une corniche naturelle, un peu au-dessus de la route actuelle, a permis d'effectuer

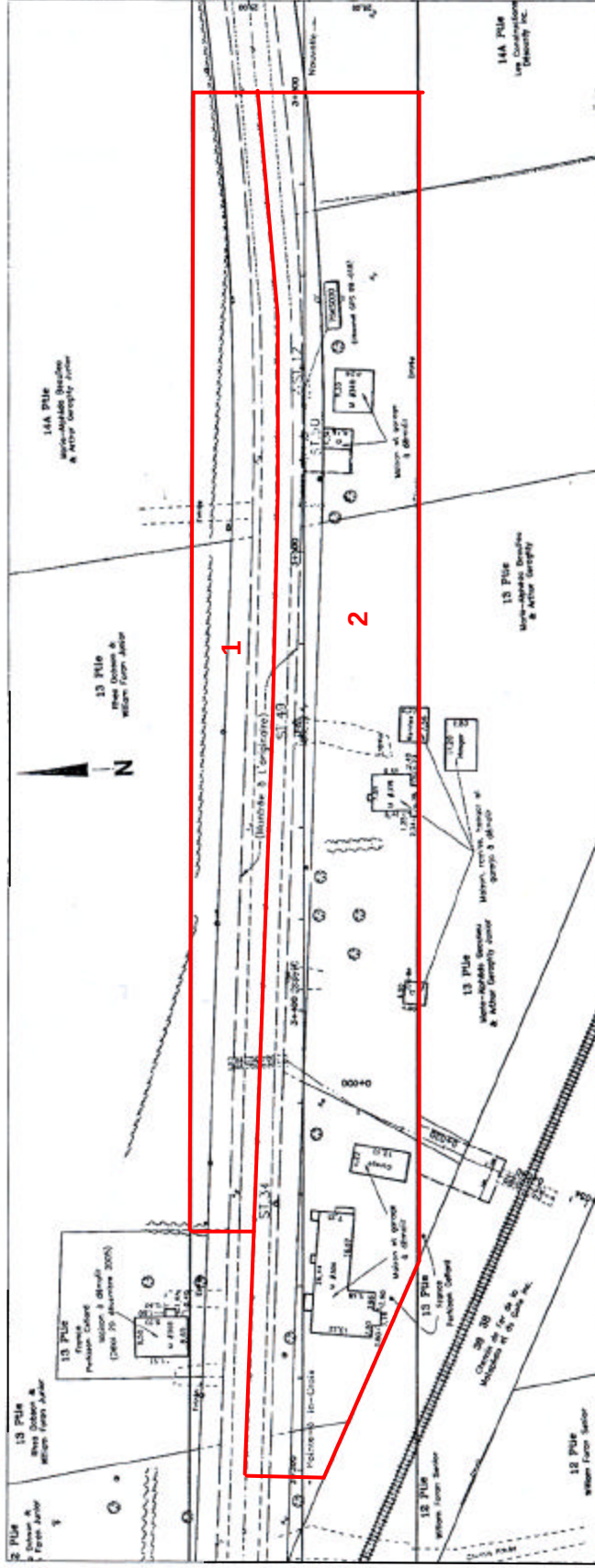
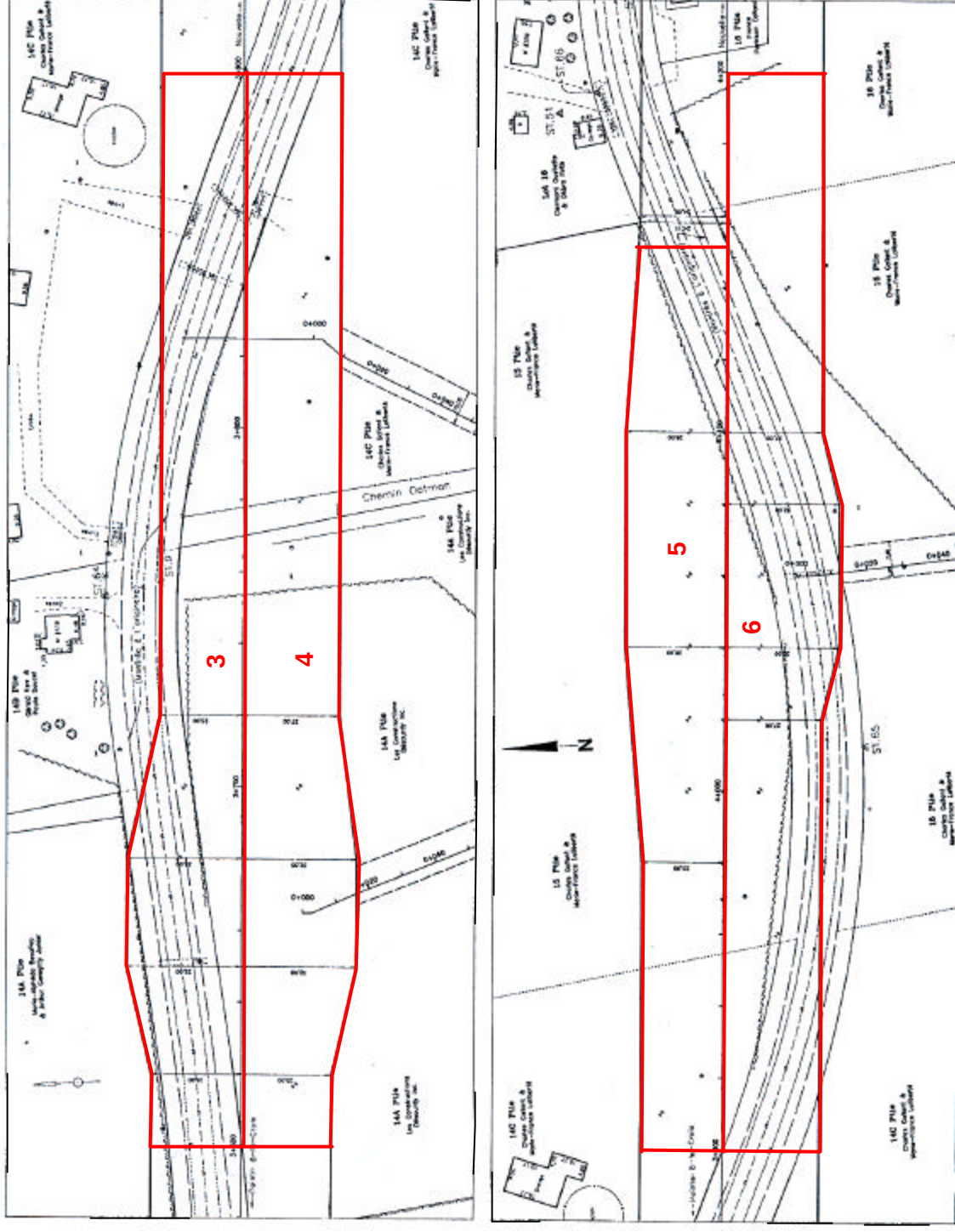


Figure 10 : Localisation des secteurs inventoriés de la zone 2 du projet 20-3174-8406, route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix (1/3)



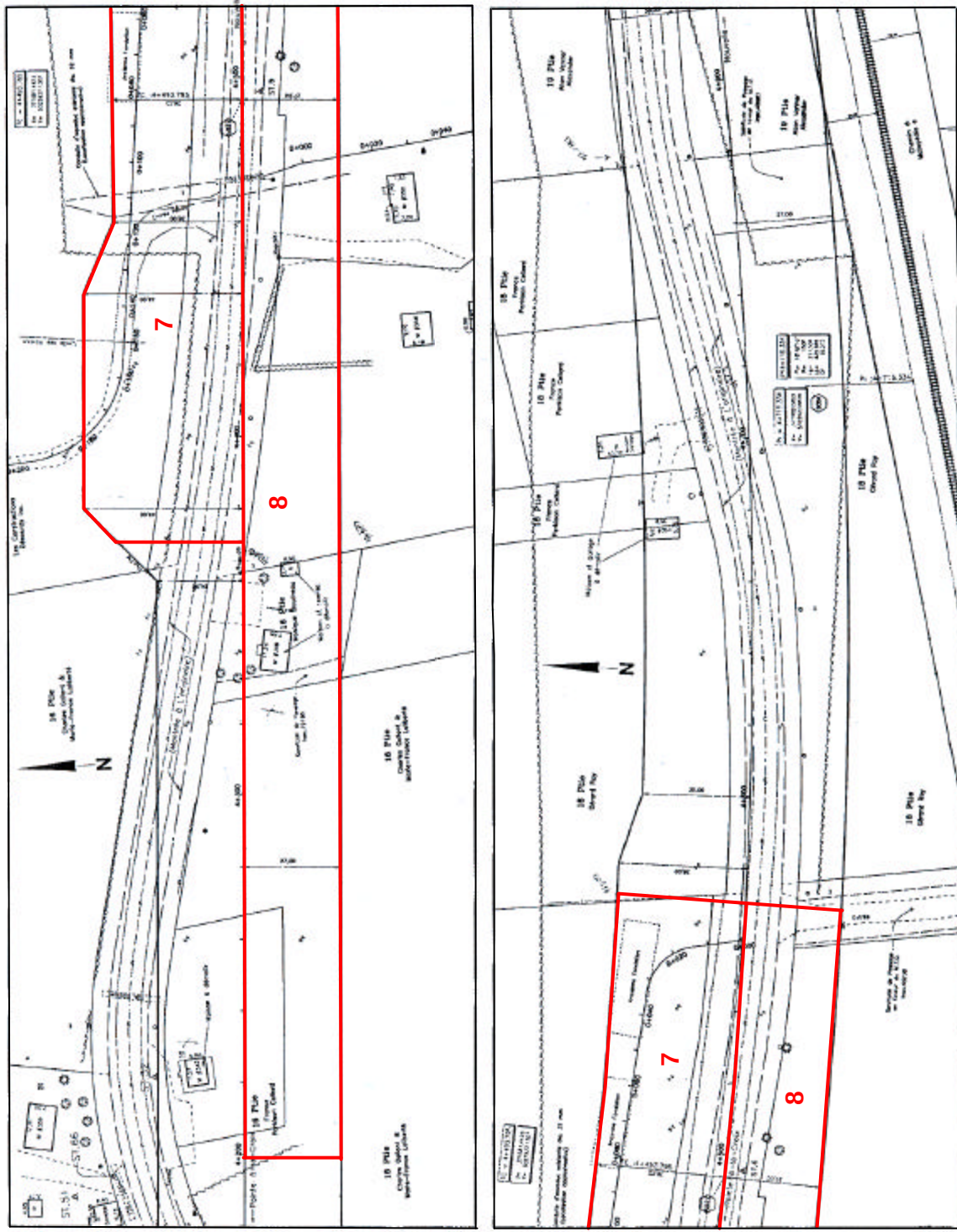


Figure 10 : Localisation des secteurs inventoriés de la zone 2 du projet 20-3174-8406, route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix (3/3)

cinq sondages. Les sols y sont très pauvres, révélant un conglomérat à moins de 0,25 m sous la surface. À l'extrémité est du secteur 7, des vestiges apparents en béton ont fait l'objet d'un relevé photographique (photo 10). Ils appartiennent à une ancienne exploitation agricole gérée par les Sœurs Hospitalières au cours des années 1940 (figure 11). La résidence des Sœurs, une maison construite du côté sud de la route en 1896, n'a pas été retrouvée (figure 12). Comme le sol avait été labouré à cet endroit, seuls deux sondages ont pu y être pratiqués après une inspection visuelle des lieux.



Figure 11 :
Le poulailler et la porcherie de la ferme Saint-Joseph administrée par les Sœurs Hospitalières et qui fournissait des produits agricoles à l'hôpital Hôtel-Dieu Saint-Joseph de Campbellton (Collection de la famille Jean), dans Goudreau 2005 : 211



Figure 12 :
Maison de la ferme Thomas Young construite en 1896 et rachetée par les Sœurs Hospitalières vers 1940 (Goudreau 2005 : 208)

Tableau 4 : Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix, zone 2, Projet 20-5472-9901

SECT.	Localisation						Nombre de sondages		Technique d'inventaire	Topographie	Stratigraphie	Remarques
	Côté	Début (km)	Fin (km)	Long. max. (m)	Larg. max. (m)	Superficie approx. (m ²)	+	-				
1	Nord	3+350	3+600	250	25	6250	0	14	Iv Sp	Secteur plat, boisé, plutôt humide	Limite inférieure sous la surface (cm) -35 Surface gazonnée très épaisse, constituée d'un limon assez humide; -50 sable grossier avec gravier et cailloux, saturé d'eau.	---
2	Sud	3+300	3+600	300	25	7500	0	14	Iv Sp	Secteur plat traversant des terrains privés	-15 Limon argileux; horizon éluvié; -17 limon argileux, légèrement organique; -25 limon argileux. -40	La séquence podzolique a été retrouvée à plusieurs endroits.
3-4	Sud	3+600	3+900	300	32	9600	0	18	Iv Sa	Secteur plat anciennement labouré, aujourd'hui réoccupé par un boisé	-5 Surface gazonnée; -15 limon argileux avec quelques galets (ancien sol cultivé); -30 argile grise très compacte.	---
5	Nord	3+900	4+158	258	28	7 224	0	5	Iv Sp	Secteur assez plat, mal drainé et gorgé d'eau	-5 Surface gazonnée (hautes herbes); -15 limon organique, meuble; -30 limon argileux; -38 argile limoneuse avec gravier; -42 argile lourde.	La majeure partie du secteur a été dévastée par la débousqueuse et le buteur.
6	Sud	3+900	4+200	300	32	9600	0	2	Iv Sp	Secteur plat, mal drainé. Une partie du secteur a été décapé.	Stratigraphie semblable au secteur 4. Inspection visuelle sur toute la surface décapée.	Presque la totalité du secteur est occupée par la route 132.
7	Nord	4+370	4+570	200	44	8800	0	5	Iv Sp	Très en pente; traces d'une ancienne voie de circulation et terrasse occupée par les ruines de bâtiments agricoles.	-25 Sable avec forte proportion de galets et de blocs; -40 roche mère (conglomérat) météorisée.	Trop perturbé, le secteur des bâtiments agricoles n'a pas fait l'objet de sondages.

SECT.	Localisation					Technique d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarques
	Côté	Début (km)	Fin (km)	Long. max. (m)	Larg. max. (m)	Superficie, approx. (m ²)	+	-			
8	Sud	4+200	4+570	370	27	9990	0	2	Secteur légèrement en pente, plus bas que le niveau de la route, avec deux champs labourés.	Limite inférieure sous la surface (cm) Sol plutôt argileux observé dans les champs labourés	---
TOTAL				1978		58 964	0	60			

Légende : **Iv** (inspection visuelle); **Sa** (sondages alternés); **Sp** (sondages ponctuels); **Tm** (tranchées mécaniques).



Photo 7 : Vue générale de l'intersection entre le chemin de fer et la route 132 qui délimite la zone 2 à l'ouest (20-3174-8406-D6-3)



Photo 8 : Traces laissées par le passage d'une débroussailleuse et de véhicules lourds dans le secteur 5 de la zone 2 (20-3174-8406-D6-9)



Photo 9 : Vue d'ensemble de la partie décapée du secteur 6 de la zone 2 (20-3174-8406-D6-4)



Photo 10 : Vue générale des murs de fondation en béton du poulailler et de la porcherie de la ferme Saint-Joseph dans le secteur 7 de la zone 2 (20-3174-8406-D2-16)

3.3.3 Zone 3

La zone 3 se trouve entre les km 4+570 et 5+220 et a été subdivisée en deux secteurs répartis de part et d'autre de la route 132 (tableau 5 et figure 13). Elle se caractérise par le fait que l'emprise traverse à cet endroit un glacis avec une pente de 3° à 5° qui s'est probablement formée sous le niveau de l'ancienne mer postglaciaire. L'implantation de la route 132 a tronqué le glacis, ce qui donne l'impression à première vue qu'il y aurait deux terrasses étagées (photo 11). Le nouveau site archéologique DaDp-3 a été retrouvé à la base du glacis, à l'endroit où celui-ci s'estompe un peu avant d'atteindre le chemin de fer (voir section 3.3.4).

- **Secteur 1**

Le secteur 1 est situé du côté nord de la route et couvre la partie supérieure du glacis. Onze sondages, dont plusieurs atteignaient plus d'un mètre de profondeur, ont révélé la présence d'un terrain qui fut anciennement cultivé. La séquence stratigraphique est constituée en surface d'un sable limoneux brun, meuble et épais de 0,35 m; il recouvrait à plusieurs endroits les restes d'un sable limoneux éluvié, perturbé à son sommet. Entre 0,40 m et 0,75 m, une couche de sable limoneux brun pâle, graveleux et pierreux est présente. La couche inférieure est constituée de blocs généralement subarrondis et subanguleux, entremêlés dans une matrice de sable beige compact qui pourrait bien s'apparenter à un till d'ablation au faciès pierreux. Aux environs du km 5+040, les restes des fondations d'un important bâtiment agricole sont encore visibles. Toutefois, comme il s'agit d'une structure en béton et qu'une petite partie seulement se trouve à l'intérieur de l'emprise du Ministère, ces vestiges n'ont pas fait l'objet d'un relevé archéologique.

- **Secteur 2**

Du côté sud de la route 132, le secteur 2 comprend la fin du glacis et sa jonction avec un terrain plat, situé près de la voie ferrée. Trente-sept sondages ont été effectués, dont dix se sont avérés positifs. Deux lignes de sondages réalisés entre les km 4+640 et 4+740 ont révélé la présence de tessons de terre cuite fine blanche et de concrétions métalliques dans l'horizon de surface de six sondages. Ces artefacts ont été mis en relation avec des amas de déchets déposés récemment (après 1950), apparents en surface sans aucune autre évidence d'occupation (figure 13). L'observation de traces au sol et la présence de niveaux stratigraphiques révélateurs enregistrés dans quatre sondages ont permis d'identifier une zone à potentiel archéologique dans la partie centrale du secteur 2 (voir section 3.3.4).

Tableau 5 : Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix, zone 3, projet 20-3174-8406

SECT.	Localisation					Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarques		
	Côté	Début (km)	Fin (km)	Long. max. (m)	Larg. max. (m)	Superficie approx. (m ²)	Technique d'inventaire				+	-
1	Nord	4+780	5+220	440	27	11 880	Iv Sp	0	11	En pente légère vers le sud, tronquée par la route.	-5 Surface gazonnée; -37 sable limoneux bien drainé avec quelques cailloux (niveau d'anciens labours); -40 horizon éluvié; -75 sable limoneux et cailloux, bien drainé; -100 cailloux et pierres arrondies et angulaires avec sable, compact.	Les sondages ont été effectués dans la paroi tronquée par la route, permettant ainsi une lecture stratigraphique profonde.
2	Sud	4+570	5+220	650	30	19 500	Iv Sa Tm	15	27	Plutôt plat. Quelques éléments de relief ont permis de localiser deux bâtiments et un puits.	Très variable selon l'emplacement dans le site. Les horizons naturels semblent correspondre à un limon avec quelques cailloux et à 30 à un sable grossier un peu graveleux.	Le site archéologique DaDp-3 est compris entre la route et la voie ferrée et entre les km 4+840 et 5+010.
TOTAL				1090		31 380		15	38			

Légende : **Iv** (inspection visuelle); **Sa** (sondages alternés); **Sp** (sondages ponctuels); **Tm** (tranchées mécaniques).

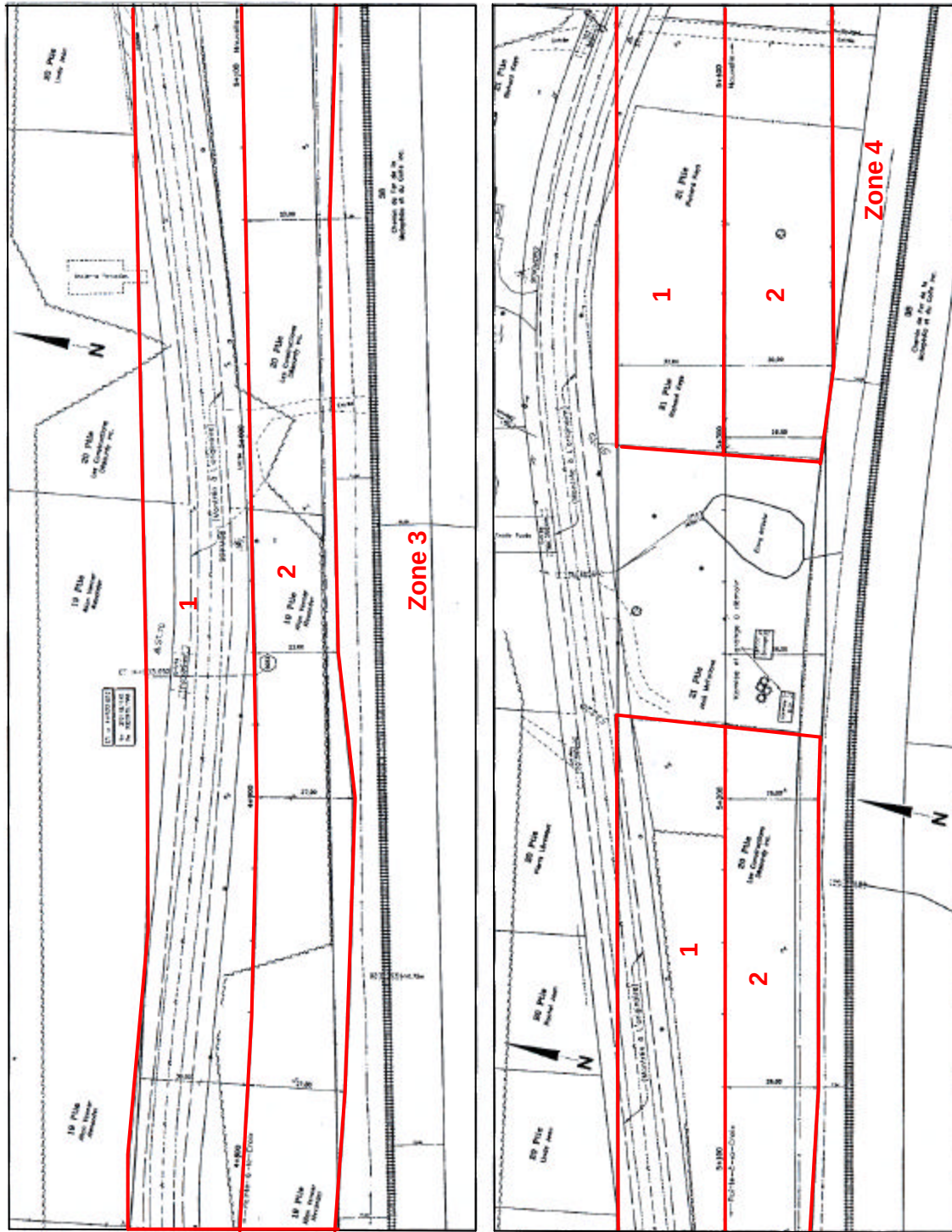


Figure 13 : Localisation des secteurs inventoriés des zones 3 et 4 du projet 20-3174-8406, route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix



Photo 11 : Vue générale de la route 132 dans le glacis de la zone 3 (20-3174-8406-D3-20)

3.3.4 Site archéologique DaDp-3

Les limites du nouveau site archéologique DaDp-3 ont été établies à partir des éléments qui composent le paysage actuel et de l'étendue des vestiges enfouis ou apparents (plan 1). C'est ainsi que la route 132 et la voie ferrée forment les limites nord et sud, que la limite est du site se trouve à l'emplacement d'un chemin d'accès orienté selon un axe nord-sud (km 5+005) et que sa limite ouest correspond à une zone de déchets observée en surface du sol (km 4+820). L'essentiel des vestiges est toutefois concentré entre les km 4+855 et 4+960 (plan 1).

L'importance et l'étendue des vestiges dégagés lors de l'inventaire archéologique par sondages manuels ont mené à un deuxième type d'intervention réalisé au moyen de tranchées exploratoires. Cinq tranchées ont donc été excavées mécaniquement à trois endroits différents. L'enregistrement des données recueillies dans ces tranchées a été effectué à l'aide du système Tikal et les artefacts récoltés dans chacune d'entre elles ont été traités et inventoriés (annexe B) selon les normes du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

- ***Sous-opération DaDp-3-1A, puits***

La sous-opération DaDp-3-1A est localisée à l'emplacement d'une dépression qui résulte d'une érosion, située au pied du talus de la route 132, au km 4+855 (plan 2). À cet endroit, une tranchée de 3,90 m sur 2,50 m a été excavée jusqu'à une profondeur de 2,25 m. Elle a permis de mettre au jour 11 pièces de bois d'une longueur moyenne de 1,00 m. Ces pièces se présentaient sous la forme de demi-troncs, probablement fendus au coin, et dont les extrémités ont été sciées à mi-bois afin qu'elles s'emboîtent l'une dans l'autre pour former un carré (photo 12). Les dimensions de ces pièces de bois varient légèrement (longueur entre 0,97 m et 1,07 m puis diamètre entre 0,18 m et 0,20 m). L'intérieur de la structure de forme carrée est de 0,81 m sur 0,81 m. Un échantillon a fait l'objet d'une analyse pour l'identification de l'essence du bois (annexe C). Le rapport d'analyse confirme l'utilisation de pièces de bois de sapin baumier (*Abies balsamea*) pour l'aménagement de ce qui forme un puits.

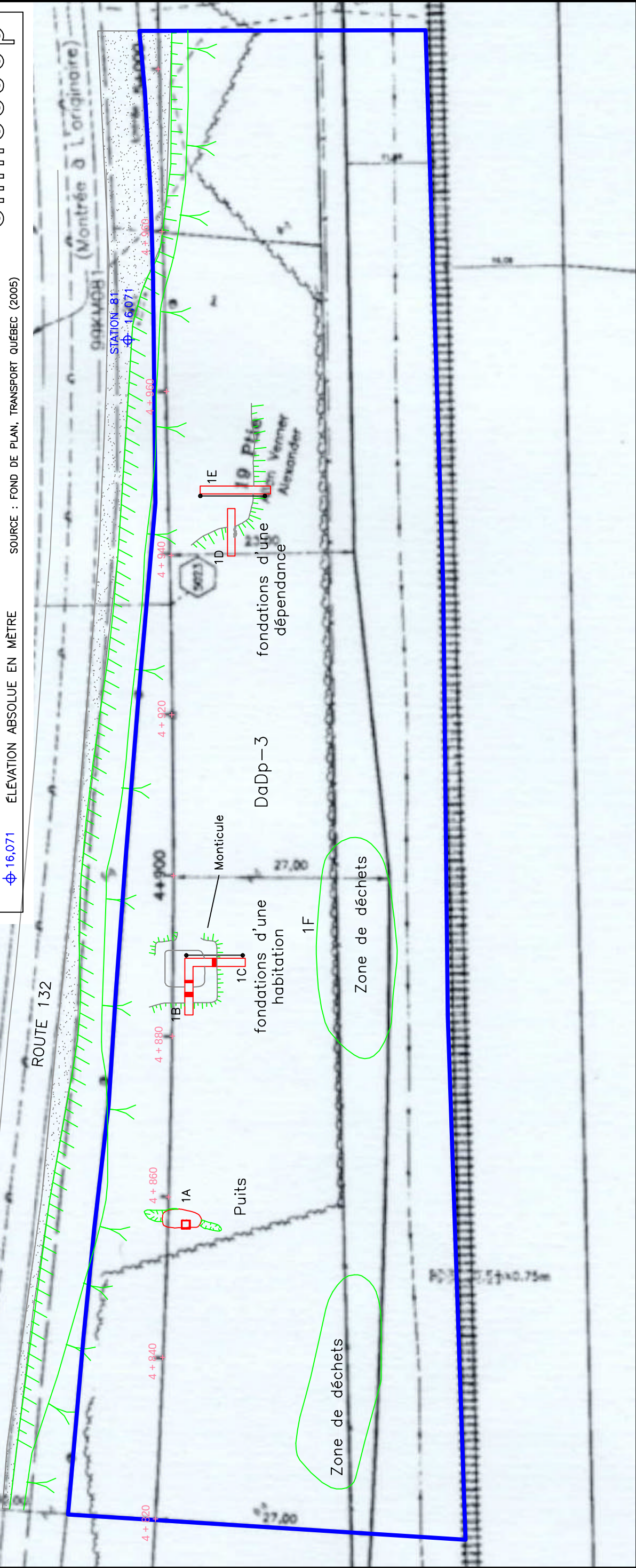
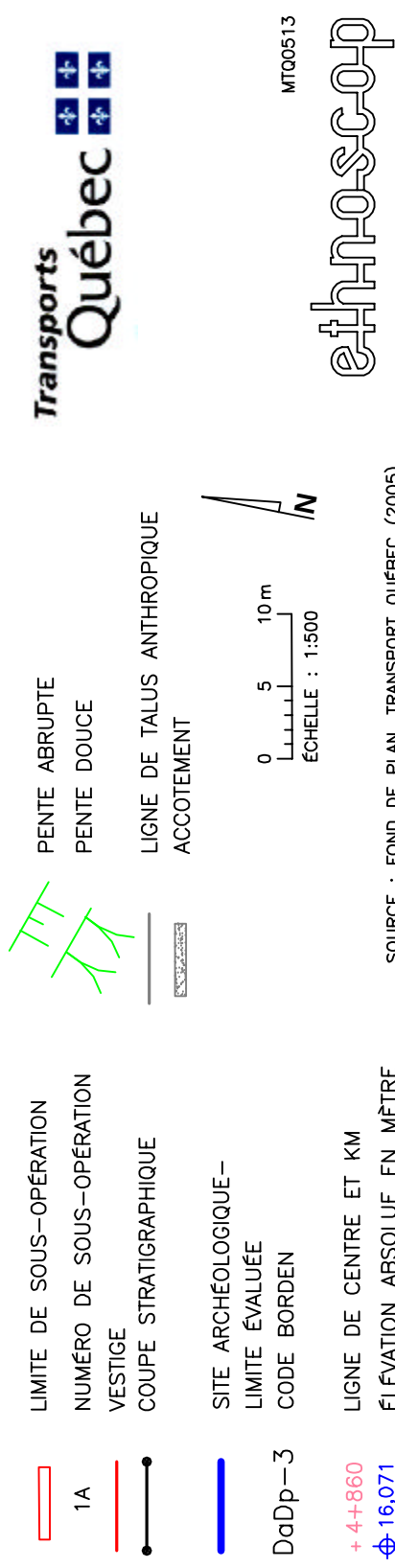
Les pièces de bois recueillies proviennent du fond de la tranchée et ne couvraient pas toute la hauteur du puits. Certaines de ces pièces avaient probablement été récupérées ou s'étaient tout simplement enfoncées plus profondément dans l'argile. Après son abandon, le puits a été rempli avec divers déchets. On y a entre autres retiré une pièce de poêle en fonte, un segment de tuyau métallique et une assiette de fer émaillé (lot 1A1, annexe B). Aucune séquence stratigraphique n'a pu être observée dans les parois de la sous-opération DaDp-3-1A qui sont constituées d'un mélange de till argileux brun rougeâtre. L'extérieur du caisson de bois qui forme le puits a été remblayé avec un sable argileux gris, grossier. Les premières pièces de bois ont été extraites de la fosse à 1,50 m de profondeur et le niveau de la nappe phréatique est apparu à une dizaine de centimètres plus bas.

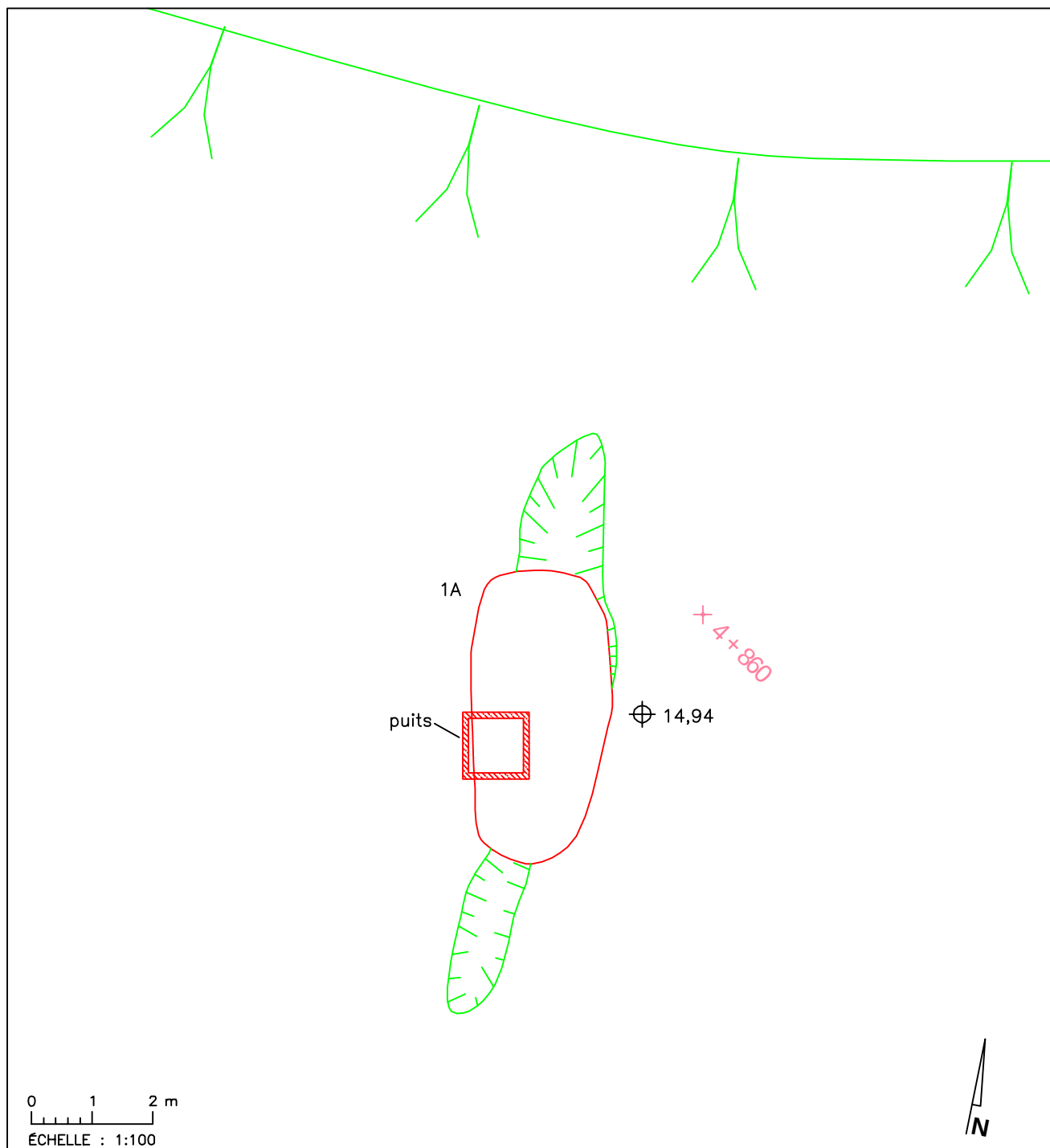
RECONSTRUCTION DE LA ROUTE 132, MUNICIPALITÉ DE POINTE-À-LA-CROIX, PROJET 20-3174-8406

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DU SITE DaDp-3

PLAN 1





RECONSTRUCTION DE LA ROUTE 132, MUNICIPALITÉ DE POINTE-À-LA-CROIX,
PROJET 20-3174-8406

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SOUS-OPÉRATION DaDp-3-1A, PUIITS

PLAN 2

+4+860

LIGNE DE CENTRE ET KM

⊕ 14,94

ÉLEVATION ABSOLUE EN MÈTRE

—

LIMITE DE SOUS-OPÉRATION

▨

PIÈCES DE BOIS

⚡

PENTE ABRUPTTE

PENTE DOUCE

1A

NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION

ethnoscop MTQ0513



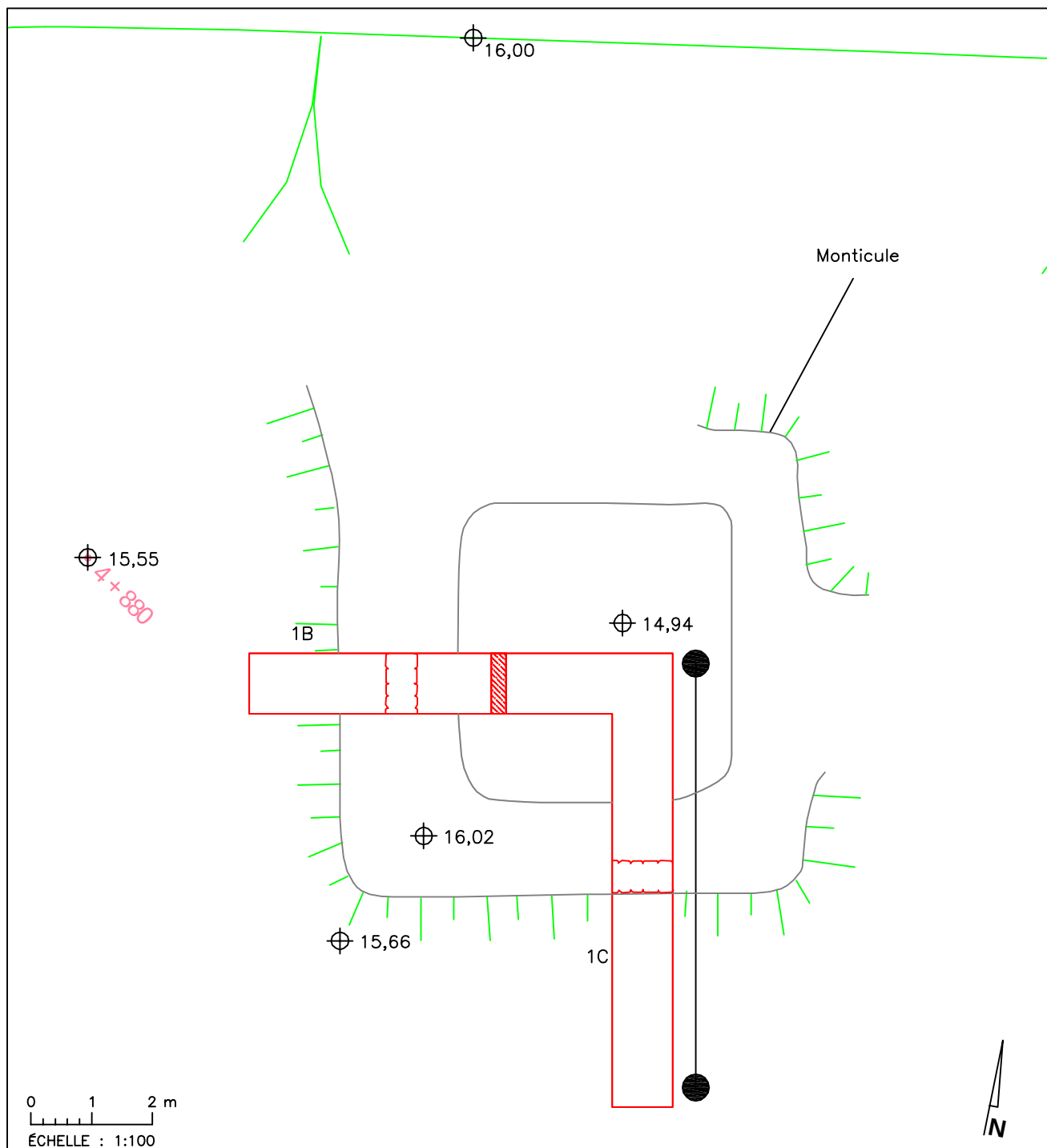
Photo 12 : Pièces de bois recueillies à l'emplacement du puits dans la sous-opération DaDp-3-1A (DaDp-3-05-D1-5)

- ***Sous-opérations DaDp-3-1B et 1C, habitation***

L'emplacement des fondations d'une habitation a pu être localisé grâce à la topographie du terrain. L'inspection visuelle a en effet permis d'observer un monticule de forme quadrangulaire de 8,00 m sur 8,00 m, présentant une importante dépression en son centre, entre les km 4+884 et 4+893. Deux tranchées excavées mécaniquement ont donc été disposées perpendiculairement l'une à l'autre afin de caractériser les anciennes fondations (plan 3). La sous-opération DaDp-3-1B, orientée selon un axe est-ouest, mesure 1,00 m sur 7,00 m et traverse la partie ouest de cette structure, depuis son centre jusqu'au-delà du monticule (photo 13). Elle a permis de mettre au jour un mur de pierres d'une cinquantaine de centimètres de largeur, d'un appareil irrégulier et dont deux à trois assises sont conservées (photo 14). La base du mur repose sur l'ancien horizon de surface et la partie inférieure des deux parements (intérieur et extérieur) a été remblayée. À environ 1,50 m du centre de ce mur, vers l'intérieur de la fondation, une structure constituée de deux pièces de bois rond (possiblement des résineux), posées à plat et superposées, a été retrouvée sous l'ancien horizon naturel. De plus, un niveau horizontal de bois brûlé, possiblement associé à l'ancien plancher, a été dégagé à la base de cette structure (photo 15). Enfin, la partie centrale de cette fondation d'habitation était remplie de débris, la plupart métalliques. Aucun artefact n'a cependant été recueilli dans les limites de cette sous-opération.

La sous-opération DaDp-3-1C, orientée selon un axe nord-sud, a permis de comprendre l'organisation spatiale à l'arrière de cette structure. Rejoignant la sous-opération 1B au centre de la dépression, elle s'étend sur 7,50 m de longueur et 1,00 m de largeur (plan 3). Dans la section correspondant à l'intérieur de la structure, un niveau de bois brûlé a été retrouvé au-dessus du sol stérile en place, à environ 14,25 m d'élévation (NMM). Cet ancien plancher de bois semblait reposer sur des alignements de briques enfoncés dans le sol (figure 14). Sous le monticule, la base du mur de fondation sud repose à plus de 2,00 m sous l'ancien horizon de surface (photo 16). Deux canalisations ont également pu être observées dans la paroi est de la tranchée. La première, orientée selon un axe nord-sud, est constituée de fragments de planches latérales décomposés et semble associée au système d'évacuation des eaux usées (figure 14). Quant à la seconde canalisation, il s'agit d'un tuyau de métal de 0,05 m de diamètre qui servait sans doute à l'alimentation en eau potable.

Plusieurs artefacts ont de plus été recueillis dans la sous-opération 1C, dont les principaux dépôts se trouvaient en surface du plancher de bois du sous-sol et près de la surface du monticule, du côté sud du mur de maçonnerie. La cueillette de ces artefacts a pris la forme d'un échantillonnage sélectif qui a été rattaché au lot DaDp-3-1C1 (annexe B). Parmi les objets recueillis, notons plusieurs fragments de terre cuite fine blanche, dont la plupart sont altérés par le feu, des tessons de verre vert foncé (bouteilles de gin à quatre épaules) et de bouteilles d'eau gazeuse à cul arrondi de même qu'une théière, un brûleur de lampe à l'huile, un isolateur électrique et une machine à coudre (photo 21).



RECONSTRUCTION DE LA ROUTE 132, MUNICIPALITÉ DE POINTE-À-LA-CROIX,
PROJET 20-3174-8406

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

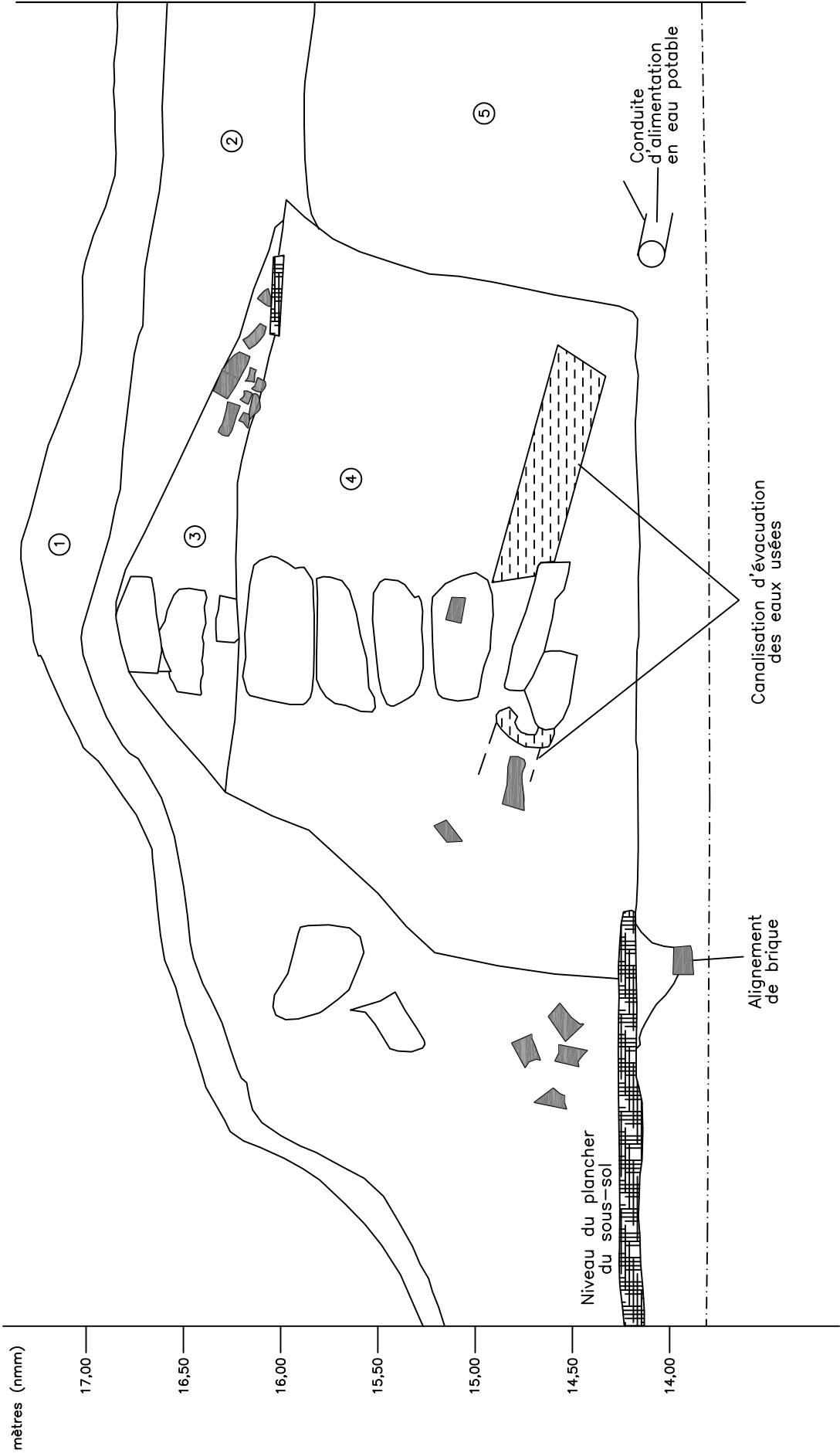
SOUS-OPÉRATIONS DaDp-3-1B ET 1C, FONDATIONS D'UNE HABITATION

PLAN 3

—	LIMITE DE SOUS-OPÉRATION	$\oplus 15,55$	ÉLÉVATION ABSOLUE EN MÈTRE
1B	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION	$+4+860$	LIGNE DE CENTRE ET KM
—●—	COUPE STRATIGRAPHIQUE		
	PIÈCES DE BOIS		
	MUR DE PIERRES		
—	LIGNE DE TALUS ANTHROPIQUE		
			PENTE ABRUPTÉ
			PENTE DOUCE

ethnoscop MTQ0513

COUPE STRATIGRAPHIQUE



- ① Limon organique brun foncé, meuble, avec quelques inclusions de pierres, nombreuses racines.
- ② Sable grossier limoneux, graveleux et pierreux, brun orangé à brun pâle, assez meuble, avec beaucoup d'artefacts, briques, nodules de mortier et fragments de bois brûlé.
- ③ Sable limoneux brun jaunâtre, un peu graveleux, ferme, avec nodules de mortier.
- ④ Loam sableux brun grisâtre, graveleux, plutôt compact.
- ⑤ Sable grossier brun orangé, limon et gravier, compact.

- Bois
- Bois brûlé
- Brique
- Limite de fouille

0 1 m
ÉCHELLE : 1:30

MT00513

ethnoscop



Photo 13 :
Vue d'ensemble de la sous-opération
DaDp-3-1B en cours d'excavation
(DaDp-3-05-D2-11)



Photo 14 : Mur ouest de la structure dont il ne subsiste que
deux à trois assises visibles en paroi sud de la sous-
opération DaDp-3-1B (DaDp-3-05-D2-13)



Photo 15 : Pièces de bois rond superposées et niveau de bois brûlé dans la sous-opération DaDp-3-1B (DaDp-3-05-D2-15)



Photo 16 :
Mur sud des fondations conservé sur environ deux mètres de hauteur et apparaissant dans la paroi est de la sous-opération DaDp-3-1C (DaDp-3-05-D2-18)

- ***Sous-opérations DaDp-3-1D et 1E, dépendance***

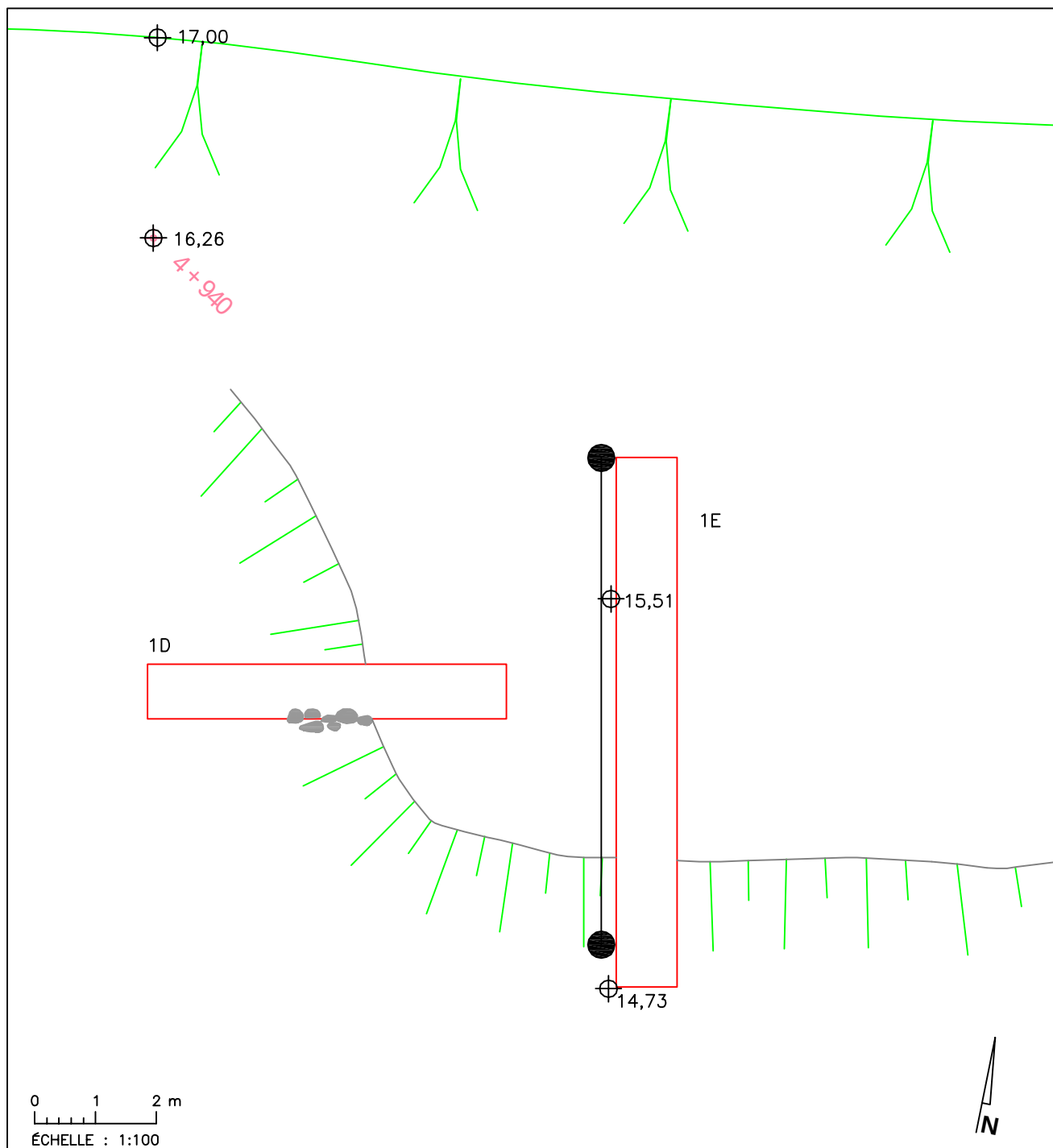
L'inspection visuelle a permis de percevoir un petit replat, entre les km 4+940 et 4+950, sur lequel une aulnaie est présente. Ce petit replat, où l'on distingue un léger rehaussement dans la partie sud, laissait entrevoir la probabilité d'y retrouver des vestiges archéologiques à cet endroit. Deux tranchées excavées mécaniquement ont donc été disposées perpendiculairement l'une à l'autre (plan 1). Des vestiges d'une dépendance ont été découverts dans les deux sous-opérations.

L'excavation de la sous-opération 1D, mesurant 5,90 m sur 1,00 m et orientée selon un axe est-ouest, a permis de mettre au jour un plancher de bois calciné couvrant l'extrémité est (plan 4). Au bout de ce plancher, à 2,20 m de l'extrémité est, un amoncellement de pierres a été dégagé vis-à-vis de la ligne de pente du talus. Aucun artefact n'a été recueilli dans cette tranchée.

La sous-opération 1E, orientée selon un axe nord-sud, couvre une superficie de 8,70 m par 1,00 m (photo 17). Les parois de la tranchée ont permis d'observer un assemblage de madriers orientés nord-sud et qui reposent sur des poutres orientées est-ouest (figure 15). Une partie de ces pièces de bois, qui formaient sans doute un plancher, montrant des traces d'incendie alors que l'autre partie était décomposée. Plusieurs pièces métalliques telles que des outils, des pièces de machinerie agricole et des éléments de charrette ont, entre autres été recueillies dans cette tranchée. Ces artefacts ont été nettoyés, numérotés, emballés et inventoriés (annexe B).



Photo 17 : Vue générale de la sous-opération DaDp-3-1E (DaDp-3-05-D1-6)



RECONSTRUCTION DE LA ROUTE 132, MUNICIPALITÉ DE POINTE-À-LA-CROIX,
PROJET 20-3174-8406

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SOUS-OPÉRATIONS DaDp-3-1D ET 1E, FONDATIONS D'UNE DÉPENDANCE

PLAN 4

+4+940

LIGNE DE CENTRE ET KM

⊕ 14,73

ÉLEVATION ABSOLUE EN MÈTRE

—

LIMITE DE SOUS-OPÉRATION

⊕ 14,73

PENTE ABRUPTÉ

1D

NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION

PENTE DOUCE

—

COUPE STRATIGRAPHIQUE

⊕ 14,73

AMAS DE PIERRES

—

LIGNE DE TALUS ANTHROPIQUE

ethnoscop MTQ0513

- ***Sous-opération DaDp-3-1F, zone de déchets***

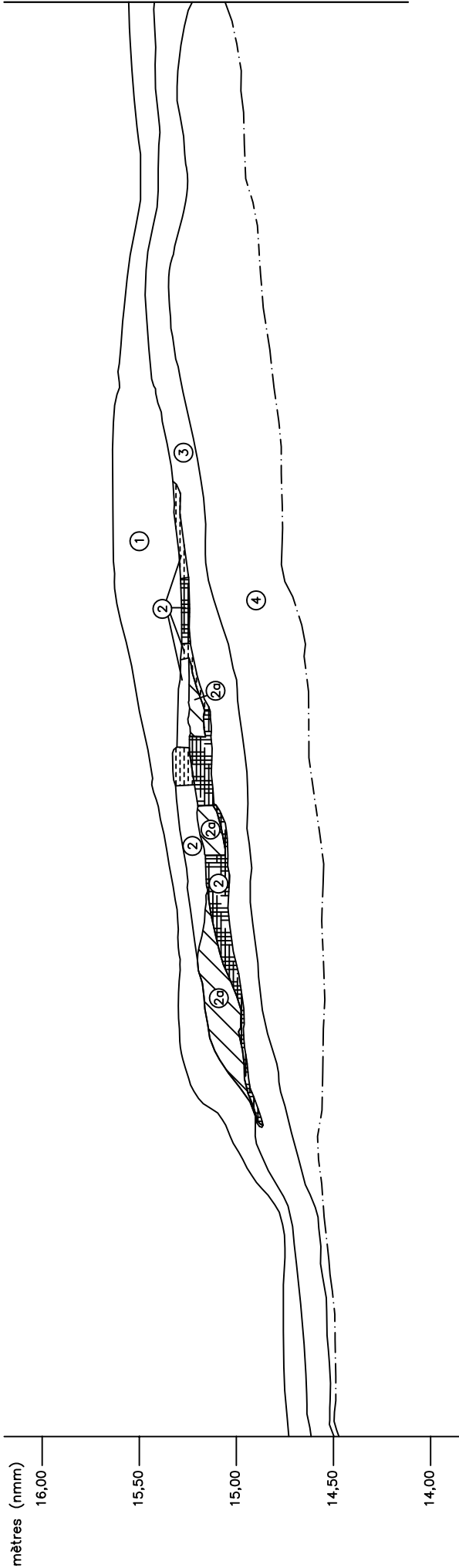
D'autres traces d'occupation ont également été retrouvées dans les limites de ce site archéologique. Il s'agit de deux zones de déchets, l'une située au sud des fondations, l'autre au sud-ouest du puits (plan 1). Seule la zone à l'arrière des fondations de l'habitation a fait l'objet d'une cueillette sélective d'artefacts en surface du sol (1F1, annexe B). Plusieurs objets complets, notamment des bouteilles en verre (produits nettoyants, médicaments et produits alimentaires) ainsi qu'un jouet d'enfant en fer blanc et une chaussure de cuir ont été recueillis.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE, POINTE-À-LA-CROIX

SITE DaDp-3

EXTRÉMITÉ NORD DE LA SOUS-OPÉRATION 1E, PAROI OUEST

COUPE STRATIGRAPHIQUE



- ①

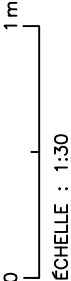
Limon organique brun foncé, meuble, avec quelques inclusions de pierres (+/- 15 cm), racielles, nombreux objets métalliques.
- ②

Sable grossier limoneux brun pâle à brun foncé, un peu graveleux, meuble, reposant sur le bois et contenant de nombreux objets métalliques (moins grande quantité que dans la couche 1).
- ②a

Sable grossier limoneux, légèrement graveleux, de brun foncé à orange-rosé (rubéfié), meuble, contient de nombreux objets métalliques (moins grande quantité que dans la couche 1).
- ③

Limon légèrement argileux brun pâle à orangé, friable, avec quelques cailloux anguleux.
- ④

Sable grossier brun jaunâtre à beige orangé, un peu graveleux, très meuble.
- Bois
- Bois calciné
- Sol rubéfié
- Limite de fouille



MTQ0513



3.3.5 Zone 4

La zone 4 s'étend sur 120 m de longueur, entre les km 5+295 et 5+415 (figure 13). À cet endroit, le nouveau tracé de la route 132 passe complètement au sud du tracé actuel. Les deux secteurs délimités lors de l'inspection visuelle se retrouvent donc du même côté de la route actuelle. Afin de faciliter l'enregistrement et le traitement des données, les résultats de l'inventaire de la zone 4 ont été regroupés en un seul secteur (tableau 6). Ce vaste espace gazonné a fait l'objet de 48 sondages, répartis en alternance sur cinq lignes. La séquence stratigraphique, très homogène d'un sondage à l'autre, est constituée d'un limon brun, compact, s'enfonçant jusqu'à 0,20 m sous la surface. Il repose sur un limon et un sable grossier orangé, un peu graveleux, plutôt meuble. Enfin, à plus de 0,40 m sous la surface, un gravier sableux constitué de fragments de calcaire et de petit conglomérat forme un till d'ablation. Quelques sondages sur les deux lignes nord intègrent parfois un niveau d'oxydation en voie de durcissement, localisé juste au-dessus du till.

3.3.6 Zone 5

Seulement deux secteurs ont été définis dans la zone 5 qui s'étend sur plus de 1520 m de longueur (tableau 7 et figure 16). Bien que très homogène, la zone 5 comprend quelques endroits où le côté nord se distingue du côté sud. C'est pourquoi les deux secteurs sont répartis de part et d'autre de la route.

• **Secteur 1**

Le secteur 1 couvre toute la partie nord de la route 132 qui se rapproche, de façon générale, du piedmont appalachien. Pour la plupart, les 60 sondages de ce secteur ont été effectués en milieu boisé. La sinuosité de la route a même permis par endroits de réaliser jusqu'à trois lignes de prospection. La séquence stratigraphique se présente comme un horizon de limon fortement organique d'une dizaine de centimètres d'épaisseur en surface, reposant sur un sable limoneux éluvié, également d'une dizaine de centimètres, suivi d'un sable grossier orangé, limoneux en surface et graveleux en profondeur. Les derniers 600 m à l'est ont été parcourus sur le sommet d'une corniche située sur la ligne d'élévation de 45,00 m NMM (photo 18). Quelques fragments de chert d'origine naturelle ont été observés à cet endroit.

• **Secteur 2**

Le secteur 2 est dominé par un terrain plat et souvent mal drainé. La largeur de l'emprise du Ministère et la mise en place d'un talus artificiel pour l'aménagement des derniers 600 m de route du secteur n'ont toutefois permis d'y effectuer que 33 sondages. Les endroits inventoriés sont localisés sous un couvert forestier dense. La séquence stratigraphique correspond bien à une pédogenèse récente alimentée par l'apport régulier de nouveaux matériaux organiques. On y retrouve une litière d'humus constituée d'aiguilles de conifères, plus ou moins épaisse selon les endroits, surmontant un sable limoneux noir, très organique, épais d'environ 0,05 m sur les parties

légèrement surélevées, mais qui peut aller jusqu'à 0,25 m par endroits. En dessous se trouve un sable limoneux, très caillouteux, généralement éluvié et surmontant le till (sable limoneux devenant plus graveleux en profondeur).



Photo 18 : Sommet de la corniche de la ligne d'élévation de 45,00 m (NMM) dans les derniers 600 m à l'est du secteur 1 de la zone 5 (20-3174-8406-D6-14)

Tableau 6 : Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix, zone 4, Projet 20-3174-8406

Sect.	Localisation					Technique d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarques
	Côté	Début (km)	Fin (km)	Long. max. (m)	Larg. max. (m)	Superficie approx. (m ²)	+	-			
1	Sud	5+295	5+415	120	30	7200	0	48	Secteur plat, anciennement cultivé, maintenant gazonné	Limite inférieure sous la surface (cm) -5 Surface gazonnée; -25 limon (ancien sol labouré); -35 argile brun grisâtre.	Cinq lignes de sondages alternés.
TOTAL				120		7200	0	48			

Légende : Iv (inspection visuelle); Sa (sondages alternés); Sp (sondages ponctuels); Tm (tranchées mécaniques)

Tableau 7 : Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix, zone 5, Projet 20-3174-8406

SECT.	Localisation					Technique d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarques		
	Côté	Début (km)	Fin (km)	Long. max. (m)	Larg. max. (m)		Superficie approx. (m ²)	+				-	
1	Nord	5+400	6+920	1520	35	53 200	Iv Sp Sa	0	60	En plusieurs endroits, pente forte délimitant une partie basse, plane, d'un ancien plateau bosselé au sommet	-10	Sable limoneux très organique, avec quelques galets;	Vers le km 6+420, un fragment de chert gris a conduit à un resserrement de l'échantillonnage par puits de sondage.
											-20	sable limoneux éluvié;	
											-40	sable grossier limoneux, de plus en plus graveleux vers le bas.	
2	Sud	5+420	6+920	1520	35	53 200	Iv Sp Sa	0	33	Secteur plat, souvent mal drainé, densément boisé de conifères	-2	Humus (aiguilles de conifères);	Une grande partie de l'emprise des travaux est en pente forte à partir du km 6+500.
											-5	sable limoneux noir;	
											-10	sable limoneux avec beaucoup de galets, légèrement éluvié;	
TOTAL				3040		106 400		0	93		-20	sable limoneux et galets, beige orangé.	

Légende : **lv** (inspection visuelle); **Sa** (sondages alternés); **Sp** (sondages ponctuels); **Tm** (tranchées mécaniques).

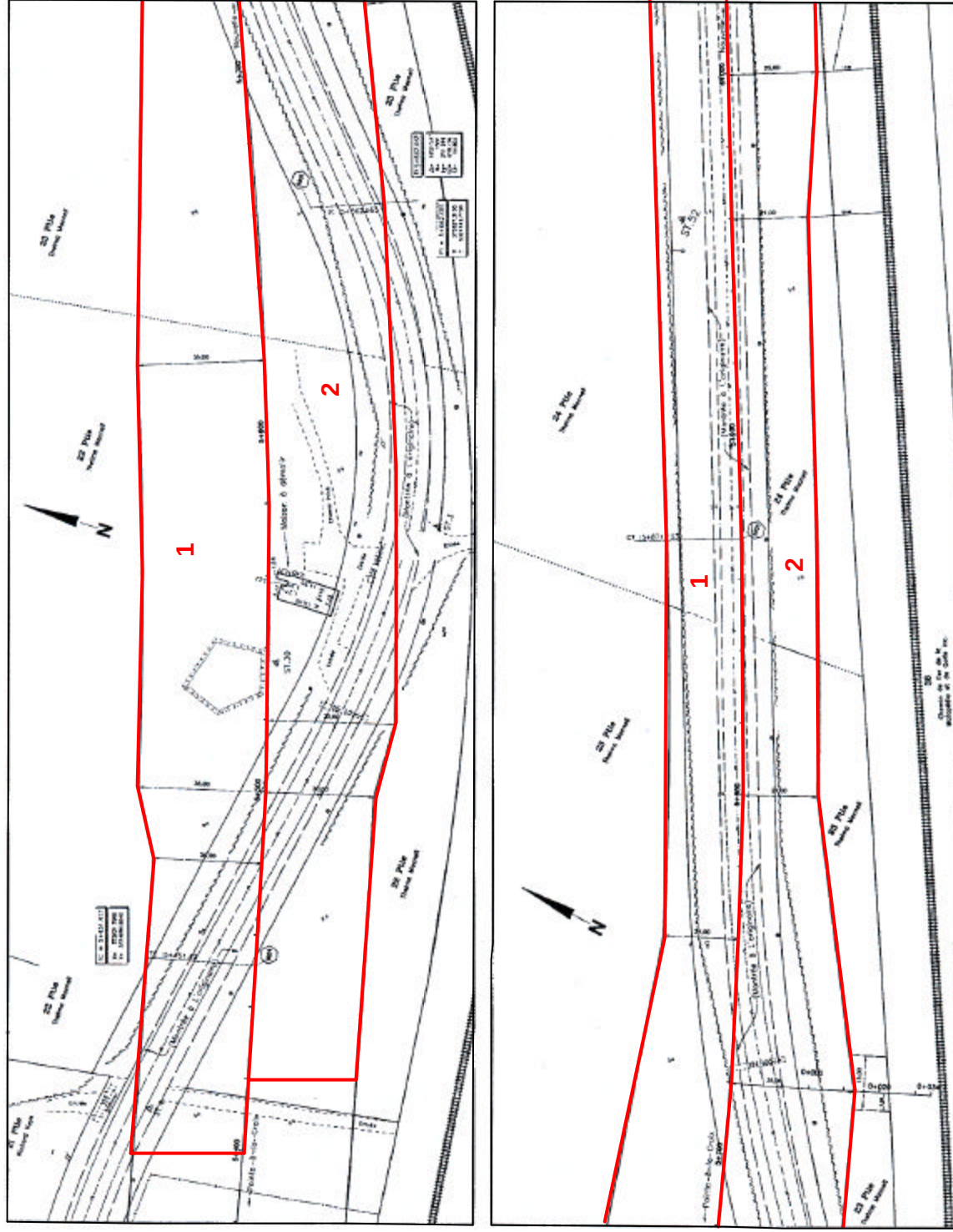


Figure 16 : Localisation des secteurs inventoriés de la zone 5 du projet 20-3174-8406, route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix (1/3)

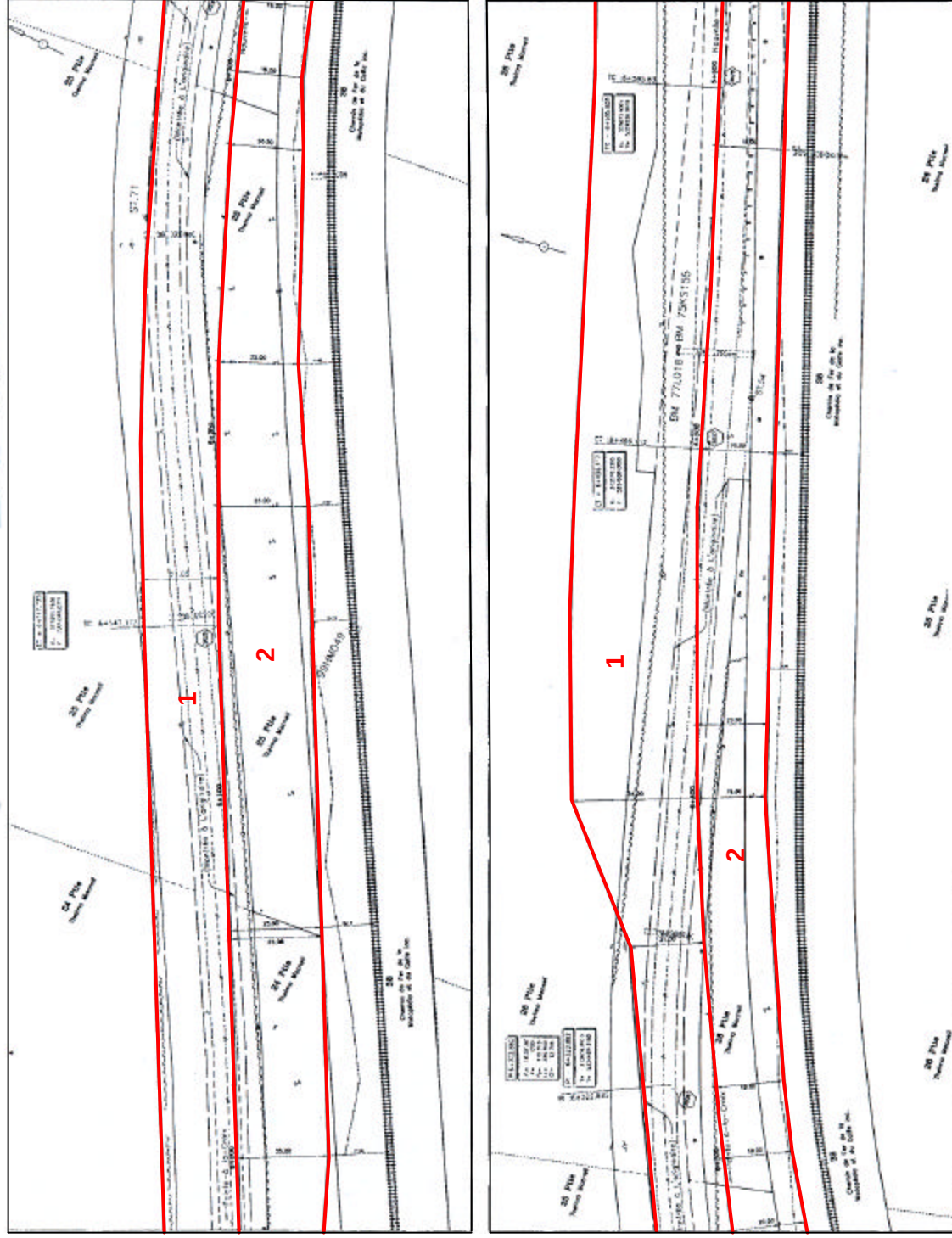
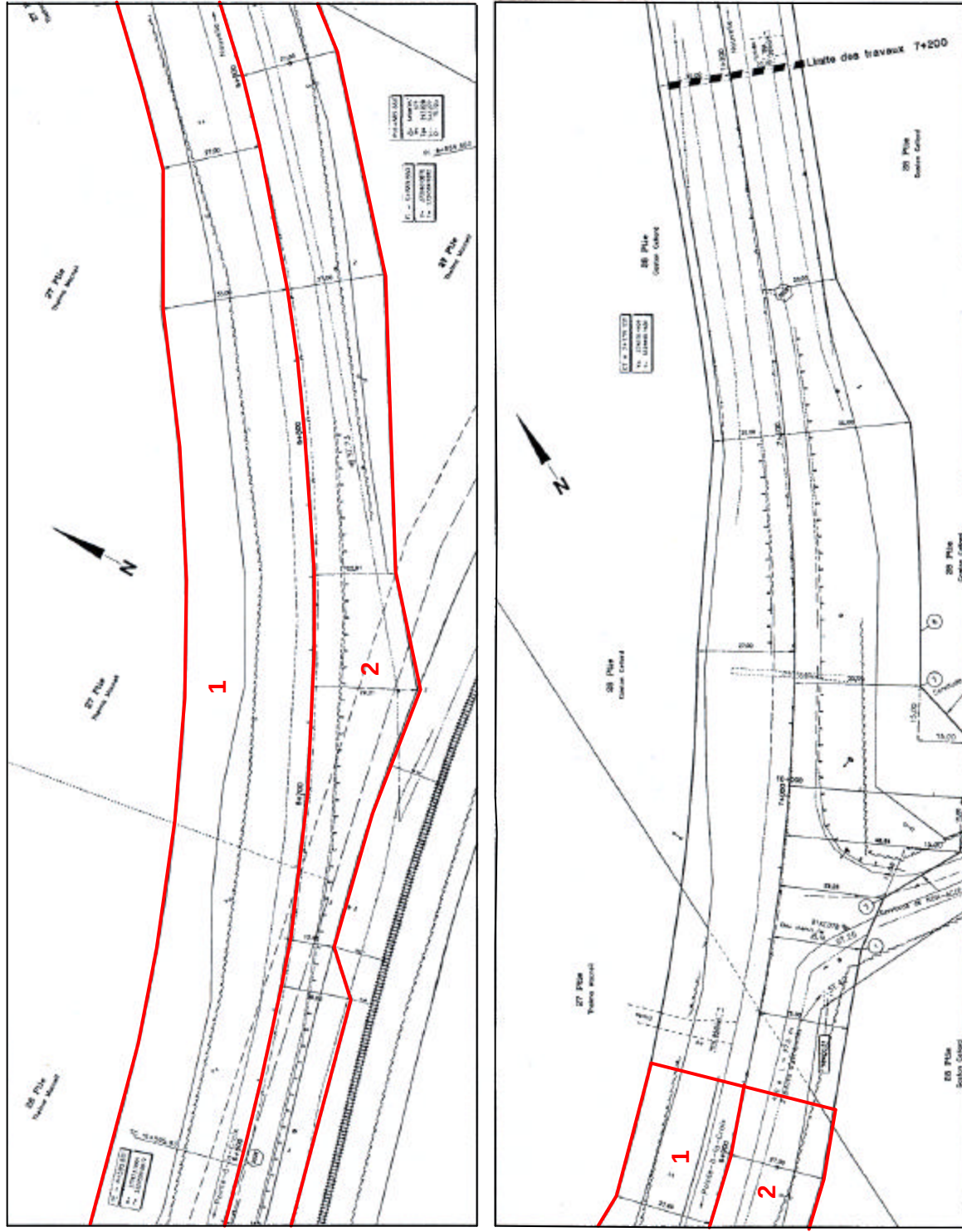


Figure 16 : Localisation des secteurs inventoriés de la zone 5 du projet 20-3174-8406, route 132, municipalité de Pointe-à-la-Croix (2/3)



4.0 Résultats de l'inventaire archéologique

L'inventaire archéologique effectué sur un tronçon de 5 120 m de longueur dans l'emprise du projet de réaménagement de la route 132, à l'est du village de Pointe-à-la-Croix, a nécessité l'excavation de 348 puits de sondages dont 9 ont été excavés mécaniquement. Vingt deux puits se sont avérés positifs.

L'emprise a été divisée en cinq zones successives numérotées d'ouest en est :

- La zone 1 s'étend sur 1 500 m et comprend l'ancien hameau d'Oak Bay. Quarante-vingt-quatorze sondages ont été effectués dans cette zone, auxquels il faut ajouter les 9 sondages déjà faits en août 2005, dans le cadre de la première phase d'inventaire archéologique de ce projet (Ethnoscop 2006). Sur ces 103 sondages, comprenant 99 sondages manuels et 4 sondages effectués mécaniquement, 12 se sont révélés positifs;
- La zone 2 s'étend sur 1 270 m et 60 sondages de 900 cm² y ont été excavés. Tous les sondages ont été négatifs;
- La zone 3 mesurait 650 m de longueur. Les sondages ont permis de mettre au jour des vestiges d'une ancienne exploitation agricole, dont une maison et sa dépendance. Sur les 53 sondages effectués, comprenant 48 sondages manuels et 5 tranchées effectuées mécaniquement, 15 se sont avérés positifs;
- La zone 4, qui s'étend sur 120 m de longueur, a été l'objet de 48 sondages qui se sont révélés négatifs;
- La zone 5, qui couvre une distance de 1 520 m, a été inventoriée par l'excavation de 93 sondages manuels qui se sont avérés négatifs.

La recherche documentaire et l'inventaire archéologique réalisés dans l'emprise du projet de réaménagement de la route 132 à Pointe-à-la-Croix ont permis de vérifier et de mieux documenter la présence d'un ancien hameaux près du ruisseau Busteed. L'inventaire archéologique a également permis de mettre au jours les vestiges d'une exploitation agricole du dernier quart du XIX^e siècle.

4.1 Oak Bay

Construit autour de la scierie Sowerby vers 1841, le village d'Oak Bay compte à la fin du XIX^e siècle un magasin général, une gare, une chapelle et une école. Aujourd'hui, l'ancien noyau villageois a cédé sa place à une zone résidentielle constituée de maisons de style bungalow. À l'est du ruisseau Busteed, du côté sud de la route 132, le paysage a conservé les traces d'une exploitation agricole ancienne parmi la forêt de résineux maintenant mature. L'inventaire archéologique réalisé à cet endroit, dans les limites de l'emprise du ministère des Transports du Québec, n'a toutefois permis de relever aucune trace d'occupation humaine ancienne.

4.2 Ferme des Sœurs Hospitalières

À l'est de l'ancien village d'Oak Bay, les sœurs Hospitalières ont exploité au cours des années 1940 une ferme de production de porcs, de volailles et de vaches laitières. Du côté nord de la route 132, des structures apparentes ont pu être associées aux anciennes fondations d'une porcherie et d'un poulailler. Il n'existe toutefois aucune trace d'une maison et de ses dépendances construites en 1896, du côté sud de la route. Cette maison, acquise par les sœurs, a sans doute été remplacée par une construction plus récente érigée au même endroit.

4.3 Site archéologique DaDp-3

L'une des exploitations agricoles anciennes localisées à l'est d'Oak Bay a pu être retrouvée et expertisée dans les limites de l'emprise du ministère des Transports du Québec. Les informations recueillies permettent d'établir qu'elle a été exploitée de façon continue de la fin du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle.

4.3.1 Organisation spatiale

L'examen combiné d'une carte de lotissement de 1844 (figure 4) et d'une photographie aérienne récente (figure 2) a permis de préciser que le nouveau site archéologique est localisé à l'extrémité nord du lot numéro 19 ayant appartenu à Thomas Busteed. La famille Busteed fait partie de la vague d'immigration de 1784, alors que plusieurs Loyalistes viennent s'établir à Pointe-à-la-Croix. En 1844, Busteed possède un domaine de plus de 1500 acres, dont les terres sont pour la plupart exploitées à bail. La maison familiale, construite vers 1800, fait face à la rivière Ristigouche. Il est toutefois peu probable que la résidence des Busteed, construite vers 1800, soit celle retrouvée sur le lot 19 dans le cadre de l'inventaire archéologique. L'emplacement des bâtiments mis au jour se trouve en effet confiné à un espace délimité au nord par la route 132 et au sud par le chemin de fer inauguré en 1890. Comme en témoignent les objets recueillis sur le site et qui datent du début du XX^e siècle, il semble que cet établissement ait été aménagé après la construction du chemin de fer.

4.3.2 Puits à brimbale

L'emplacement du puits a sûrement été un élément déterminant lors du choix de la localisation de la maison. Le lot 19 se poursuit du côté nord de la route 132; à cet endroit, il est probablement plus difficile de capter l'eau que du côté sud, où le terrain se trouve au bas de la pente du glaciais. Comme il s'agit d'un puits de surface dont la dimension intérieure est de 0,81 m² et la profondeur de 2,25 m, il était nécessaire que le niveau de la nappe phréatique soit le plus élevé possible. En plus de son carré principal construit en bois résineux (sapin baumier), deux autres pièces de bois recueillies à l'intérieur laissent supposer qu'il s'agit d'un puits à brimbale. En effet, des fragments de planches de 2,54 m d'épaisseur (provenant probablement de la margelle) ainsi qu'une perche permettent d'avancer cette hypothèse. À ce sujet, Paul-Louis Martin cite un texte de V.-P. Jutras (1911) :

« [Le puits et la brimbale] se composai[en]t de la perche, longue pièce de bois servant de levier; l'on appesantissait l'un des bouts pour lui faire toucher le sol en temps de repos; du poteau, appui de la perche; du bras, gaule attachée à l'extrémité élevée de la perche et munie d'une agrafe automatique, la main de fer, où s'accrochait le sceau. Pour tirer l'eau, on faisait basculer la perche et le bras descendait le sceau dans le puits. Carré du puits : la margelle. Puits boisé : puits garni à l'intérieur d'un revêtement de bois (sapin); puits pierroté : revêtu de pierres à l'intérieur. » (Martin 1995 : 225)

4.3.3 Maison de colon

Malgré la faible quantité de vestiges architecturaux mis au jour sur le site DaDp-3, il est tout de même possible de dégager certaines caractéristiques concernant l'habitation. Seuls les murs ouest et sud du bâtiment ont pu être observés, toutefois les traces laissées en surface par le talus de forme rectangulaire suggèrent que les fondations de la maison mesurent 6,71 m (22 pi) dans l'axe est-ouest sur 7,33 m (24 pi) dans l'axe nord-sud.

Ce sont là les dimensions types de l'architecture vernaculaire, avec une surface au sol d'environ 500 pieds carrée. Le plan carré s'est implanté dès l'établissement des premiers colons sous le Régime français. Ce plan répondait à une nécessité technique : « la profondeur de l'habitation est déterminée par la portée possible des poutres, c'est-à-dire la grosseur des pièces de bois transportables et manœuvrables facilement et de préférence trouvées sur place » (Robitaille 1996 : 273). Par la suite, malgré l'évolution des techniques de construction et l'arrivée sur le marché de nouveaux matériaux, le plan type d'une habitation de 20 pi sur 22 pi, ou de 22 pi sur 24 pi semble devenir une tradition euro-qubécoise (Robitaille 1996). Outre l'utilisation de matériaux de plus en plus variés, les seules réelles innovations architectoniques apparaissent en effet dans la charpente du toit et dans l'évolution du système de chauffage (Robitaille 1996; Laframboise 2001; Moussette 1983). Dans les années 1930, la publication, sous l'égide du Ministère de la Colonisation, de plans de construction de maisons reprenant ces mêmes proportions, vient consacrer une pratique vernaculaire déjà plusieurs fois centenaire (Laframboise 2001).

Aux États-Unis, le développement d'une nouvelle culture architecturale liée à l'émergence de matériaux standardisés fera apparaître dans le paysage québécois de plus en plus de maisons à ossature de bois (*balloon frame*) dans le dernier quart du XIX^e siècle (Martin 1999 : 285-292). L'émergence de cette nouvelle technique de construction, beaucoup moins coûteuse, doit être mise en parallèle avec l'industrialisation et le développement des réseaux de transport fluviaux et ferroviaires. Sur la base des nouveaux matériaux de construction aux dimensions standardisées, le département de la Colonisation du gouvernement du Québec établit en 1933 un plan-type d'une petite maison simple et facile à réaliser. Celle-ci épouse des proportions déjà éprouvées et qui sont fréquemment rencontrées dans le paysage québécois depuis le troisième quart du XIX^e siècle (figure 19).



Figure 17 :
Puits et brimbale (Martin 1999 : 224)

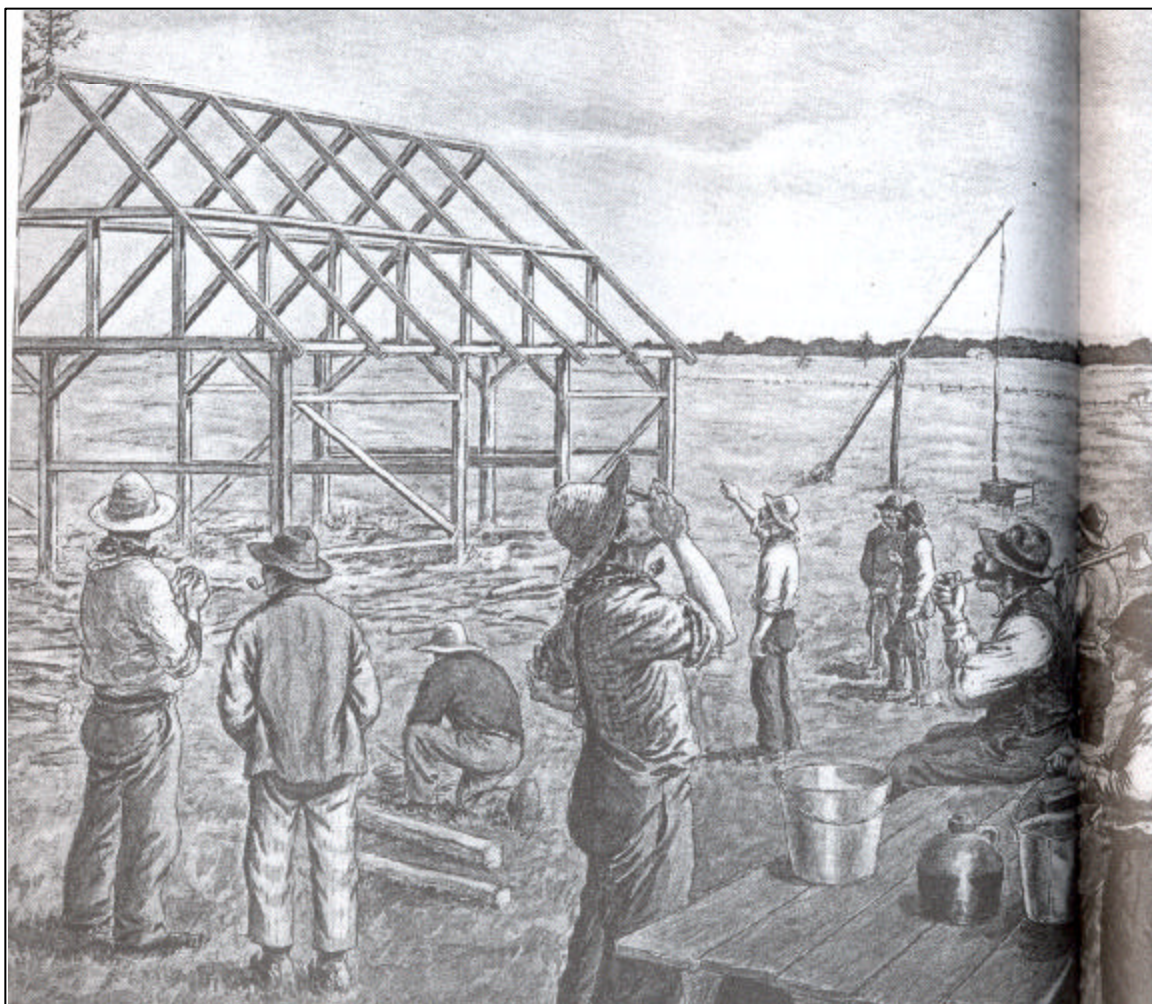


Figure 18 :
Un exemple de puits à brimbale vers 1920. Dessin de E. J. Massicotte, coll. Archives du diocèse de Rimouski (Martin 1999 : 206)



Figure 19 :
Exemple de maison de colonisation au tournant du XX^e siècle (Laframboise 2001 : 310)

« Cette petite maison qui compte une porte centrale flanquée d'une fenêtre de chaque côté mesure environ 20 pieds sur 24 pieds, sa superficie totale est donc d'un peu moins de 500 pieds carrée. La toiture présente des versants droits. Une petite cave est aménagée au centre de la maison, qui repose idéalement, sur un solage de pierre, ou encore sur des poutres de cèdre. La hauteur des murs, en charpente à claire-voie, atteint 12 pieds, et celle des plafonds, 8 pieds. »
(Laframboise 2001 : 304-305)

La simplicité de réalisation des travaux fait s'estomper peu à peu le recours aux marchés de construction (Martin 1999 : 292). Même les travaux autrefois spécialisés sont entièrement exécutés par le propriétaire ou des ouvriers non spécialisés. C'est ainsi que, par exemple, le rehaussement des murs de fondation est devenue une pratique de plus en plus répandue visant à protéger ces ouvrages fragiles des rigueurs de l'hiver (figure 20).

L'analyse sommaire des objets recueillis sur le site DaDp-3 permet de dégager les grandes lignes du mode de vie de ses occupants et de définir la période d'occupation. Si, d'une part, les indices dans le paysage et la construction du chemin de fer vers 1890 semblent confirmer la date d'implantation de cette habitation à la toute fin du XIX^e siècle, d'autre part, les traces d'un incendie rencontrées dans tous les sondages viennent en sceller l'histoire, sans qu'il soit toutefois possible d'en préciser la date.

Les artefacts liés à la consommation d'énergie deviennent des marqueurs importants, une fois associés à l'histoire récente de Pointe-à-la-Croix, où l'électricité n'est pas disponible avant 1950. Ainsi, la découverte d'une tête de brûleur à l'huile et d'un isolateur électrique dans les restes incendiés de la maison et d'une électrode dans la zone de déchets (1F) permet d'établir le passage d'une énergie autonome rustique à une énergie collective industrielle (photo 19). De plus, une pièce de poêle électrique retrouvée dans le puits pourrait également être le marqueur d'une transition importante vers le monde moderne, malgré un retard d'une trentaine d'années. Il est en effet plausible d'avancer que le remplacement du poêle se soit fait peu après l'électrification du secteur et que l'abandon du puits puisse résulter d'un nouveau mode d'alimentation en eau potable. À ce titre, le tuyau de fer retrouvé au fond de la sous-opération DaDp-3-1C, à l'extérieur de la maison, pourrait être associé au creusement d'un nouveau puits de surface, dont l'eau parvenait à la maison à l'aide d'un système de pompage.

D'autres artefacts également recueillis en surface de la zone de déchets constituent un assemblage d'objets complets, dont certains sont facilement identifiables. C'est le cas de différents types de bouteilles qui permettent de situer l'abandon du site à une époque assez récente (pot Vicks puis bouteilles de ketchup, de Javex et d'huile d'olive Gattuso). De plus, un échantillonnage d'objets témoins, récoltés au cours de l'intervention archéologique, suggère une période d'occupation d'environ 70 ans (photos 20 et 21).

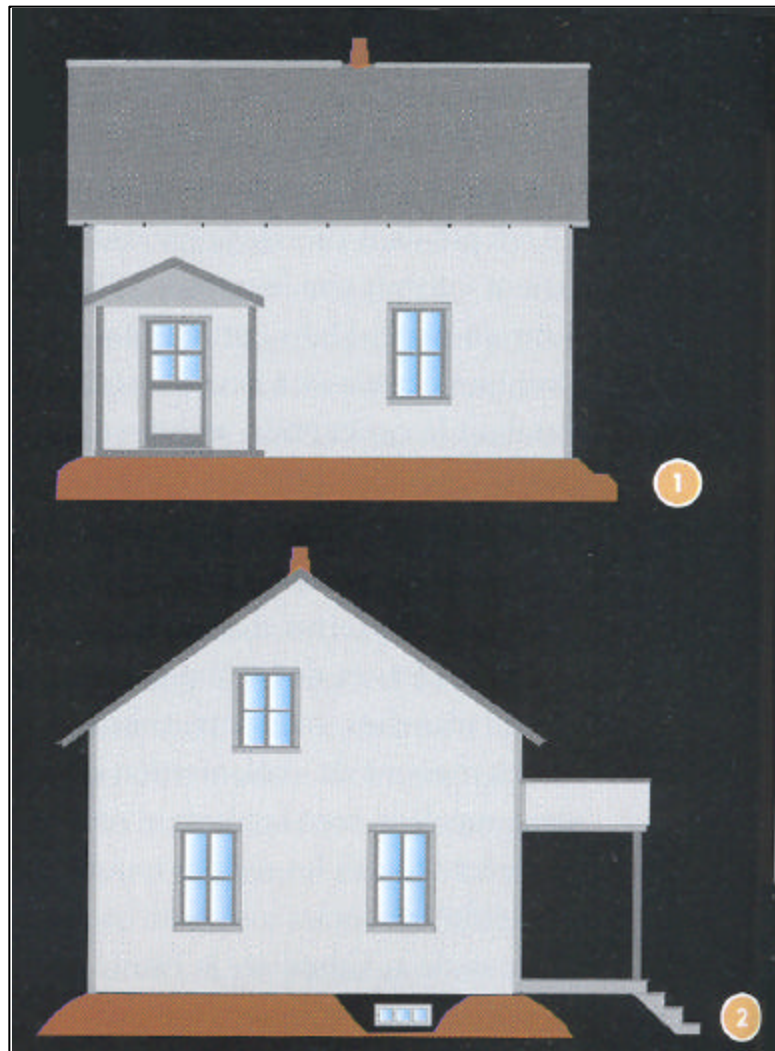


Figure 20 :
Modèle de maison proposé par le ministère de la Colonisation en 1937. Il était courant de recouvrir de terre les assises (pierres ou bois) de la maison afin de les protéger du gel. (Laframboise 2001 : 306)

4.3.4 Caveau à légumes

L'utilisation, en milieu rural, de l'espace situé sous le plancher du rez-de-chaussée pour en faire un caveau à légumes semble apparaître avec la propagation de la consommation de la pomme de terre dans le menu des Canadiens français au cours de la première moitié du XIX^e siècle (Provencher 1988 : 310-315). L'espace creusé sous le plancher est divisé en « parcs » délimitant des compartiments dont la base est généralement protégée du sol. Dans les recommandations du ministère de la Colonisation des années 1930, le devis descriptif perpétue un usage déjà fort ancien : « [...] l'aménagement d'une petite cave à légumes, soit une fosse boisée de 12 pieds par 14 pieds, au centre du carré, et à laquelle on accède par un escalier raide fermé par une trappe. Le reste du sous-sol est constitué d'une banquette de terre ne dégageant qu'un volume de faible hauteur, éclairé et ventilé par deux soupiraux. » (Martin 1999 : 326).

Le mur arrière de l'habitation, découvert lors de l'excavation de la sous-opération DaDp-3-1C, s'est avéré être beaucoup plus profond dans le sol que celui trouvé dans la sous-opération DaDp-3-1B. Il est tout à fait probable que le mur arrière permettait non pas seulement d'assujettir les bases de la maison, mais également de contenir les terres à l'extérieur alors qu'un escalier pouvait descendre contre la paroi. De plus, il devait offrir une base suffisamment stable pour supporter la cheminée de briques dont plusieurs fragments ont été retrouvés sur le sol.

4.3.5 Activités agricoles

Les vestiges de la dépendance et les niveaux archéologiques associés ont livré une très grande variété d'objets métalliques à mettre en relation avec l'exploitation agricole (plan 1, sous-opérations DaDp-3-1D et 1E). Un déversoir, une dent de faucheuse, un levier de frein, un passe-courroie et plusieurs autres objets de même nature qui sont associés à un mode d'exploitation agricole utilisant la force de traction animale (photos 22 et 23). Parmi les vestiges découverts sur le site, deux types de moyeux de roue semblent avoir coexistés (photo 24). Le premier, archaïque, est composé d'une pièce de bois tournée et renforcée à chaque extrémité par des cercles métalliques. Seuls ces cercles ont été retrouvés dans la dépendance. Le deuxième type de moyeu est entièrement constitué de métal, permettant d'obtenir une roue plus légère et plus élégante. Les roues de ce type étant souvent associées au transport léger des personnes, celui qui a été retrouvé dans le puits pourrait bien témoigner de la fin du mode de déplacement avec attelage.

En ce qui a trait à l'exploitation agricole proprement dite, aucun indice parmi les objets recueillis ne permet de confirmer l'utilisation de machineries motorisées. Bien au contraire, de nombreux outils mis au jour dans la sous-opération DaDp-3-1E sont de parfaits exemples d'une économie rurale axée sur l'autogestion et le recyclage (photo 25). Leur mise en contexte dans la chronologie du développement agricole du Québec au XIX^e siècle est révélateur de la dichotomie rencontrée dans la plupart des

milieux ruraux de l'époque, entre le savoir-faire des agriculteurs et le développement d'une science agronomique naissante¹.

Le Québec agricole du XIX^e siècle a traversé de nombreuses crises économiques qui viendront modifier ses sous-systèmes de production (Létourneau 1968). La première, et peut-être la plus significative, provient de la mouche hessoise. En 1844, celle-ci détruit une part importante de la production de blé de la province. Les agriculteurs doivent se réajuster; l'économie agricole céréalière héritée du Régime français se modifie et les nouvelles orientations ne seront pas étrangères à l'apport massif d'immigrants écossais et irlandais. La culture de la pomme de terre s'implante dans les champs du Canada français et l'émergence d'une nouvelle économie basée sur l'élevage voit le jour. Cependant, une nouvelle crise fait rage en 1870 quand l'annulation du traité canado-américain et la concurrence des productions de l'Ouest font tomber les prix des céréales. À partir de ce moment, l'économie agricole québécoise semble prendre un virage décisif vers la production laitière. (Létourneau 1968)

D'autre part, malgré l'évolution technique du matériel aratoire, liée en grande partie au développement de la sidérurgie (Hardy 1995), la capacité de production des unités agricoles varie peu tout au long du XIX^e siècle (Mazoyer 2002). C'est du moins ce que démontrent deux enquêtes agricoles menées en 1815 et 1850 (Létourneau 1968). Selon les enquêteurs, le Québec accuse un important retard dans l'application des connaissances nouvelles en matière de chimie agricole et d'économie rurale. Des écoles d'agriculture sont ouvertes, la première à Charlesbourg en 1832. Toutefois, ces initiatives obtiennent peu d'appui gouvernemental et ne parviennent pas à s'introduire efficacement dans les milieux ruraux, si bien que vers 1900, c'est plus d'une dizaine d'écoles d'agriculture qui ont ouvert leurs portes, et presque autant qui les ont fermées (Létourneau 1968).

Dans le cas de l'exploitation agricole de Pointe-à-la-Croix, il est difficile d'établir son sous-système de production. Les outils retrouvés dans la dépendance permettent d'affirmer qu'une partie de son économie reposait sur la culture des céréales (photo 22 : soc de charrue, dent de faucheuse). Il est possible également d'analyser le sous-système de production sous un autre angle. La déviation *technomique*² (Trigger 1999 : 298) d'objets spécialisés vers un réemploi complètement différent, comme c'est le cas

¹ Il y a peu d'études faites sur les développements techniques et leurs impacts sur la production agricole du Québec au XIX^e siècle. Toutefois, selon Mazoyer (2002; 467), « Dans la seconde moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e, ces matériels furent fabriqués en quantité et largement diffusés [il s'agit ici de *toute une gamme de nouveaux matériels à traction animale comme les charrues, les brabants et les herses métalliques, les semoirs, les faucheuses et les moissonneuses, des batteuses à manège, ainsi que toutes sortes de petites machines de ferme comme les tarares, les trieurs, les hache-paille, les coupes-racines, les broyeurs, les barattes, les écrémeuses, les batteuses à manivelle, etc* (p. 466)., produits par l'industrie sidérurgique], aux États-Unis d'abord, puis dans les autres colonies d'origine européenne des régions tempérées (Canada, Argentine, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, etc.) et en Europe ». Toutefois, Létourneau (1968) rapporte les résultats de deux enquêtes menées sur l'état de l'agriculture au Québec en 1815 et en 1850. Dans les deux cas, les commissaires constatent un retard important de l'application des nouvelles connaissances en matière d'agriculture dans les campagnes québécoises.

² C'est Leslie White qui, le premier, propose une approche des sociétés à travers différents niveaux de lecture de l'objet. L'idée est reprise par L. R. Binford, qui en précise les concepts et les applique à l'archéologie : « Binford argued that material items do not interact within a single subsystem of culture but reflect all three subsystems. Technomic aspects of artifacts reflect how they were used to cope with the environment, sociotechnic ones have their primary context in the social system; and ideotechnic ones relate to the ideological realm ».

par exemple lorsque l'on transforme un fer à cheval en un coin à fendre (photo 25), vient illustrer un exemple du recyclage des ressources en milieu agricole.

Les exemples de la culture matérielle recueillis sur le lot 19 de Pointe-à-la-Croix ne permettent pas d'identifier une étape de modernisation de l'exploitation agricole. En effet, l'évolution technique de la machinerie agricole connaît un spectaculaire essor au tournant du XX^e siècle, alors que le développement d'outils mécanisés ou motorisés acquiert des champs d'application toujours plus vastes. Toutefois, ceux-ci tardent à s'implanter dans la plupart des campagnes occidentales (Mazoyer 2002). Les agriculteurs du monde occidental ne vont réellement mécaniser leurs productions qu'au retour de la deuxième Grande Guerre. À partir de ce moment, et en moins d'une quarantaine d'années, les pays d'Occident vont connaître l'émergence de 5 étapes successives de *motomécanisation* (Mazoyer 2002), permettant de faire passer la productivité par travailleur à environ 10 hectares avant les années 1940, à plus de 150 hectares dans les années 1990. Aucune économie rurale basée sur un système de culture attelée ne peut subsister suite à l'implantation des systèmes de cultures *motomécanisées* dans le même bassin économique. (Mazoyer 2002)

L'observation d'une photographie aérienne prise en 1984 (figure 2) permet d'identifier un fort étalement forestier sur la majeure partie du lot 19. Il faudrait sûrement y voir un indice environnemental du recul des champs de culture. En estimant l'âge de cette forêt à deux décennies, il est possible de faire remonter l'abandon du sous-système cultivé au milieu des années 1960.

Le croisement des données matérielles corrobore cette hypothèse. D'une part, la mise au jour de vestiges associés à l'électrification de Pointe-à-la-Croix permet d'affirmer que le site est encore occupé en 1950. D'autre part, la culture matérielle ne permet pas d'identifier d'adaptation du système « attelé » à un système « mécanisé ». Il s'agit pourtant d'une étape cruciale dans la survie des exploitations agricoles. Cette étape devient incontournable dans les années 1960 (Mazoyer 2002 : 502-539). Dans ce contexte, il apparaît que la couche de charbon de bois qui vient sceller l'histoire du site serait le résultat d'un incendie survenu entre 1950 et environ 1965. Le site DaDp-3 aurait donc été occupé entre le milieu du XIX^e siècle et, au maximum, 1965.



Photo 19 : Artefacts liés à la consommation d'énergie (DaDp-3-06-D1-1)

A-Fragment de porte ou d'un côté d'un poêle de fonte; B-Tête de brûleur de lampe à mèche en laiton; C-Isolateur électrique en verre incolore; D-Électrode de graphite avec tige de métal cuivreux



Photo 20 Différents objets recueillis en cours d'excavation sans identification de leur contexte archéologique (DaDp-3-06-D1-2)

A-Théière ou cafetière en fer émaillé; B-Couvercle de beurrier en terre cuite fine blanche; C-Couvercle de sucrier en terre cuite fine blanche; D- Couvercle de sucrier en terre cuite fine blanche; E-Tasse en terre cuite fine blanche; F-Bouton de poignée de porte en porcelaine fine dure indéterminée; G-Bouteille de boisson gazeuse en verre teinté régulier vert; H-Bouteille de gin en verre coloré transparent vert foncé; I- Bouteille à alcool en verre coloré transparent vert foncé; J-Assiette de service en terre cuite fine blanche; K-Cadenas en laiton; L-Brosse à dents en os; M-Camion-jouet en métal



Photo 21 : Machine à coudre (DaDp-3-06-D1-3)



Photo 22 : Objets métalliques associés à un mode d'exploitation agricole utilisant la force de traction animale (DaDp-3-06-D1-4)

A-Déversoir de charrue en acier; B-Dent de faucheuse en fonte; C-Levier de frein en fer laminé; D-Bandes jointives en fer laminé; E-Tiges en fer indéterminé



Photo 23 : Objets associés à un mode d'exploitation agricole utilisant la force de traction animale (DaDp-3-06-D1-5)

A-Pièce de harnais en fonte; B-Fer à cheval en fer forgé pour pâturage; C- Fer à cheval en fer forgé; D-Boucle en métal et alliages ferreux; E-Harnais de cuir; F- Fer à cheval orthopédique en fer forgé



Photo 24 : Deux types de moyeux de roue retrouvés sur le site (DaDp-3-06-D1-6)

A-Moyeu en fonte; B-Extrémités d'essieux en fonte; C-Pièces de roues en fonte



Photo 25 : Divers outils, dont certains fabriqués de pièces recyclées, servant à l'entretien de différents types d'attelages (DaDp-3-06-D1-7)

A-Fer à cheval modifié en coin à fendre en fer forgé; B-Tête de hache en acier; C-Manche d'outil en fer indéterminé; D-Clé en fonte; E-Poinçons en fer

CONCLUSION

Le projet de réaménagement de la route 132 dans la municipalité de Pointe-à-la-Croix par le ministère des Transports du Québec, a fait l'objet d'un inventaire archéologique à l'automne 2005, dans le cadre d'un mandat accordé à Ethnoscop inc. L'emprise de ce projet routier couvre approximativement 5 400 mètres linéaires, sur une largeur moyenne de 50 mètres, dont 5 120 mètres ont été inventoriés.

En ce qui a trait à l'inventaire archéologique préhistorique, les sondages ont été effectués à une distance d'environ 200 m à 1 200 m de la rive actuelle de la rivière Ristigouche, à des altitudes variant entre 3 m et 20 m. L'emprise inventoriée était surtout occupée par des sols argileux, parfois mal drainés, situés au pied du massif montagneux souvent escarpé. Des sols sablonneux bien drainés ont néanmoins été sondés surtout dans la partie est de l'aire d'étude là où l'emprise se trouvait à des altitudes plus élevées. Malgré la présence de quelques sites préhistoriques en périphérie de l'emprise et le potentiel archéologique que représente ce milieu, aucun nouveau site préhistorique n'a été découvert lors de l'inventaire archéologique.

Toutefois, l'inspection visuelle et trois cent quarante-huit sondages, comprenant des tranchées mécaniques, effectués dans l'emprise de ce projet de réaménagement routier ont menés à la découverte d'un nouveau site archéologique historique, DaDp-3. L'inventaire archéologique de ce site, localisé à l'extrémité ouest de l'emprise, entre les km 4+820 et 5+000, du côté sud de l'actuelle route 132, a permis d'identifier les vestiges d'une maison, d'une dépendance, d'un puits et de deux zones de déchets, tous dans les limites de l'emprise où seront réalisés des travaux de réaménagement routier. L'inventaire indique qu'il s'agit d'une exploitation agricole qui s'inscrit dans le schéma des systèmes agraires mécanisés à traction animale.

Les résultats de l'inventaire archéologique et de la recherche documentaire confirment que ce site archéologique faisait partie d'un ancien hameau situé aux environs du ruisseau Busteed. Ce premier noyau villageois, du nom d'Oak Bay, prit naissance avec l'implantation d'un moulin à scie en 1841 à l'embouchure du ruisseau Busteed. Dans cette partie de l'emprise, plusieurs puits de sondages ont permis de mettre au jour des artefacts représentatifs de la période charnière comprise entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, qui peuvent être mis en relation avec l'ancien cadre bâti de ce hameau.

Cependant, hormis le site DaDp-3 qui est dans l'emprise, les vestiges de ce hameau occupent maintenant surtout les terrains qui bordent l'emprise, entre les km 4+570 et 5+220. Le lieu-dit du hameau d'Oak Bay représente de toute évidence une zone à potentiel archéologique d'intérêt qui mériterait d'être prise en compte par des instances locales et régionales intéressées à la mise en valeur du patrimoine archéologique.

L'inventaire archéologique réalisé en 2005 visait à vérifier le potentiel archéologique dans les limites de l'emprise des travaux et, dans l'éventualité d'une découverte archéologique, à caractériser l'occupation des lieux. Compte tenu que les vestiges

archéologiques de l'ancien hameau d'Oak Bay sont en majeure partie situés en dehors de l'emprise qui sera réaménagée et que le site DaDp-3 a été inventorié et caractérisé, permettant de souligner l'apport de l'ancien hameau d'Oak Bay dans l'histoire régionale et d'en conserver ainsi la mémoire, il n'est pas recommandé de procéder à la fouille du site DaDp-3, ni de conserver *in situ* les vestiges archéologiques.

Les travaux de réaménagement de la route 132 dans la municipalité de Pointe-à-la-Croix peuvent donc être réalisés sans contrainte du point de vue de l'archéologie. Il est toutefois recommandé d'éviter toute perturbation hors de l'emprise entre les km 4+570 et 5+220 et de prévoir l'installation de clôtures pendant la durée des travaux.

OUVRAGES CONSULTÉS

BENMOUYAL, José

1978 *Archéologie en Gaspésie, compte rendu des activités de terrain*. Québec, ministère des Affaires culturelles. 2 p.

BILODEAU, Robert

1993 *Inventaire archéologique, ministère des Transports, 1992-1993*. Ministère des Transports du Québec. 5 p.

CHRÉTIEN, Yves

2002 *Étude de potentiel et inventaire pour le projet de restauration des berges le long de la rivière Restigouche dans la communauté de Listuguj*. Québec, Genivar. 65 p.

DESROSIERS, Pierre

1986 *Intervention archéologique de sauvetage à Restigouche, DaDq-4*. Québec, ministère des Affaires culturelles. 10 p.

DESROSIERS, Pierre

1987 *Inventaire archéologique de la pointe de la Moisson, Restigouche*. Restigouche, Conseil de bande de Restigouche. 38 p.

DUVAL, Michel

1971 *Compte rendu de la prospection de l'est de la péninsule gaspésienne, années 1969-1970*. Québec, ministère des Affaires culturelles. 103 p.

ETHNOSCOPI

2006 *Inventaires archéologiques (Été 2005). Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. Direction générales de Québec et de l'Est*. Ministère des Transports du Québec. 84 p.

ETHNOSCOPI

2004 *Inventaires archéologiques (2003). Directions du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Direction générale de Québec et de l'Est*. Ministère des Transports du Québec. 84 p.

GAUMOND, Michel

s. d. *Documentation sur le naufrage de Restigouche, DaDq-3*. Québec, ministère des Affaires culturelles.

GOUDREAU, Michel (dir.)

2005 *Pointe-à-la-Croix : terre d'accueil. Histoire de la municipalité à l'occasion du 150^e anniversaire, 1855-2005*. Pointe-à-la-Croix, Comité du cent-cinquantième. 264 p.

OUVRAGES CONSULTÉS

HARDY, René

1995 *La sidérurgie dans le monde rural; les hauts fourneaux du Québec au XIX^e siècle*. Montmagny (Québec), Les Presses de l'Université Laval, 306 p.

LAFRAMBOISE, Yves

2001 *La maison au Québec : de la colonie française au XX^e siècle*. Montréal, Éditions de l'Homme. 370 p.

LÉTOURNEAU, Firmin

1968 *Histoire de l'agriculture, Canada français*. s. l., L'auteur, (éd. originale : Montréal, Imprimerie populaire, 1950). 408 p.

MARTIJN, Charles A.

1997 *Notes préliminaires, découvertes préhistoriques en Gaspésie méridionale entre Listuguj (Restigouche) et Percé*. Québec, ministère de la Culture et des Communications du Québec. 10 p.

MARTIN, Paul-Louis

1999 *À la façon du temps présent; trois siècles d'architecture populaire au Québec*. Québec, Les Presses de l'Université Laval. 380 p.

MAZOYER, Marcel et Laurence ROUDART

2002 *Histoire des agricultures du monde; du néolithique à la crise contemporaine*. Paris, Seuil. 734 p.

MOUSSETTE, Marcel

1983 *Le chauffage domestique au Canada, des origines à l'industrialisation*. Montmagny (Québec), Les Presses de l'Université Laval, 320 p.

PATRIMOINE EXPERTS

2000 *Inventaires archéologiques, Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, mars 2000*. Ministère des Transports du Québec. 122 p.

PINTAL, Jean-Yves

1996 *Contrat no 3000-95-AD01, inventaire archéologique, directions (RA) 01-11-02-09-04-1995*. Ministère des Transports du Québec. 312 p.

PINTAL, Jean-Yves

2003 *Interventions archéologiques, direction de Québec (été 2002)*. Québec, ministère des Transports du Québec. 53 p.

PRADEAU-MOISSON, F.

1978 « Découvrir le Canada depuis l'origine ». *Dossiers de l'archéologie*. Bruxelles, no 27, p. 6-11.

OUVRAGES CONSULTÉS

PROVENCHER, Jean

1988 *Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*. Montréal, Boréal. 610 p.

PROVOST, Roland

1972 *Prospection archéologique en Gaspésie*. Société d'archéologie de la Gaspésie. 78 p.

ROBITAILLE, André

1996 *Habiter en Nouvelle-France, 1534-1648*. Québec, Publications MNH. 400 p.

SÉGUIN, Robert-Lionel

1967 *La civilisation traditionnelle de l'« habitant » aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Montréal et Paris, Fides. 706 p.

SULLIVAN, Catherine

1986 *Legacy of the Machault : a collection of 18th century artefacts*. Ottawa, Parcs Canada. 93 p.

TRIGGER, Bruce G

1999 *A History of Archaeological Thought*. Cambridge, New York, Melbourne, Madrid, Cambridge University Press, 1999 (1989), XV-500 p.

ZACHARCHUK, W. et Peter J. A. WADELL

1984 *Le recouvrement du Machault, une frégate française du XVIII^e siècle*. Ottawa, Parcs Canada. 72 p.

Annexe A
Catalogue des photographies

Archéologue : Yanik Blouin
Type de film : Diapo

[illegible]

Archéologue : Yanik Blouin
Type de film : diapo

[illegible]

Projet : Pointe-à-la-Croix
Film N° : 20-3174-8406-D3

Archéologue : Yanik Blouin
Type de film : Diapo

Date	Cliché	Nég.	CD 1	Identification	Description	Orientation
15-09-05	1	1	1	Pte-à-la-Croix 2.1	Secteur 3, puits YB2-N, stratigraphie	NO
15-09-05	2	2	2	Pte-à-la-Croix 2.1	Secteur 3, puits EP2-N, stratigraphie	O
15-09-05	3	3	3	Pte-à-la-Croix 2.1	Secteur 3, 2+265, nord, terre et roches	S
15-09-05	4	4	4	Pte-à-la-Croix 2.1	Secteur 5, puits EP-3, stratigraphie/dépôt morainique	N
15-09-05	5	5	5	Pte-à-la-Croix 2.1	Secteur 5, puits RT-2, surface éluvée	S
15-09-05	6	6	6	Pte-à-la-Croix 2.1	Secteur 5, puits RT-2, stratigraphie	O
15-09-05	7	7	7	Pte-à-la-Croix 2.1	Secteur 5, puits RT-2, stratigraphie	O
16-09-05	8	9	8	Pte-à-la-Croix 2.1	Secteur 7, puits N-1 nord, stratigraphie, zone humide	S
16-09-05	9	10	9	Pte-à-la-Croix 2.1	Secteur 9, ambiance, 3 travailleurs	O
16-09-05	10	11	10	Pte-à-la-Croix 2.1	Secteur 9, puits YB-3N, stratigraphie, champ cultivé	SO
16-09-05	11	12	11	Pte-à-la-Croix 2.1	Secteur 9, puits RT-3N, stratigraphie, sol éluvié	S
16-09-05	12	13	12	Pte-à-la-Croix 2.1	Secteur 9, puits, stratigraphie	S
16-09-05	13	14	13	Pte-à-la-Croix 2.1	Secteur 9, puits YB-4N, stratigraphie, champs cultivé	N
16-09-05	14	15	14	Pte-à-la-Croix 2.2	Secteur 1, puits EP-5N, stratigraphie/zone humide	SE
16-09-05	15	16	15	Pte-à-la-Croix 2.2	Secteur 3, puits YB-5N, stratigraphie	S
16-09-05	16	17	16	Pte-à-la-Croix 2.2	Secteur 3, puits RT-4N, stratigraphie	NE
17-09-05	17	18	17	Pte-à-la-Croix 2.2	Secteur 5, puits N-2N, stratigraphie	S
17-09-05	18	19	18	Pte-à-la-Croix 2.3	Secteur 5, puits RT-5N, stratigraphie	E
17-09-05	19	20	19	Pte-à-la-Croix 2.3	Secteur 1, puits RT-6N, stratigraphie	N
17-09-05	20	21	20	Pte-à-la-Croix 2.3	Secteur 1, ligne de puits dans l'abrupt	E
17-09-05	21	22	21	Pte-à-la-Croix 2.3	Secteur 1, puits RT-6N, contexte	N
17-09-05	22	23	22	Pte-à-la-Croix 2.4	Secteur 1, puits RT-6N + 15 m vers l'est, till près de la surface	N
17-09-05	23	24	23	Pte-à-la-Croix 2.4	Secteur 1, ambiance Roland, Éric, Alex	E
17-09-05	24	25	24	Pte-à-la-Croix 2.4	Secteur 1, puits AL-3N, ligne 1, stratigraphie	N
17-09-05	25	26	25	Pte-à-la-Croix 2.3	Secteur 1, puits EP-6, ligne 15, stratigraphie	O
18-09-05	26	27	26	Pte-à-la-Croix 2.3	Secteur 2, puits AL-4, ligne N, stratigraphie	O
18-09-05	27	28	27	Pte-à-la-Croix 2.3	Secteur 2, puits AL-4, ligne N, stratigraphie	O
18-09-05	28	29	28	Pte-à-la-Croix 2.3	Secteur 2, puits EP-7, ligne S, stratigraphie	S
18-09-05	29	30	29	Pte-à-la-Croix 2.2	ratée	-
19-09-05	30	31	30	Pte-à-la-Croix 2.2	Secteur 4, puits RT-7, ligne S, stratigraphie	E
19-09-05	31	32	31	Pte-à-la-Croix 2.2	Secteur 4, puits RT-7, ligne S, localisation	E
19-09-05	32	33	32	Pte-à-la-Croix 2.2	Secteur 4, environnement, secteur est, zone préhistorique	O
19-09-05	33	34	33	Pte-à-la-Croix 2.2	Secteur 4, environnement, secteur centre	O
19-09-05	34	35	34	Pte-à-la-Croix 2.2	Secteur 4, environnement, secteur centre	N
19-09-05	35	36	35	Pte-à-la-Croix 2.2	ambiance	-

Archéologue : Yanik Blouin
Type de film : Diapo

[illegible]

Archéologue : Yanik Blouin
Type de film : Diapo

[illegible]

Archéologue : Yanik Blouin
Type de film : diapo

[illegible]

Archéologue : Yanik Blouin
Type de film : numérique

[illegible]

Annexe B
Inventaire des artefacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pointe-à-la-Croix
DaDp-3

Archéologue : Yanik Blouin
Analyste : Monique Laliberté

Date : 14-03-06
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A1	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et de base sans décor apparent	1	
1A1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille de boisson gazeuse ?	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de goulot arrondi de type boisson gazeuse. Fabrication mécanique	1	
1A1	2.3.1.10	V col transp brun	Bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments jointifs de base et de paroi. Inscription CANADAD et sous la base 18, la lettre C dans un triangle, 1 (Consumers Glass). Fabrication mécanique	1	
1A1	3.1.1.3	Fonte	Poêle	1	1	4.8.1	Chauffage	Frag	Fragment de porte ou côté d'un poêle de fonte avec une bande moulée représentant un motif géométrique grec	1	
1A1	3.1.1.3	Fonte	Tuyau	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment ou section entière d'un tuyau	1	
1A1	3.1.1.3	Fonte	Moyeu	1	1	2.1	Moyens de transport	Ent	Pièce cylindrique avec un rebord droit joint à un disque au contour ondulé par plusieurs rivets. Moyeu pour une roue	1	
1A1	3.2.4.2	Fer émaillé granité	Assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Assiette de table ou de cuisson	1	
1A1	5.1.1	Os	Ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment d'un gros mammifère	1	
1C1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de rebord	1	
1C1	1.1.1.51	TCG Angleterre	Jarre	2	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments de paroi	1	
1C1	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	3	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base avec décor imprimé floral polychrome. Inscription : « AMERICA OR 22 CARATS » et fragment de rebord avec décor imprimé ou peint à motif floral probablement polychrome. La bordure est ondulée et moulée de fines stries.	1	
1C1	1.1.2.61	TCF blanche	Soucoupe ou bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord moulé avec décor imprimé à motif floral polychrome. La pâte est légèrement crème.	1	
1C1	1.1.2.61	TCF blanche	Sucrier - couvercle	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Inc	Couvercle ovoïde en forme de dôme. Le bouton est absent. Décor imprimé à motif floral polychrome et dorure.	1	
1C1	1.1.2.61	TCF blanche	Beurrer ? - couvercle	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Ent	Couvercle ovoïde étroit et allongé, en forme de dôme. Décor abondamment moulé représentant des végétaux et anse décorative. L'objet est brûlé. Peut-être TCFB vitrifiée.	1	
1C1	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi d'un contenant de service ou à usage spécifique avec le même décor abondamment moulé représentant des végétaux. L'objet est brûlé. Peut-être TCFB vitrifiée. Vaisselle de service ou à usage spécifique.	1	
1C1	1.1.2.61	TCF blanche	Tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Grande tasse dont il ne manque que l'anse. L'objet est brûlé.	1	
1C1	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant sans décor apparent	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1C1	1.1.2.61	TCF blanche	Plat	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de base et de rebord d'un plat sans décor apparent. L'objet est complètement noirci par le feu. Peut-être TCFB vitrifiée.	1	
1C1	1.1.2.61	TCF blanche	Sucrier - couvercle	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Ent	Couvercle rond en forme de cloche plus ou moins prononcée. La paroi est moulée. L'objet est complètement noirci par le feu. Peut être TCFB vitrifiée ou chamois.	1	
1C1	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi avec glaçure marine. Peut-être TCFB vitrifiée.	1	
1C1	1.2.1.111	GG glaçfeld colorée	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi avec glaçure marron	1	
1C1	1.3.1.21	PC avec glaçure	Poignée	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Inc	Bouton de poignée	1	
1C1	1.3.2.99	PF dure indéterminée	Assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base sans décor apparent	1	
1C1	1.3.2.99	PF dure indéterminée	Cendrier	1	1	4.2.2	Tabac	Ent	Cendrier de forme carrée légèrement concave. Motif imprimé polychrome représentant des canards.	1	
1C1	1.99	Céramique altérée	Jarre	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de rebord complètement altéré par le feu	1	
1C1	2.1	Verre incolore	Bouteille	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Petite bouteille de forme triangulaire pour la base, avec anse sur le goulot et lèvres fileté. Probablement une bouteille pour essence alimentaire. Inscription : «CONTENTS 4 FL. OZ. » et sous la base 7214 (G) avec la lettre C dans un triangle (Consumers Glass). Fabrication mécanique.	1	
1C1	2.1	Verre incolore	Bouteille	1	1	4.3	Médication	Ent	Petite bouteille rectangulaire à un pan sur la face principale. Inscription : «PRODUIT FAMILIEX PRODUCT» et sous la base 258 5 avec la lettre C dans un triangle (Consumers Glass). Le bouchon de métal vissé est encore en place. Il y a un liquide jaune dans la bouteille. Fabrication mécanique.	1	
1C1	2.1	Verre incolore	Bouteille	1	1	2.2	Moyens de communication	Ent	Petite bouteille cylindrique à épaule arrondi et col court et large pour l'encore. Format individuel. Lèvre fileté. Inscription : «UNDERWOOD'S INK.» Fabrication mécanique.	1	
1C1	2.1	Verre incolore	Bouteille	1	1	4.9	Entretien	Ent	Petite bouteille rectangulaire à 4 pans. Goulot étroit et allongé avec une bague à la base et lèvres droite. Inscription : «THE SINGER MAFC. CO TRADE MARK» et sous la base : 898 Huile de machine à coudre avec la même marque et le même logo que sur la machine.	1	
1C1	2.1	Verre incolore	Bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base d'une grosse bouteille ovale à paroi moulée. Alcool ou alimentation Inscription sous la base : «DESREGD J 934 CON.G. LTD. ».	1	
1C1	2.1	Verre incolore	Isolateur	1	1	1.9	Électricité	Ent	Gros isolateur électrique avec inscription «DOMINION» et la lettre D dans un triangle 51 3 (Dominion Glass)	1	
1C1	2.1	Verre incolore	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petite pièce de verre cylindrique à fond plat. Il y avait probablement un rebord droit.	1	
1C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Bouteille de boisson gazeuse	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de goulot et de base arrondie de type boisson gazeuse. Fabriquée dans un moule.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d'épaule tombante et de paroi d'une bouteille cylindrique. Peut-être deux objets distincts.	1	
1C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Bouteille	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments joints de goulot d'une toute petite bouteille	1	
1C1	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	Carreau décoratif	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat et épais dont une face est moulée de côtes striées	1	
1C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Contenant	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments complètement altérés par le feu dont 4 trouvés en nettoyant la machine à coudre	1	
1C1	2.3.21	Verre teinté rég. vert	Contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments complètement altérés par le feu trouvés en nettoyant la machine à coudre	1	
1C1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille	5	5	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi et de goulot de cinq bouteilles cylindriques distinctes. Inscription sous une base : «J. R 2 A»	1	
1C1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments joints de base d'une bouteille ovale	1	
1C1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille de gin	13	4	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base, de paroi (dont certains striés) et de goulot d'au moins quatre objets distincts	1	
1C1	2.3.1.10	V col transp brun	Bouteille de gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base et de paroi striée	1	
1C1	2.3.1.10	V col transp brun	Bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de goulot à lèvres droite	1	
1C1	3.1.1.13	Fer trefflé	Clou trefflé	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de format petit et moyen trouvés en nettoyant la machine à coudre, jetée		
1C1	3.1.1.3	Fonte	Machine à coudre	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Inc	Tête de machine à coudre (à l'origine dans un meuble) Inscription : «THE SIGNER MAFC. CO TRADE MARK»	1	
1C1	3.2.4.2	Fer émaillé granite	Théière	1	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Comp	Théière ou cafetière avec le couvercle. Très abîmée.	1	
1C1	3.1.2.2	Laiton	Brûleur de lampe	1	1	4.8.2	Éclairage	Comp	Brûleur de lampe à mèche	1	
1C1	3	Métal	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Morceau de métal gris tordu par le feu	1	
1C1	5.1.1	Os	Ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment de mammifère	1	
1C1	3.1.1.1	Fer ind	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Frag	Dos de bouton avec un oeillet. Bouton de coussin.	1	
1E1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	2	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments de pâte brun rouge très dense, avec des perforations au centre. Peut-être 2 objets.	2	
1E1	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette de service	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord large au contour ondulé avec un décor imprimé vert à motif floral	2	
1E1	1.1.2.61	TCF blanche	Bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base sans décor apparent	2	
1E1	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment tout petit de paroi sans décor apparent	2	
1E1	1.1.2.61	TCF blanche	Vaisselle jouet	4	1	5.7	Jeux et divertissements	Inc	Fragments joints de base et de rebord d'une petite assiette sans décor	2	
1E1	1.3.2.99	PF dure indéterminée	Tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et partie de l'anse sans décor apparent	2	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1E1	2.1	Verre Incolore	Bouteille	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments jointifs de goulot à col court et large avec lèvres arrondies. Fabrication mécanique.	2	
1E1	2.1	Verre Incolore	Contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments brûlés	2	
1E1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Bouteille	1	1	4.3	Médication	Ent	Petite bouteille ovale à un pan sur la face principale. Goulot étroit avec lèvres droites. Fabriquée dans un moule à plusieurs parties.	2	
1E1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Bouteille	1			Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant cylindrique	2	
1E1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Contenant ou verre	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Moreau avec une courbure peu prononcée. Verre déformé par la chaleur ou contenant	2	
1E1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Verre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-verre	Frag	Fragment plat avec une bordure	2	
1E1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille de gin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot et de paroi striée. Peut-être deux objets distincts.	2	
1E1	2.3.1.10	V col transp brun	Contenant ?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment complètement déformé par le feu	2	
1E1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Boucle	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Cadre de fer avec un hardillon. Probablement pour harnais.	2	
1E1	3.1.2.2	Laiton	Cadenas	1	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Cadenas de moyen format à usages multiples	2	
1E1	5.1.1	Os	Brosse à dents	1	1	4.5.2	Hygiène	Frag	Tête de brosse à dents avec trous pour les soies (absentes)	2	
1E1	5.4.5	Caoutchouc	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Pièce de caoutchouc assez plate	2	
1E1	5.5.7	Cuir	Lanière	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Lanière de cuir avec traces de couture et perforations. Extrémité en pointe d'une attache pour harnais ou autre.	2	
1E1	5.5.7	Cuir	Harnais	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Large bandes de cuir repliées en deux et fixées ensemble par des rivets de métal cuivreux	2	
1E1	3.1.1.2	Acier	Hache - tête	1	1	1.2.1.1	Bois, outils	Ent	Grosse tête de hache à double tranchant	2	
1E1	3.1.1.2	Acier	Déversoir	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Inc	Grosse pièce de métal avec une partie tranchante	2	
1E1	3.1.1.11	Fer forgé	Fer à cheval	1	1	3.1	Agriculture/horticulture (ou transport)	Ent	Gros fer entier faisant le tour complet du sabot	2	
1E1	3.1.1.11	Fer forgé	Fer à cheval	1	1	3.1	Agriculture/horticulture (ou transport)	Frag	Gros fer en forme de U	2	
1E1	3.1.1.3	Fonte	Pièce de machinerie ?	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Inc	Tige se terminant par une boule à multiples facettes d'un côté et d'un cercle (ou demi-cercle) à l'autre	2	
1E1	3.1.1.3	Fonte	Outil	1	1	1.3.2.1	Fer, outils	Inc	Bande de métal avec une extrémité en forme de clé et une patte rectangulaire en H	2	
1E1	3.1.1.3	Fonte	Dent de faucheuse	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Inc	Tige en pointe avec un cran à l'arrière, deux tiges formant une croix et une tête arrondie plate et perforée	2	
1E1	3.1.1.3	Fonte	Outil	2	2	1	Travail sur la matière	Ent	Tige cylindrique se terminant en pointe. Poinçon Deux objets semblables mais de format différent.	2	
1E1	3.1.1.13	Fer treffilé	Ressort	3	3	3.1	Agriculture/horticulture	Ent	Ressort de fil de fer pour pièce de machinerie Un porte des clous treffilés.	2	
1E1	3.1.1.3	Fonte	Pièce de machinerie ?	2	2	3.1	Agriculture/horticulture	Inc	Petit disque perforé avec des branches. Roulettes.	2	
1E1	3.1.1.3	Fonte	Pièce de machinerie ?	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Inc	Tige creuse avec une tête ronde et une rondelle	2	
1E1	3.1.1.1	Fer forgé	Pièce de machinerie ?	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Inc	Fer à cheval modifié en coin à fendre	2	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1E1	3.1.1.1.3	Fonte	Pièce de machinerie ?	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Inc	Pièce de métal formée d'un disque perforé et de branches en V réunies par un petit cercle. Deux pattes perforées servaient à le fixer. Support de pattes tournantes.	2	
1E1	3.1.1.1.3	Fonte	Pièce de machinerie ?	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Inc	Petite pièce de métal en forme de L arrondi à une extrémité et avec deux perforations. On voit des têtes de rivets ou de clous.	2	
1E1	3.1.1.1.3	Fonte	Pièce de harnais	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Inc	Pièce de métal en forme de V avec de grandes ouvertures rectangulaires à chaque extrémité	2	
1E1	3.1.1.1.3	Fonte	Pièce de machinerie ?	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Inc	Pièce de métal rectangulaire avec une perforation se terminant par une tige recourbée	2	
1E1	3.1.1.1.3	Fonte	Pièce de machinerie ?	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Inc	Tige cylindrique recourbée avec deux pattes plates perforées dont une contient encore un boulon	2	
1E1	3.1.1.1.3	Fonte	Pièces de roues ?	5	5	3.1	Agriculture/horticulture	Ent	Cercles de métal de différents formats servant à fixer des roues de charrette ou autre véhicule	2	
1E1	3.1.1.1.3	Fer treffilé	Chaîne	5	?	7.1	Indéterminé	Frag	Gros maillons de chaîne. Un boulon à oeillet est inséré dans un maillon.	2	
1E1	3.1.1.1.1	Fer forgé	Clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de format moyen	2	
1E1	3.1.1.1.2	Fer laminé	Clou découpé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de format moyen	2	
1E1	3.1.1.1.2	Fer laminé	Clou découpé	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de très grand format	2	
1E1	3.1.1.1.3	Fer treffilé	Clou treffilé	8	8	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de formats moyen et grand. Entier et incomplets	2	
1E1	3.1.1.1.3	Fer treffilé	Clou treffilé	9	9	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de très grand format entiers et incomplets	2	
1E1	3.1.1.1.3	Fer treffilé	Boulon	27	27	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Treize boulons de moyen et grand formats dont certains portent des écrous; 10 boulons moyens avec tête ronde convexe et 4 tiges sans la tête. Entiers et incomplets.	2	
1E1	3.1.1.1.3	Fer treffilé	Boulon	2	2	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Deux boulons de grand formats en forme de U. Entiers et incomplets.	2	
1E1	3.1.1.1.3	Fonte	Tuyau	3	3	7.1	Indéterminé	Ent	Tuyaux cylindriques s'élargissant à une extrémité et portant des ailerons. Entier et incomplets. Extrémité d'essieux (charrette, chariot).	3	
1E1	3.1.1.1.2	Fer laminé	Tuile ?	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Pièce avec des trous de clou	3	
1E1	3.1.1.1.2	Fer laminé	Bande	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Petit morceau rectangulaire	3	
1E1	3.1.1.1.3	Fer treffilé	Tige	7	7	7.1	Indéterminé	Frag	Tiges cylindriques de différents diamètres	3	
1E1	3.1.1.1.3	Fer treffilé	Tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tige cylindrique très grosse terminée en pointe avec un trou et repliée en pointe à l'autre extrémité	3	
1E1	3.1.1.1.3	Fer treffilé	Tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tige cylindrique avec une rondelle recourbée et terminée par une petite sphère à l'autre extrémité	3	
1E1	3.1.1.1.3	Fer treffilé	Tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tige cylindrique en forme de U avec des crans taillés en V à chaque bout	3	
1E1	3.1.1.1.2	Fer laminé	Penture	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Très grosse penture formée d'une section en pointe et d'une autre rectangulaire. Il y a 6 grands clous treffilés en place.	3	
1E1	3.1.1.1.3	Fer treffilé	Anneau	3	3	7.1	Indéterminé	Frag	Deux anneaux de fer et 1 tige terminée en anneau	3	
1E1	3.1.1.1.3	Fer treffilé	Tige	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Tige de fer dont les deux extrémités sont repliées en forme de crochet	3	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1E1	3.1.1.1.1	Fer ind	Piton ?	4	4	7.1	Indéterminé	Inc	Pièces de métal avec une partie en pointe et se terminant par un oeillet. Fer forgé et fonte.	3	
1E1	3.1.1.1.1	Fer ind	Manche d'outil	1	1	7.1	Indéterminé	Inc	Pièces de tôle identiques de forme allongée avec une extrémité arrondie sur lesquelles on voit un long rivet qui les réunit et des rivets qui les fixaient sur une pièce quelconque. Manche d'un outil	3	
1E1	3.1.1.1.3	Fonte	Plaque	1	1	7.1	Indéterminé	Inc	Plaque triangulaire avec des perforations	3	
1E1	3.1.1.1.3	Fonte	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Petit morceau de fonte plat fixé sur une tige filetée	3	
1E1	3.1.1.1.12	Fer laminé	Rondelle	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Petite rondelle	3	
1E1	3.1.1.1.1	Fer ind	Couvercle	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment de couvercle avec perforation	3	
1E1	3.1.1.1.1	Fer ind	Support?	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Petite plaque allongée avec perforation pour la fixer et perforation au centre. Support pour tuyau	3	
1E1	3.1.1.1.11	Fer forgé	Clou de fer à cheval	1	1	3.1	Agriculture/horticulture (ou transport)	Ent	Clou moyen	3	
1E1	3.1.1.1.13	Fer trefilé	Fil	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Petit bout de fil torsadé	3	
1E1	3.2.2.1	Fer-blanc	Boîte ?	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Couvercle de boîte	3	
1E1	3.1.1.1.3	Fonte	Support ?	1	1	4.7.2.5	Supports	Ent	Pièce à trois branches en forme de T avec des perforations carrées sur chacune	3	
1E1	3.1.1.1.12	Fer laminé	Bande jointive	1	1	4.7.2.5	Supports	Inc	Pièce de métal pliée en U se terminant par un écrou et boulon	3	
1E1	3.1.1.1.12	Fer laminé	Bande jointive	1	1	4.7.2.5	Supports	Inc	Pièce de métal pliée en U se terminant par deux tiges filetées à chaque extrémité	3	
1E1	3.1.1.1.12	Fer laminé	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Pièce de métal pliée en U avec du bois brûlé à l'intérieur	3	
1E1	3.1.1.1.1	Fer ind	Tige	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Tige cylindrique avec un écrou dont les deux extrémités sont aplaties et pliées à angle droit pour se terminer en pointe avec des perforations	3	
1E1	3.1.1.1.3	Fonte	Pièce de machinerie ?	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Inc	Pièce de métal en forme de T avec des perforations carrées et des rivets sur les deux branches. Creux sur une face pour s'emboîter sur une autre pièce.	3	
1E1	3.1.1.1.3	Fonte	Bande	22	?	7.1	Indéterminé	Inc	Plusieurs pièces de métal massives, la plupart avec des perforations, servant de support, de renfort, de ressort Certaines sont droites, d'autres repliées. Usages divers possibles.	3	
1E1	3.1.2.2	Laiton	Tuyau	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Cylindre de cuivre court avec filet et perforation	3	
1E1	3.1.2.2	Laiton	Plaque de revêtement	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Petite plaque carrée aux coins arrondis avec des rivets	3	
1E1	4.1	Matières premières	Pierre	1	1	6.3	Minéraux	Frag	Pierre gris poreuse	3	
1F1	2.1	Verre incolore	Bouteille	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Petite bouteille de forme décorative à la paroi moulée. Goulot long et étroit et lèvre filetée. «GATTUSO PURE OLIVE OIL OLIVE OIL CORP. MONTREAL» Inscription : «CONTENTS 4 FL. OZ. » et sous la base «GATTUSO OLIVE OIL RD. 1946 C 2 1» avec la lettre D dans un triangle (Dominion Glass). Fabrication mécanique.	4	
1F1	2.1	Verre incolore	Bouteille	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Petite bouteille de Ketsup. La base est moulée de pans multiples. Bouchon de métal. Inscription sous la base : «HEINZ MADE IN CANADA 254 12» et une lettre indéterminée dans un triangle. Fabrication mécanique.	4	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1F1	2.1	Verre incolore	Bouteille	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Petite bouteille de sauce. L'épaule est moulée de pans multiples. Inscription sous la base : «V-1567 8 4» et un point dans un triangle. Fabrication mécanique.	4	
1F1	2.1	Verre incolore	Bouteille	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Grande bouteille de sauce de style ketchup. La base est moulée de pans multiples. Inscription sous la base : «7602». Fabrication mécanique.	4	
1F1	2.1	Verre incolore	Bouteille de boisson gazeuse	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Grande bouteille cylindrique à la paroi moulée. Il y avait une inscription émaillée rouge et blanc. Inscription sous la base : «3826 Rd 1939» et la lettre C dans un triangle. Fabrication mécanique.	4	
1F1	2.1	Verre incolore	Bocal	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Bocal cylindrique. Inscription : «FL 24 oz.» et sous la base «V-440 F» et la lettre D dans un losange (Dominion Glass). Fabrication mécanique.	4	
1F1	2.1	Verre incolore	Pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Petit pot cylindrique court. Inscription sous la base : «1162 V 40». Fabrication mécanique.	4	
1F1	2.1	Verre incolore	Bouteille	1	1	4.3	Médication	Ent	Petite bouteille ovale. Inscription sous la base : D dans un losange et autre chiffres illisibles. Fabrication mécanique.	4	
1F1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Goulot de bouteille carrée	4	
1F1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille de boisson gazeuse	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Bouteille à épaule tombante avec lèvre pour bouchon de métal. Inscription sous la base : «MADE IN CANADA C 8 6» avec la lettre D dans un losange pour Dominion Glass. Fabrication mécanique	4	
1F1	2.3.1.10	V col transp brun	Bouteille	1	1	4.3	Médication	Ent	Toute petite bouteille carrée. Inscription sous la base : «7011 U 2 4» et la lettre D dans un losange. Fabrication mécanique.	4	
1F1	2.3.1.10	V col transp brun	Bouteille	1	1	4.9	Entretien	Ent	Bouteille cylindrique de format moyen. Inscription «JAVEX WHITENS 16 OZ. JAVEX BRIGHTENS» et sous la base : «JAVEX TRADE MARK» et 6 A J un point dans un losange. Fabrication mécanique.	4	
1F1	2.3.1.10	V col transp brun	Bouteille	1	1	4.9	Entretien	Ent	Bouteille cylindrique de grand format . Inscription «JAVEX WHITENS 32 OZ. JAVEX BRIGHTENS» et sous la base : «JAVEX TRADE MARK» et un C dans un triangle. Fabrication mécanique.	4	
1F1	2.3.1.6	V col transp bleu foncé	Pot	1	1	4.3	Médication	Ent	Petit pot cylindrique avec son couvercle de métal. Inscription sous la base : «VICKS VAPORUB» et un triangle. Fabrication mécanique.	4	
1F1	2.3.1.6	V col transp bleu foncé	Bouteille	1	1	4.3	Médication	Frag	Bouteille cylindrique ou ovale avec un bouchon de métal. Fabrication mécanique.	4	
1F1	3.1.1.11	Fer forgé	Fer à cheval	1	1	3.1	Agriculture/horticulture (ou transport)	Ent	Gros fer en forme de U avec un clou encore en place	4	
1F1	3	Métal	Camion - jouet	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Inc	Petit camion citerne en métal recouvert d'émail rouge. Inscription : «LONDONTOWN NO 53 OIL TANKER MADE IN CANADA»	4	
1F1	5.5.7	Cuir	Chaussure	2	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Partie de la semelle avec des clous de métal et quartier arrière. Une petite pièce indéterminée formant peut-être un autre objet.	4	
1F1	5.1.7	Graphite	Électrode	1	1	1.9	Électricité	Frag	Électrode de graphite avec tige de métal cuivreux au centre	4	
1F1	5.1.1	Os	Ossement	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Petite mandibule de mammifère	4	

Annexe C
Résultat d'analyse

FORMULAIRE DE RAPPORT D'ANALYSE

**SERVICES ANALYTIQUES
CENTRE DE SERVICES DE L'ONTARIO
PARCS CANADA**

CLIENT : Gilles Brochu, ETHNOSCOPE

N° DE LAB. 2006-78

N° DE PROVENANCE : DaDp-3-1A1
Pointe-à-la-Croix

QUESTION : Identification de l'essence.

RÉPONSE :

Le bois a été identifié comme étant du sapin baumier (*Abies balsamea* (L.)). L'examen a été effectué à l'aide d'un microscope à lumière transmise.

ANALYSTE: Louis Laflèche

DATE : le 1^{er} mars 2006

Si vous recevez ce rapport par courrier électronique, la copie papier suivra sous peu. Si vous voulez discuter de ce rapport, veuillez communiquer avec l'auteur ou John Stewart au (613) 993-2125.